

**MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE**

RÉPUBLIQUE DU MALI

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION**

UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI



Rapport

**Enquête annuelle de suivi de l'insertion professionnelle des apprenants
sortis des centres de formation professionnelle appuyés par le
programme MLI/022, 2020**



Agence luxembourgeoise pour la
Coopération au Développement

Janvier 2021

Table de matières

LISTE DES TABLEAUX.....	2
LISTE DES GRAPHIQUES.....	3
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	5
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
INTRODUCTION.....	8
MÉTHODOLOGIE.....	9
1. Base de sondage	9
2. Échantillonnage	9
3. Élaboration et validation des outils de collecte de données.....	12
4. Recrutement et formation du personnel terrain	12
5. Collecte de données	13
6. Contrôle de la qualité du travail sur le terrain.....	13
7. Saisie des données.....	14
8. Traitement et analyse des données	14
RÉSULTATS DE L'ÉTUDE	15
1 Caractéristiques sociodémographiques des sortants	15
2 Formation suivie par les sortants.....	21
3 Situation professionnelle actuelle des sortants	26
4 Parcours d'insertion professionnelle des sortants.....	60
CONCLUSION.....	67
RECOMMANDATIONS.....	69
ANNEXES.....	70
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	78

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des sortants selon la situation matrimoniale et le sexe	15
Tableau 2 : Répartition des sortants selon la situation matrimoniale et la tranche d'âge	15
Tableau 3 : Répartition des sortants selon le niveau d'instruction avant la formation et le sexe.....	16
Tableau 4 : Répartition des sortants selon le niveau d'instruction avant la formation et la tranche d'âge	17
Tableau 5 : Situation professionnelle des sortants avant la formation par sexe	19
Tableau 6 : Répartition des sortants selon le groupe de filières de formation et la tranche d'âge	21
Tableau 7 : Répartition des sortants selon le choix de la formation et le sexe	22
Tableau 8 : Répartition des sortants en stage au moment de la formation selon le moyen d'obtention du stage et le sexe	24
Tableau 9 : Répartition des sortants en emploi selon le mode d'obtention et le sexe	27
Tableau 10 : Répartition des sortants en emploi selon le statut dans l'activité et le sexe.....	28
Tableau 11 : Répartition des sortants en emploi selon la durée hebdomadaire de travail et le sexe	30
Tableau 12 : Répartition des sortants en emploi selon la durée hebdomadaire de travail et la tranche d'âge	30
Tableau 13 : Répartition des sortants en emploi selon le secteur économique et le sexe	32
Tableau 14 : Répartition des sortants en emploi selon le secteur économique et la tranche d'âge	33
Tableau 15 : Répartition des sortants en emploi par type de contrat et sexe.....	33
Tableau 16 : Répartition des sortants en emploi par type de contrat et secteur économique	34
Tableau 17 : Répartition des sortants en emploi par type de contrat et tranche d'âge	34
Tableau 18 : Répartition des sortants en emploi selon le mode de paiement et le sexe.....	35
Tableau 19 : Répartition des sortants en emploi selon le mode de paiement et la tranche d'âge	37
Tableau 20 : Répartition des sortants en emploi par niveau de revenu mensuel moyen et sexe	38
Tableau 21 : Répartition des sortants en emploi par niveau de revenu mensuel moyen et tranche d'âge	41
Tableau 22 : Répartition des sortants en emploi par type d'entreprise et sexe.....	42
Tableau 23 : Proportion des sortants en emploi par type d'entreprise et tranche d'âge	42
Tableau 24 : Répartition des sortants en emploi par localité et sexe	43
Tableau 25 : Répartition des sortants en emploi par localité et tranche d'âge	45
Tableau 26 : Répartition des sortants en emploi selon le lien formation-emploi et le sexe.....	45
Tableau 27 : Répartition des sortants sans emploi par tranche d'âge et sexe.....	49
Tableau 28 : Répartition des sortants sans emploi par localité et sexe	51
Tableau 29 : Répartition des sortants sans emploi selon le moyen de recherche d'emploi et le sexe	51
Tableau 30 : Répartition des sortants actuellement en formation par tranche d'âge et sexe.....	56

Liste des graphiques

Graphique 1 : Proportion des sortants selon le niveau d'instruction avant la formation et le groupe de filières.....	17
Graphique 2 : Proportion des sortants selon la localité de résidence actuelle et le sexe.....	18
Graphique 3 : Proportion des sortants selon la localité de résidence actuelle et le groupe de filières.....	19
Graphique 4 : Situation professionnelle des sortants avant la formation par groupe de filières.....	20
Graphique 5 : Proportion des sortants selon le groupe de filières de formation.....	21
Graphique 6 : Proportion des sortants selon le choix de la formation et le niveau d'instruction.....	22
Graphique 7 : Proportion des sortants selon le choix de la formation et le groupe de filières.....	23
Graphique 8 : Taux de satisfaction des sortants par sexe.....	24
Graphique 9 : Taux de satisfaction des sortants par groupe de filières.....	25
Graphique 10 : Proportion des sortants selon leur situation sur le marché du travail au moment de l'enquête et le sexe.....	26
Graphique 11 : Répartition des sortants en emploi selon le mode d'insertion et le groupe de filières (%).....	28
Graphique 12 : Répartition des sortants en emploi selon le statut dans l'activité et le groupe de filières (%).....	29
Graphique 13 : Répartition des sortants en emploi selon la durée hebdomadaire de travail et le groupe de filières (%).....	31
Graphique 14 : Proportion des sortants en emploi selon le mode de paiement et le secteur économique (%).....	36
Graphique 15 : Revenu moyen mensuel par sexe (FCFA).....	37
Graphique 16 : Revenu moyen mensuel par secteur économique (FCFA).....	38
Graphique 17 : Proportion des sortants en emploi par niveau de revenu mensuel moyen et secteur économique (%).....	40
Graphique 18 : Revenu moyen mensuel par tranche d'âge (FCFA).....	41
Graphique 19 : Proportion des sortants en emploi par localité et secteur économique (%).....	44
Graphique 20 : Proportion des sortants en emploi selon le lien formation-emploi et le groupe de filières (%).....	46
Graphique 21 : Proportion des sortants en emploi selon le lien formation-emploi et le type d'entreprise (%).....	47
Graphique 22 : Taux d'insertion des sortants par sexe.....	47
Graphique 23 : Taux d'insertion des sortants par groupe de filières.....	48
Graphique 24 : Taux d'insertion des sortants par tranche d'âge.....	49
Graphique 25 : Proportion des sortants sans emploi par groupe de filières et sexe (%).....	50
Graphique 26 : Proportion des sortants sans emploi par moyen de recherche d'emploi et groupe de filières (%).....	52
Graphique 27 : Proportion des sortants sans emploi selon le moyen de recherche d'emploi et la tranche d'âge (%).....	53
Graphique 28 : Proportion de sans-emploi par sexe.....	54
Graphique 29 : Proportion de sans-emploi des sortants par groupe de filières et vague.....	55
Graphique 30 : Proportion de sans-emploi des sortants par tranche d'âge.....	56
Graphique 31 : Proportion des sortants actuellement en formation par sexe et localité de résidence actuelle.....	57
Graphique 32 : Proportion des sortants retournés selon le nouvel établissement d'accueil.....	57
Graphique 33 : Degré de motivation des sortants à poursuivre la formation et le sexe.....	58
Graphique 34 : Degré de motivation des sortants à poursuivre la formation selon l'âge moyen (ans).....	59
Graphique 35 : Évolution de la situation professionnelle des sortants de la vague 2018.....	60
Graphique 36 : Trajectoires types d'insertion des sortants de la vague 2018.....	61
Graphique 37 : Parcours d'accès à un emploi des sortants de la vague 2018.....	61
Graphique 38 : Parcours de chômage persistant des sortants de la vague 2018.....	62
Graphique 39 : Parcours de sortie du chômage vers l'emploi des sortants de la vague 2018.....	62
Graphique 40 : Parcours de retour en formation des sortants de la vague 2018.....	63
Graphique 41 : Analyse du parcours d'insertion selon le sexe.....	63
Graphique 42 : Analyse du parcours d'insertion selon le groupe de filières.....	64
Graphique 43 : Analyse du parcours d'insertion selon l'âge moyen du sortant (ans).....	65
Graphique 44 : Analyse du parcours d'insertion selon la région de résidence actuelle du sortant.....	65

Liste des annexes

<i>Annexe 1 : Répartition des sortants au moment de la formation</i>	<i>70</i>
<i>Annexe 2 : Lien entre la formation dans les centres et la formation actuelle selon l'établissement d'accueil actuel des sortants ..</i>	<i>70</i>
<i>Annexe 3 : Secteur économique par vague</i>	<i>70</i>
<i>Annexe 4 : Mode d'accès à l'emploi par vague et groupe de filières</i>	<i>71</i>
<i>Annexe 5 : Statut dans l'emploi par vague et groupe de filières.....</i>	<i>72</i>
<i>Annexe 6 : Durée hebdomadaire de travail par vague et groupe de filières.....</i>	<i>73</i>
<i>Annexe 7 : Type d'entreprise par vague et secteur économique</i>	<i>74</i>
<i>Annexe 8 : Secteur économique par vague et mode de paiement.....</i>	<i>75</i>
<i>Annexe 9 : Secteur économique par vague et mode de paiement (suite).....</i>	<i>76</i>
<i>Annexe 10 : Secteur économique par vague et revenu mensuel moyen par sortant</i>	<i>77</i>
<i>Annexe 11 : Effectif des sortants par centre de formation</i>	<i>77</i>

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ANPE Agence Nationale Pour l'Emploi

APEJ Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

BLEE Bureau Liaison École Entreprise

BTP Bâtiments et Travaux Publics

CFP Centre de Formation Professionnelle

CS-PRO Census and Survey Processing System

EPFL École Polytechnique Fédérale de Lausanne

FCFA Franc de la Communauté Financière en Afrique

ID Information documentaire

IFP Institut Formation Professionnelle

INSEE Institut National de la Statistique et des Études Économiques

LuxDev Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement

MLI/022 Programme Mali 22

ONEF Observatoire National de l'Emploi et de la Formation

ONG Organisation Non Gouvernementale

PIC Programme Indicatif de Coopération

PRODEFPE Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi

SMIG Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

SPSS Statistical Package for the Social Sciences

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Depuis 2017, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation, avec l'appui financier du projet LuxDev, réalise annuellement une enquête permettant de déterminer le taux d'insertion des sortants des centres appuyés par le projet LuxDev dans sa zone d'intervention.

L'objectif général de cette étude est d'assurer le suivi de l'insertion professionnelle des sortants sur le marché du travail une à deux années après la fin de leur formation. Pour l'atteinte de cet objectif, l'échantillonnage stratifié a été retenu et repose sur une base de données de 1 028 sortants de la vague 2018. Avec un taux de non-réponse estimé à 20 %, la taille finale de l'échantillon à sonder est de $n = 755$ sortants. La méthode de collecte de données a reposé sur l'interview directe au moyen d'un questionnaire.

✓ *Caractéristiques sociodémographiques des sortants*

Les résultats de cette étude révèlent que parmi les 1 028 sortants de la vague 2018, 66,5 % étaient des hommes et 33,5 % des femmes. Quant à la situation matrimoniale des sortants de la vague 2018, 67,0 % étaient des célibataires, 32,6 % étaient des personnes mariées et 0,4 % des personnes divorcées uniquement de sexe féminin. Les sortants sondés ayant le niveau supérieur représentent 4,9 % de l'effectif total. Au regard des résultats de cette étude, environ neuf sortants sur dix (89,9 %) résident dans la région de Ségou, 5,2 % à Bamako, 2,1 % à Sikasso et 1,8 % à Kayes. Globalement, 40,3 % des sortants de la vague 2018 exerçaient un emploi avant la formation, dont 5,4 % travaillaient déjà dans les centres retenus pour la formation, 32,7 % étaient sans emploi et 27,0 % suivaient une formation.

✓ *Formation suivie par les sortants*

En ce qui concerne la formation, 22 % des sortants de la vague 2018 ont suivi une formation dans les filières du groupe de filières « BTP », 19 % dans l'Agriculture/élevage, 17 % dans la Couture/coiffure et 11 % dans la Menuiserie. Ces quatre groupes de filières représentent environ 70 % de l'ensemble des sortants. Ces choix de formation ont été opérés par 44,1 % des sortants suite à une suggestion d'un parent, tandis que 33,3 % ont choisi de façon personnelle, 16 % ont suivi la suggestion d'un formateur et 6,6 % ont été motivés par les publicités et les réseaux sociaux. Au moment de la formation, 32,5 % des sortants ont obtenu leur stage suite à des démarches personnelles, 31,4 % grâce à l'appui de leur formateur, 30,4 % grâce à l'aide du centre de formation et 5,7 % grâce à l'appui d'un membre de leur famille.

Globalement, le degré de satisfaction des sortants est bon quant à la formation reçue dans les centres, notamment en ce qui concerne la disponibilité des formateurs : 78,8 % des sortants ont apprécié, 60,5 % étaient satisfaits du côté pratique de la formation, 59,4 % déclarent être satisfaits du côté théorique de la formation et 51,7 % ont beaucoup apprécié les stages au cours de la formation.

✓ *Situation professionnelle actuelle des sortants*

En février 2020, 64 % des sortants de la vague 2018 étaient en emploi, 26,7 % étaient sans emploi et 9,3 % avaient repris une formation. Cette étude montre que 60,6 % ont trouvé un emploi à l'aide des relations personnelles, suivis de 21,1 % qui ont créé leur entreprise, 16,4 % qui ont recherché directement un emploi auprès de l'employeur, contre seulement 2,1 % qui sont passés par les petites annonces et les concours pour accéder à un emploi. Globalement, 55,9 % des sortants travaillent au compte d'une autre personne. Ils sont suivis de 42,1 % qui travaillent à leur propre compte et de seulement 2,1 % qui travaillent au sein de l'entreprise familiale sans rémunération. D'une manière générale, 43,1 % des sortants passent plus de 48

heures à travailler par semaine, 42 % entre 35 et 48 heures, tandis que 14,9 % consacrent moins de 35 heures par semaine à leur activité. Les sortants ont été identifiés dans onze secteurs économiques. Les secteurs économiques des mines, de l'agriculture et des Énergies nouvelles et renouvelables ont enregistré les plus faibles proportions des sortants en emploi.

L'analyse du type de contrat des sortants en emploi révèle que 75,1 % des sortants n'avaient ni d'accord verbal ni de contrat avec leurs employeurs, 21 % avaient un accord verbal avec l'employeur et 3,9 % disposaient d'un contrat. D'une manière générale, 34,1 % des sortants étaient payés à la tâche, soit la plus importante proportion, suivis de 28,9 % qui gagnaient un salaire fixe et de 22,1 % qui bénéficiaient du revenu de leurs activités. Concernant le revenu moyen perçu par sexe, le revenu moyen mensuel perçu par les hommes est de 49 651 FCFA et celui des femmes de 33 189 FCFA. S'agissant des types d'entreprises dans lesquels les sortants travaillent, 97,2 % étaient dans des entreprises privées, 2,2 % dans les entreprises publiques ou parapubliques et seulement 0,6 % dans des ONG/associations/institutions internationales. La majorité des sortants en emploi étaient restés dans la région de Ségou, soit 57,8 % dans le cercle de Ségou, 13,7 % à San, 11,2 % à Bla, 5,9 % à Barouéli et 3,2 % à Niono. Globalement 65,9 % des sortants exercent une activité en lien avec la formation suivie, 31,3 % une activité qui n'a rien à voir avec la formation reçue et 2,8 % une activité plus ou moins en lien avec la formation reçue.

Quelle que soit la tranche d'âge, l'effectif des femmes sans emploi est plus élevé que celui des hommes et, indépendamment du sexe, la proportion des sortants sans emploi diminue à mesure que l'âge croît. Globalement, 72,7 % des sortants en quête d'emploi optent pour les relations personnelles comme moyen de recherche d'emploi, 9,6 % à travers l'ANPE/APEJ, 7,1 % s'adressent à un employeur, 4,1 % se présentent aux concours et 3,9 % des sortants pensent à créer leur propre entreprise. Sur l'ensemble des sortants retournés en formation, 85,3 % ont 15-24 ans et 14,7 % ont 25-34 ans. Pour les sortants qui poursuivent leur formation, 56 % ont été identifiés dans les CFP, 29 % dans les universités/grandes écoles et 15 % dans Écoles secondaires. Il faut signaler que 49,6 % de ces sortants poursuivent une formation en lien avec la formation suivie dans le centre. Les résultats indiquent que la motivation de 76,2 % des sortants en formation est d'éviter le chômage, 20,9 % étant retournés en formation pour trouver un emploi satisfaisant.

✓ *Parcours d'insertion professionnelle des sortants*

Dans le parcours d'entrée dans la vie active, la trajectoire d'accès à un emploi durable est la plus représentative, avec 57 % des sortants de la vague 2018. L'analyse des parcours montre que pendant la première année de la vie active des sortants, les femmes ont plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail, contrairement aux hommes dont 64,1 % étaient dans le parcours d'accès à un emploi durable.

✓ *Conclusion*

La méthodologie statistique adoptée s'est révélée être adaptée aux problématiques soulevées par le suivi de l'insertion professionnelle des sortants. L'enquête en elle-même a fourni un certain nombre d'informations sur les sortants. En effet, un an après la sortie de la vague 2018, une proportion importante des sortants n'est pas satisfaite des équipements utilisés dans les centres de formation. En outre, elle trouve la durée de la formation et des stages au moment de la formation insuffisante, surtout dans des filières comme la Mécanique, la Couture/coiffure et la Photovoltaïque.

INTRODUCTION

Depuis 2017, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation, avec l'appui financier du projet LuxDev, réalise annuellement une enquête permettant de déterminer le taux d'insertion des sortants des centres appuyés par le projet LuxDev dans sa zone d'intervention. La première enquête – dite enquête de référence – a permis de déterminer un taux d'insertion professionnelle (hors famille) de 65 % dans la zone d'intervention du projet.

Ce premier résultat avait permis de prendre un certain nombre de décisions pour améliorer la formation professionnelle dans la zone d'intervention afin de permettre au plus grand nombre de participer à des programmes de formation ouverts à un plus grand public et de répondre aux attentes du système productif. Parmi ces décisions, on peut citer la mise en place du BLEE (Bureau Liaison École Entreprise) à la fin de l'année 2017, qui a permis d'accroître le taux d'insertion professionnelle. Ce taux est passé de 65 % en 2017 à 69,5 % en 2019, soit une progression de 4,5 points de pourcentage.

Malgré ce résultat positif, l'un des objectifs du programme MLI/022 reste d'accroître durablement les compétences professionnelles des femmes et des hommes du monde rural et de les adapter aux besoins du marché de l'emploi. Cet objectif traduit ainsi l'adéquation entre la formation assurée par les centres et les besoins du marché du travail. Un centre qui atteint un taux d'insertion professionnelle élevé de ses sortants est, par conséquent, celui qui répond de façon satisfaisante à la demande, et qui a donc de bonnes performances. Ainsi, il est également important pour les centres d'avoir des informations sur le taux d'insertion de leurs sortants pour agir sur le processus de formation et en améliorer les performances.

Pour l'évaluation de l'impact du projet, chaque année, l'enquête de suivi de l'insertion professionnelle des sortants des centres de formation professionnelle appuyés par le programme MLI/022 dans sa zone d'intervention permet de renseigner l'indicateur « *taux d'insertion professionnelle* » retenu dans les documents de stratégie et de politique nationales.

Afin de renseigner chaque année cet indicateur clé du cadre logique du projet, la Coopération Luxembourgeoise a sollicité l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) pour la réalisation de cette enquête.

L'objectif général de cette étude est d'assurer le suivi de l'insertion professionnelle des sortants sur le marché du travail une année après la fin de leur formation dans la région de Ségou et le cercle de Yorosso.

De façon spécifique, l'étude permettra :

- ✓ de décrire le parcours professionnel des sortants (les emplois, le mode de paiement, la compatibilité de l'emploi avec la formation, la poursuite d'une formation complémentaire, la recherche d'emploi, etc.) ;
- ✓ d'estimer le taux de satisfaction des sortants par rapport à la formation reçue dans le centre ; et
- ✓ de déterminer le taux d'insertion professionnelle hors famille des sortants par groupe de filières.

Les résultats de ce rapport sont présentés en quatre parties. La première partie est consacrée à l'analyse des *caractéristiques sociodémographiques des sortants de la vague 2018*. Elle est suivie de l'examen des différents *types de formation suivis par les sortants et de la situation professionnelle actuelle des sortants*. Enfin, le *parcours d'insertion professionnelle des sortants*, depuis la fin de leur formation jusqu'à la date de la collecte de données, est reconstitué et analysé. En plus des résultats, une partie a été consacrée à la méthodologie de réalisation de l'étude (échantillonnage, collecte de données, etc.).

La conclusion et les recommandations permettent de mettre en évidence les points saillants de l'étude.

MÉTHODOLOGIE

La population de l'étude est composée des sortants de centres appuyés par LuxDev de l'année 2018 appelée vague 2018. L'enquête sur l'insertion professionnelle des sortants des centres de formation repose sur un instrument d'enquête administré par un enquêteur auprès des sortants.

La période d'observation peut être définie comme étant la période qui sépare la date de fin de la formation et la date de réalisation de l'enquête. Pour les enquêtes longitudinales les réponses des sondés porteront sur toute cette période. Pour cette enquête, le temps d'observation est d'un (01) an.

1. Base de sondage

Pour la réalisation de la présente étude, on dispose d'une base de données contenant des informations sur les sortants de l'année 2018, fournie par le conseil régional de Ségou. Au total, on a une base de sondage de 1 028 sortants. Cette base contient des informations sur les sortants, tels que les prénoms et noms, les localités de résidence au moment de la formation, les filières de formation, les noms des centres de formation, les numéros de téléphone, etc. Ces informations ont permis, au moment de la collecte de données, de localiser un certain nombre de sortants.

Tableau I : Répartition des sortants par localité

Localité	Vague 2018
Barouéli	40
Bla	95
San	133
Ségou	760
Total général	1 028

Source : Base de sondage des sortants de la vague 2018

2. Échantillonnage

Compte tenu du nombre de sortants dans la base de sondage et des contraintes budgétaires, nous allons procéder à un échantillonnage probabiliste. Parmi les méthodes d'échantillonnage probabiliste, l'échantillonnage stratifié semble être le mieux adapté à cette base de sondage. Ce type d'échantillonnage est très courant, du fait qu'il permet de gagner en précision.

2.1. Constitution des groupes de filières

Au regard de la base de sondage, 1 028 sortants ont bénéficié d'une formation dans 24 filières. Le nombre de sortants dans la plupart des filières est peu élevé, d'où le risque d'avoir des strates peu représentatives. Cette situation nous oblige à former des groupes de filières pour une meilleure représentativité des sortants au sein des différentes strates.

En s'inspirant des études précédentes de l'ONEF et pour une meilleure visibilité des filières, neuf (09) groupes de filières ont été formés, à savoir : i) le groupe de filières « Agriculture/élevage » composé des filières aviculture, embouche bovine, maraîchage, pisciculture et production de semences ; ii) le groupe de filières « BTP » composé des filières carrelage, électricité bâtiment, maçonnerie, peinture bâtiment et plomberie sanitaire ; iii) le groupe de filières « Mécanique » composé des filières mécanique agricole, mécanique auto et mécanique engin à 2 roues ; iv) le groupe de filières « Agroalimentaire » composé des filières restauration

et transformation agroalimentaire ; v) le groupe de filières « Couture/coiffure » composé des filières coiffure esthétique, coupe/couture, teinture/impression et tissage artisanal ; vi) le groupe de filières « menuiserie » composé des filières construction métallique et menuiserie bois ; vii) le groupe de filières « Froid/climatisation » composé de la filière froid/climatisation ; viii) le groupe de filières « Maintenance informatique » composé de la filière maintenance informatique ; et ix) le groupe de filières « Photovoltaïque » composé de la filière photovoltaïque.

2.2. Variables de stratification

Les variables retenues dans le cadre de la stratification reposaient sur le groupe de filières, ce qui nous permet d'avoir neuf (09) strates. La taille de la population par strate était supérieure à trente sortants. De ce fait, la qualité des estimateurs était meilleure.

2.3. Calcul de la taille de l'échantillon

L'enquête a porté sur un échantillon d'individus choisis de façon aléatoire. Le principe du calcul de la taille d'échantillon à sonder se présente comme suit :

- Taille de l'échantillon initial

$$n_1 = \frac{z^2 p(1-p)}{e^2}$$

Avec

- $p = 50\%$ comme taux d'insertion professionnelle dans la région de Ségou. Nous avons choisi ce taux, faute de données sur le taux d'insertion dans la région, ce qui est recommandé par la littérature.
- $z = 1,96$ comme niveau de confiance déduit du taux de confiance de 95 % obtenu à partir de la loi normale centrée réduite.
- $e = 0,05$ comme marge d'erreur ou niveau de précision recherché.

Ceci nous permet d'avoir :

- $n_1 = 384$ comme taille de l'échantillon initial retenue dans la base de sondage.
- *Ajustement pour la taille de la population*

$$n_2 = n_1 \frac{N}{N + n_1}$$

- *Ajustement pour effet de plan d'échantillonnage*

$$n_3 = deff * n_2$$

L'échantillonnage étant aléatoire stratifié, généralement deff est supérieur à 1, donc pour cette étude et pour une meilleure précision deff est = 2. Si on suppose que deff = 2, le résultat devrait donner une estimation plus raisonnable de la taille de l'échantillon.

- *Ajustement en tenant compte des taux de réponse*

$$n = \frac{n_3}{r}$$

Avec un taux de non-réponse estimé à 20 %, la taille finale de l'échantillon sera de **n = 755**.

2.4. Plan de l'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage aléatoire simple stratifiée (EAS) a été utilisée. Après la stratification par groupe de filières, la taille de l'échantillon a été répartie non proportionnellement à la taille de la strate et proportionnellement à la racine carrée de la taille de la strate.

Tableau II : Répartition par strate de la taille de l'échantillon par vague et groupe de filières

Groupe de filières	Nombre d'individus	Racine (Nh)	Ah	nh	Coefficient d'extrapolation
Agriculture/élevage	191	13,820275	0,09883963	75	2,546666667
Agroalimentaire	80	8,94427191	0,06396751	48	1,666666667
BTP	229	15,132746	0,10822614	82	2,792682927
Couture/coiffure	174	13,190906	0,09433852	71	2,450704225
Froid/climatisation	57	7,54983444	0,05399479	40	1,425
Maintenance informatique	79	8,88819442	0,06356645	47	1,680851064
Mécanique	57	7,54983444	0,05399479	41	1,390243902
Menuiserie	110	10,4880885	0,07500855	57	1,929824561
Photovoltaïque	51	7,14142843	0,05107396	39	1,307692308
Total	1 028	139,825235		1 755	

Source : Base de sondage des sortants de la vague 2018

2.5. Récapitulatif de la taille de l'échantillon

Le tableau suivant présente la répartition de l'échantillon par groupe de filières.

Tableau III : Répartition de l'échantillon par groupe de filières

Groupe de filières	Total
Agriculture/élevage	130
Agroalimentaire	84
BTP	131
Couture/coiffure	71
Froid/climatisation	40
Maintenance informatique	47
Mécanique	81
Menuiserie	102
Photovoltaïque	69
Total	755

Source : Base de sondage des sortants de la vague 2018

2.6. Champs de l'enquête

Les sites retenus pour la collecte de données ont été les localités de Bla, San, Barouéli et Ségou. Les sortants qui étaient hors de ces localités, ont été sondés par téléphone pour réduire le coût de l'étude.

3. Élaboration et validation des outils de collecte de données

La méthode de collecte de données a reposé sur l'interview directe au moyen d'un questionnaire. L'ONEF a élaboré un questionnaire traduisant les objectifs spécifiques cités ci-dessus. En collaboration avec le programme MLI/022, le contenu du questionnaire a été adopté et validé avant le démarrage de l'enquête.

Le questionnaire comprenait les six (6) sections présentées ci-dessous.

Section 0. Signalétique : informations sur le déroulement de l'entretien (enquêteur, date de l'entretien, etc.).

Section 1. Informations personnelles : informations permettant d'identifier la personne interviewée (nom, prénom, sexe, âge, coordonnées, etc.).

Section 2. Informations sur la formation : informations sur la formation suivie par la personne interviewée (centre de formation, nature du certificat, année d'obtention et spécialité). Il est posé dans cette section, des questions relatives à la satisfaction du sortant par rapport à la formation et les raisons ayant motivé le choix de la spécialité.

Section 3. Situation actuelle du sortant : Cette partie du questionnaire décrit la situation actuelle du sortant par rapport au marché du travail. Il est posé des questions permettant de connaître les sortants en emploi, sans emploi et ceux qui étaient retournés en formation. Les informations recueillies portent aussi sur le mode de recherche d'emploi qui a conduit à l'emploi, le poste et le métier exercé, la nature de l'emploi (salarié ou indépendant), le nom et les coordonnées de l'entreprise, le secteur d'activité, la région, la nature du contrat, ainsi que la concordance du poste avec la formation suivie et avec les compétences acquises lors de la formation, etc.

Section 4. Emploi(s) antérieur(s) : emploi(s) que le sondé aurait occupé après l'obtention de son certificat (et avant l'éventuel emploi actuel), leur compatibilité avec la formation suivie et les éventuelles raisons pour lesquelles il aurait arrêté de travailler.

Section 5. Parcours professionnel des sortants : la dernière section du questionnaire vise à recueillir des informations sur la volonté du sondé de poursuivre une formation complémentaire, ainsi que sur les raisons ayant motivé son choix.

4. Recrutement et formation du personnel terrain

L'ONEF collabore avec un nombre important d'enquêteurs de très haut niveau cumulant plusieurs années d'expérience en matière d'enquête. Le personnel de terrain a été recruté parmi les meilleurs agents ayant travaillé antérieurement dans des opérations similaires, après une présélection et en tenant compte, par ailleurs, d'autres critères liés à la spécificité de l'enquête (langue parlée, formation, expérience relative au travail dans les sites à couvrir, disponibilité pendant la durée de l'opération, état de santé, etc.). Au total, dix (10)

enquêteurs ont été recrutés et formés à Ségou pendant cinq (5) jours. Cette période a été nécessaire pour avoir des agents bien à niveau.

La formation a été dispensée en français et en bamanankan pour familiariser les enquêteurs aux formulations les plus correctes. À l'issue de la formation, les agents de collecte de données avaient une connaissance approfondie de l'outil de collecte qui les permettait d'être plus efficaces sur le terrain. La formation et la supervision ont été assurées par une équipe technique composée des agents de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation et d'autres personnes recrutées pour l'occasion.

5. Collecte de données

La collecte de données auprès des sortants a pris quinze (15) jours, y compris l'enquête pilote. Des procédures strictes ont été établies pour contrôler la qualité des données. Les superviseurs vérifiaient régulièrement le travail et corrigeaient les erreurs éventuelles commises par les enquêteurs.

Pour éviter les biais, le questionnaire a été administré comme suit :

- l'enquêteur demande au sondé un espace isolé ou il peut lui poser les questions sans risque d'interférence d'autres personnes susceptibles de nuire à la qualité de l'entretien ;
- l'interview est effectué en face à face ou au téléphone si le superviseur direct pense que l'accès au sondé est difficile ;
- le questionnaire n'est pas auto-administré. En aucun cas l'enquêteur ne doit laisser le sondé avec l'espoir de le récupérer après remplissage ;
- l'enquêteur pose toutes les questions comme indiqué au cours de la formation, en veillant au respect des filtres et en reposant les questions difficiles le plus possible.

Par ailleurs, tout comme l'administration des questionnaires, l'enregistrement des réponses constitue un élément aussi important pour la qualité des données. Il s'est agi donc au cours des interviews, d'observer les règles élémentaires suivantes :

- pour les questions pré-codées, écrire les codes correspondants aux réponses données ;
- pour les questions semi-fermées (pour lesquelles, il est prévu l'option « *Autre à préciser* » en bas de la liste proposée), inscrire de façon lisible les autres mentions du sondé en vérifiant à chaque fois si ces mentions ne se recoupent pas avec des propositions de réponse figurant déjà sur les questionnaires ;
- à la fin de l'interview, l'enquêteur doit s'assurer sur place que toutes les questions ont été posées et qu'il a noté toutes les réponses. En cas d'omission, poser les questions manquantes puis enregistrer les réponses. Les différentes équipes ont été instruites d'éviter impérativement les omissions de réponses.

6. Contrôle de la qualité du travail sur le terrain

Comme dans toute investigation statistique, du respect de la méthodologie de collecte de données dépend la qualité et la validité des résultats obtenus. Dans le cas de la présente étude, l'interview de l'ensemble de l'échantillon a été le premier élément méthodologique à respecter, ainsi que des remplacements au cas où il aurait des sortants introuvables. À défaut de toutes ses approches, des corrections post-collecte étaient prévues pour permettre d'avoir une structure des données conforme à la base de sondage.

Par ailleurs, d'autres séries de contrôle ont été nécessaires.

La présence aux interviews : Il est nécessaire d'assister à certaines interviews pour s'assurer que les procédures de collecte de données étaient bien suivies et que les données recueillies étaient bonnes et complètes. Il s'agit de voir comment se déroule l'interview. Pour ce faire, le superviseur dispose d'une copie du questionnaire. Il prend note concernant, par exemple, les questions qui présentent des difficultés pour l'enquêteur ou pour le sondé, la façon dont l'enquêteur pose et traduit les questions, le comportement de ce dernier vis-à-vis du sondé, le rythme auquel se déroule l'interview, etc.

Il fait part de ses observations à la fin de l'interview et suggère à l'enquêteur des moyens de s'améliorer. Au total, 20 % des interviews ont été assistées pendant la collecte de données.

Le contrôle du rythme de travail : Il s'agit de suivre constamment la progression des travaux afin de s'assurer que la collecte de données sera terminée dans les délais impartis. Dans des cas particuliers, il a été nécessaire d'aménager conséquemment le calendrier journalier de l'enquêteur pour respecter les délais.

Les contre-enquêtes (back-check) : En plus des vérifications sur le questionnaire le superviseur a dû vérifier certains des renseignements recueillis par l'enquêteur. Il s'est rendu chez la personne interrogée et a reposé certaines des questions pour s'assurer que les réponses avaient été enregistrées correctement. Vingt pour cent (20 %) des questionnaires ont ainsi fait l'objet de contre-enquêtes pendant la collecte de données.

Contrôle interne des questionnaires : Avant la saisie des données, des contrôles préalables ont été effectués sur les questionnaires physiques venant du terrain. Ces contrôles étaient de deux (2) types à savoir : *i) les contrôles de complétude*, pour s'assurer que l'ensemble des questionnaires réceptionnés correspond au nombre total d'unités d'observation prévus dans l'échantillon. Cette vérification a été effectuée en cascade selon les différents niveaux de strate de l'échantillon ; et *ii) le contrôle qualitatif* : pour corriger l'ensemble des anomalies qui n'ont pas été prises en charge par les enquêteurs lors de la collecte de données sur le terrain.

7. Saisie des données

Un masque de saisie a été élaboré sous CS-PRO, conformément au questionnaire de collecte de données. Toutes les variables ont été étiquetées avec les codes de valeur et les réponses aux questions ouvertes ou de type « Autres : spécifiez » seront codifiées. Le processus d'assurance qualité des données a été intégré à la maquette de saisie pour effectuer le contrôle des questionnaires quant à la cohérence interne, aux erreurs de réponse et au manque d'information, ainsi que tous les contrôles de vraisemblance, etc.

Le traitement des données a pris en compte les réponses qualitatives aux questions, ainsi que les réponses de type « Autres : spécifiez ». Cette opération a duré environ 10 jours.

8. Traitement et analyse des données

Les données saisies ont été exportées sous le logiciel SPSS pour exploitation (traitement et sortie des résultats). Cette phase reprend les mêmes types de contrôle programmés au cours de la saisie, mais cette fois sur l'ensemble des données et de façon plus accélérée. Il s'agit d'un processus itératif qui doit être répété autant de fois que nécessaire, jusqu'à élimination de toutes les erreurs ou jusqu'à ce que les données soient considérées comme parfaitement utilisables dans le cadre de l'analyse.

Une analyse descriptive a été effectuée et a permis de disposer des tendances des principaux indicateurs définis dans le questionnaire. On y retrouve toutes les informations permettant de comprendre l'insertion des sortants des centres de formation appuyés par le programme MLI/022 dans sa zone d'intervention.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

1 Caractéristiques sociodémographiques des sortants

Dans ce chapitre, une description des caractéristiques sociodémographiques des sortants de la vague 2018 a été effectuée en fonction de la situation matrimoniale, du niveau d'instruction des sortants de la vague 2018 avant d'accéder à cette formation, de la localité de résidence actuelle et de la situation professionnelle des sortants avant cette formation.

1.1 Situation matrimoniale des sortants

Le mariage est une union conjugale contractuelle et/ou rituelle, à durée illimitée, déterminée ou indéterminée, reconnue et encadrée par une institution juridique ou religieuse qui en détermine les modalités. Ainsi, un peu plus du quart des sortants étaient mariés.

Tableau 1 : Répartition des sortants selon la situation matrimoniale et le sexe

Situation matrimoniale	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	536	78,4	153	44,5	689	67,0
Divorcé(e)	0	0,0	4	1,2	4	0,4
Marié(e)	148	21,6	187	54,4	335	32,6
Total	684	100,0	344	100,0	1 028	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Parmi les 1 028 sortants de la vague 2018, 67,0 % étaient des célibataires, 32,6 % étaient des personnes mariées et 0,4 % des personnes divorcées uniquement de sexe féminin. Les hommes représentaient 66,5 % (684) de l'ensemble des sortants des centres appuyés par Lux-développement. Sur le nombre total des hommes, plus des deux tiers (78,4 %) étaient des célibataires, soit une proportion supérieure à la moyenne globale (67 %). Les hommes mariés représentent 21,6 % de leur effectif. Un peu plus de la moitié (54,4 %) des femmes étaient mariées – une proportion qui dépasse de loin la moyenne globale (32,6 %). Les cas de divorce concernaient uniquement les femmes. Dans les rangs des femmes, les célibataires enregistrent une proportion de 44,5 %.

Tableau 2 : Répartition des sortants selon la situation matrimoniale et la tranche d'âge

Situation matrimoniale	15-24 ans		25-34 ans		Plus de 34 ans		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	491	81,1	190	52,1	8	13,5	689	67,0
Divorcé(e)	0	0,0	4	1,1	0	0,0	4	0,4
Marié(e)	114	18,9	171	46,9	50	86,5	335	32,6
Total	605	100,0	365	100,0	58	100,0	1 028	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

L'analyse de ce tableau montre que, parmi les sortants de la vague 2018 âgés de 15-24 ans, 81 % étaient célibataires et 18,9 % étaient mariés. La proportion des célibataires de cette tranche d'âge était plus élevée que la moyenne globale, qui était de 67 %. Pour la tranche d'âge 25-34 ans, 52,1 % étaient célibataires et 46,9 % étaient mariés et cette dernière proportion était supérieure à la moyenne globale (32,6 %). Enfin pour les sortants âgés de plus de 34 ans, 13,5 % étaient célibataires, mais la part des mariés (86,5 %) est largement supérieure à la moyenne globale.

1.2 Niveau d'instruction des sortants avant la formation

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (1979), le niveau d'instruction d'une personne est celui qui correspond à la dernière année d'études accomplies ou au plus haut degré atteint ou suivi à son terme par cette personne dans le système d'enseignement ordinaire, d'éducation spéciale ou d'éducation d'adultes de son État d'origine ou d'un autre État.¹

Tableau 3 : Répartition des sortants selon le niveau d'instruction avant la formation et le sexe

Niveau d'instruction	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	7	1,0	9	2,5	16	1,5
Coranique/alphabétisé(e)	37	5,4	10	3,0	47	4,6
Fondamental	299	43,6	140	40,9	439	42,7
Secondaire	316	46,2	160	46,6	476	46,3
Supérieur	26	3,8	24	6,9	50	4,9
Total	684	100,0	344	100,0	1 028	100,0

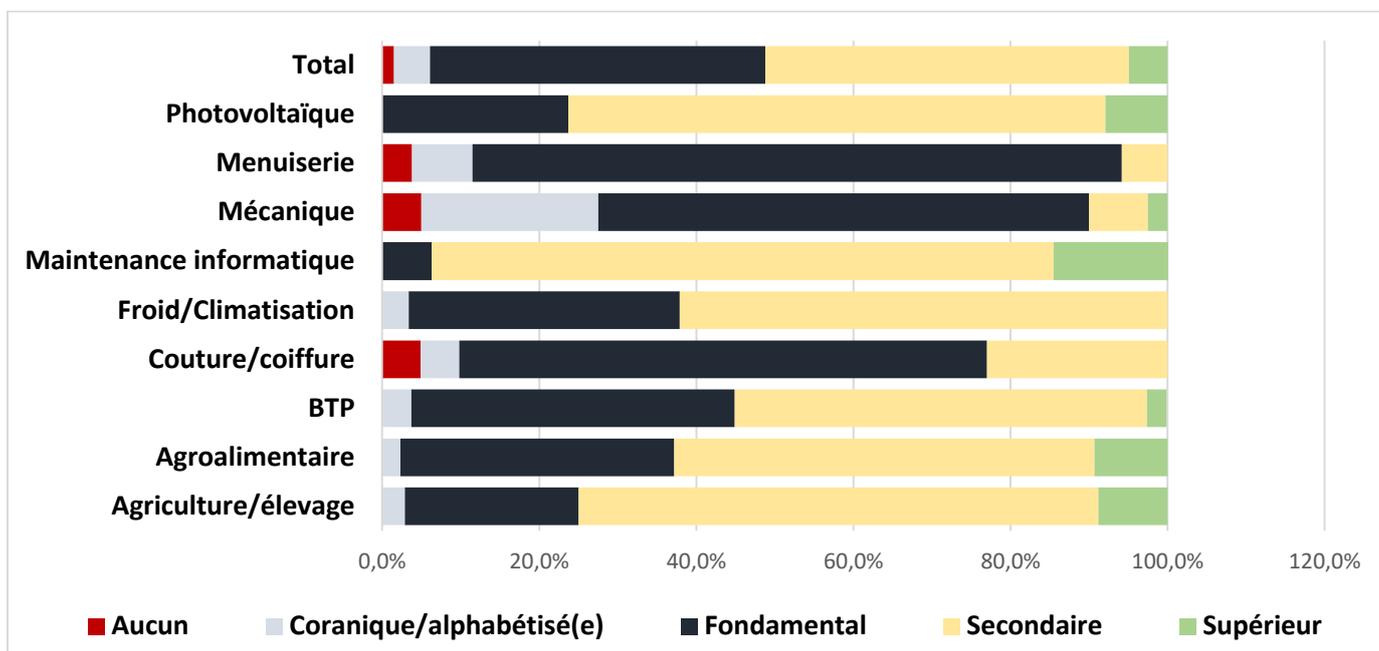
Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

S'agissant du niveau d'instruction avant la formation, 46,3 % des sortants de la vague 2018 avaient le niveau secondaire, 42,7 % avaient le niveau fondamental, 4,6 % le niveau coranique/alphabétisé(e) et 1,5 % n'avaient aucun niveau avant d'accéder aux programmes de formation appuyés par le programme MLI/022. Les sortants sondés ayant le niveau supérieur représentent 4,9 % de l'effectif total.

Quel que soit le sexe, la grande majorité des sortants avait un niveau compris entre le secondaire et le fondamental. On y retrouve 46,2 % des hommes qui avaient le niveau secondaire, contre 43,6 % ayant le niveau fondamental. La même tendance a été observée chez les femmes, 46,6 % d'entre elles ayant le niveau secondaire et 40,9 % le niveau fondamental avant le début de leur formation. Par ailleurs, le pourcentage des sortants qui n'avaient pas de niveau d'instruction avant le début de cette formation était faible, surtout chez les hommes, s'élevant à seulement 1 %.

¹ Site UNESCO

Graphique 1 : Proportion des sortants selon le niveau d’instruction avant la formation et le groupe de filières



Source : Enquête annuelle sur l’insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Parmi les sortants interviewés du groupe de filières « Agriculture/élevage », 66,2 % avaient le niveau secondaire, 22,1 % le niveau fondamental, 8,8 % le niveau supérieur et 2,9 % le niveau coranique/alphabétisé(e). Dans le groupe de filières « Agroalimentaire », 53,5 % avaient le niveau secondaire, 34,9 % le niveau fondamental, 9,3 % le niveau supérieur et 2,3 % le niveau coranique/alphabétisé(e). En ce qui concerne le groupe de filières « BTP », 52,5 % avaient le niveau secondaire, 41,2 % le niveau fondamental, 3,7 % le niveau coranique/alphabétisé(e) et 2,5 % le niveau supérieur. Dans les groupes de filières « Froid/climatisation » et « Maintenance informatique » aussi, plus de la majorité des sortants avaient le niveau secondaire, soit 62,1 % et 79,2 %, respectivement. Dans ces groupes de filières, beaucoup de sortants avaient le niveau secondaire. Par ailleurs, les sortants des groupes de filières « Photovoltaïque » et « Maintenance informatique » avaient un niveau minimal fondamental.

Contrairement aux groupes de filières précédents, plus de la majorité des sortants des groupes de filières « Couture/coiffure », « Mécanique » et « Menuiserie » avaient le niveau fondamental, soit 67,2 %, 62,5 % et 82,7 %, respectivement. Ces groupes de filières étaient essentiellement constitués des sortants qui avaient le niveau fondamental.

Tableau 4 : Répartition des sortants selon le niveau d’instruction avant la formation et la tranche d’âge

Niveau d’instruction	15-24 ans		25-34 ans		Plus de 34 ans		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	9	54,7	5	31,8	2	13,5	16	100,0
Coranique/alphabétisé(e)	22	46,7	15	31,7	10	21,6	47	100,0
Fondamental	274	62,4	137	31,3	28	6,3	439	100,0
Secondaire	279	58,6	179	37,7	18	3,7	476	100,0
Supérieur	21	42,0	29	58,0	0	0,0	50	100,0
Total	605	58,8	365	35,5	58	5,6	1 028	100,0

Source : Enquête annuelle sur l’insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Globalement, 58,8 % des sortants avaient un âge compris entre 15 et 24 ans, 35,5 % un âge compris entre 25 et 34 ans et 5,6 % plus de 34 ans. S’agissant du niveau d’instruction des sortants qui n’avaient aucun niveau avant la formation, même si l’effectif était très faible, 54,7 % étaient de la tranche d’âge 15-24 ans et 31,8 % de la tranche 25-34 ans, tandis que 13,5 % avaient plus de 34 ans. Pour le niveau coranique/alphabétisé(e),

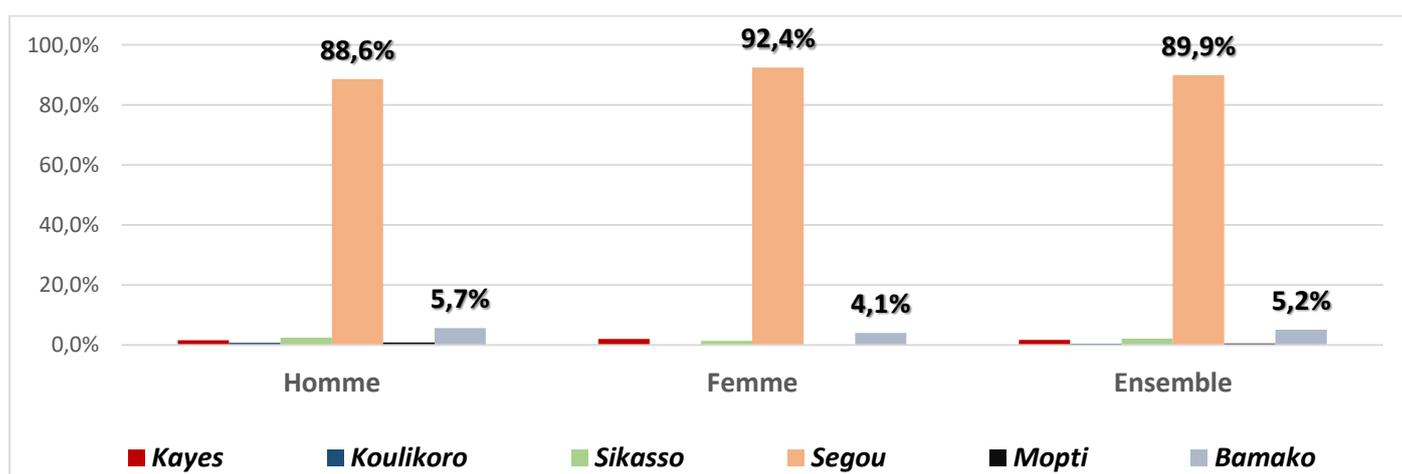
46,7 % étaient de la tranche 15-24 ans, 31,7 % appartenait à la tranche 25-34 ans et 21,6 % avaient plus de 34 ans. En ce qui concerne les sortants ayant les niveaux fondamental et secondaire, plus de la majorité avaient un âge compris entre 15 et 24 ans avec respectivement 62,4 % et 58,6 %. Pour ces niveaux d'instruction, la proportion des sortants appartenant à la tranche d'âge 15-24 ans est plus importante que celles des autres tranches d'âge.

Contrairement à la proportion des sortants ayant d'autres niveaux d'instruction, celle des sortants qui avaient le niveau supérieur était plus importante au sein de la tranche d'âge 25-34 ans que dans les autres tranches. Il convient de souligner également que parmi ces sortants, aucun n'avait plus de 34 ans.

1.3 Localité de résidence actuelle des sortants

Dans cette sous-section, il s'agit d'identifier les positions géographiques actuelles des sortants de la vague 2018 en fonction du sexe et du groupe de filières.

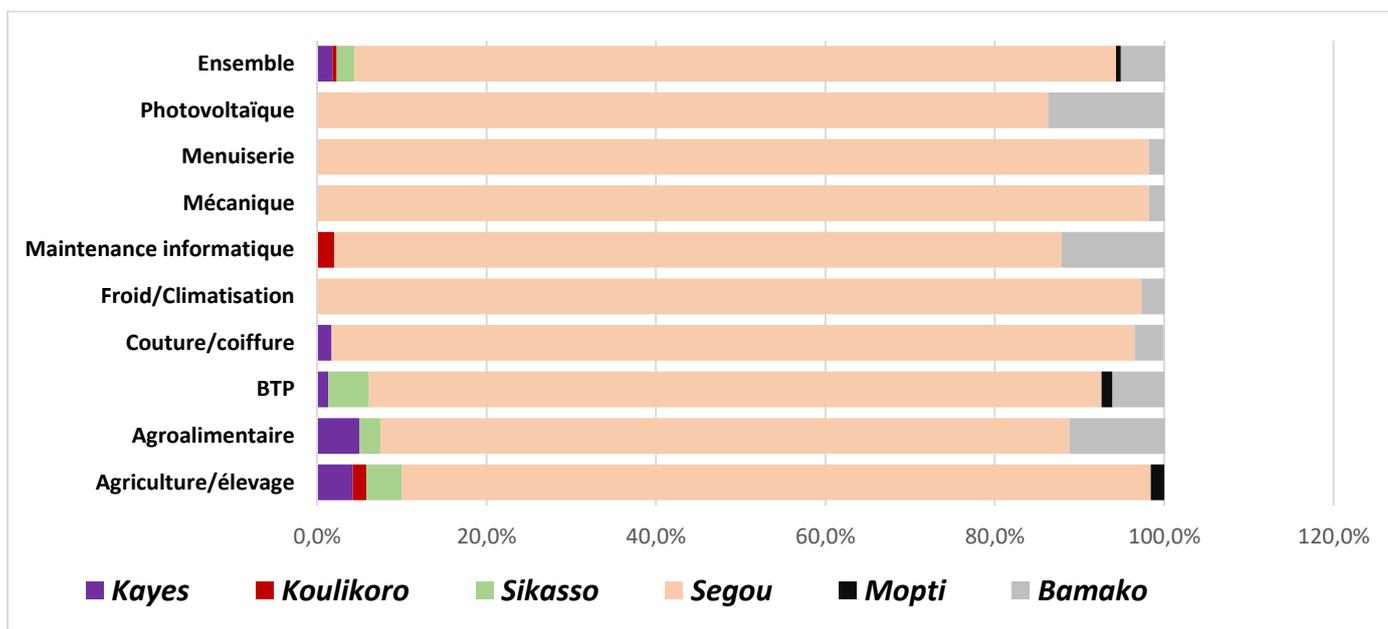
Graphique 2 : Proportion des sortants selon la localité de résidence actuelle et le sexe



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Au regard de ce graphique, environ neuf sortants sur dix (89,9 %) résidaient dans la région de Ségou, 5,2 % à Bamako, 2,1 % à Sikasso et 1,8 % à Kayes. Cette forte concentration des sortants dans la région de Ségou est due à la proximité des centres de formation. Nous observons que, quel que soit le sexe, la quasi-totalité des sortants résidaient dans la région de Ségou, soit 88,6 % d'hommes et 92,4 % de femmes. Par ailleurs, quelle que soit la région, les hommes étaient plus représentés que les femmes.

Graphique 3 : Proportion des sortants selon la localité de résidence actuelle et le groupe de filières



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

En moyenne, plus de huit sortants de la vague 2018 sur dix étaient restés dans la région de Ségou. Malgré le fait que les sortants présents dans la région de Ségou étaient majoritairement dans les tous groupes de filières mais quelques présences ont été signalées dans d'autres régions. À Bamako, 13,7 % des sortants du groupe de filières « Photovoltaïque » étaient installés. La même tendance est visible chez les sortants des groupes de filières « Agroalimentaire » et « Maintenance informatique » avec respectivement 11,3 % et 12,1 % de leurs sortants, qui étaient aussi à Bamako.

Quant à la région de Kayes, des sortants de groupes de filières « Agriculture/élevage », « Agroalimentaire », « Couture/coiffure » et « BTP » ont été repérés. Dans la région de Koulikoro, des sortants des groupes de filières « Maintenance informatique » et « Agriculture/élevage » ont été enregistrés. Par ailleurs, quelques sortants ont été identifiés dans trois groupes de filières (BTP, Agroalimentaire et Agriculture/élevage) dans la région de Sikasso et dans deux groupes de filières (BTP et Agriculture/élevage) dans la région de Mopti. Cela donne un aperçu de la mobilité des sortants à l'intérieur du Mali.

1.4 Situation professionnelle des sortants avant la formation

Cette partie traite de la situation professionnelle des sortants de la vague 2018 par rapport à la formation reçue, à l'emploi, au sans-emploi, à l'emploi dans le centre/entreprise du centre et l'emploi hors du centre/entreprise du centre. Il s'agit d'une description de la situation professionnelle des sortants avant leur accès à la formation dans les centres appuyés par le programme MLI022.

Tableau 5 : Situation professionnelle des sortants avant la formation par sexe

Situation du sortant avant la formation	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
En formation	189	27,6	89	25,9	278	27,0
Sans emploi	172	25,1	164	47,7	336	32,7
En emploi dans le centre/entreprise du centre	38	5,6	17	4,9	55	5,4
Emploi	285	41,7	74	21,5	359	34,9
Total	684	100,0	344	100,0	1 028	100,0

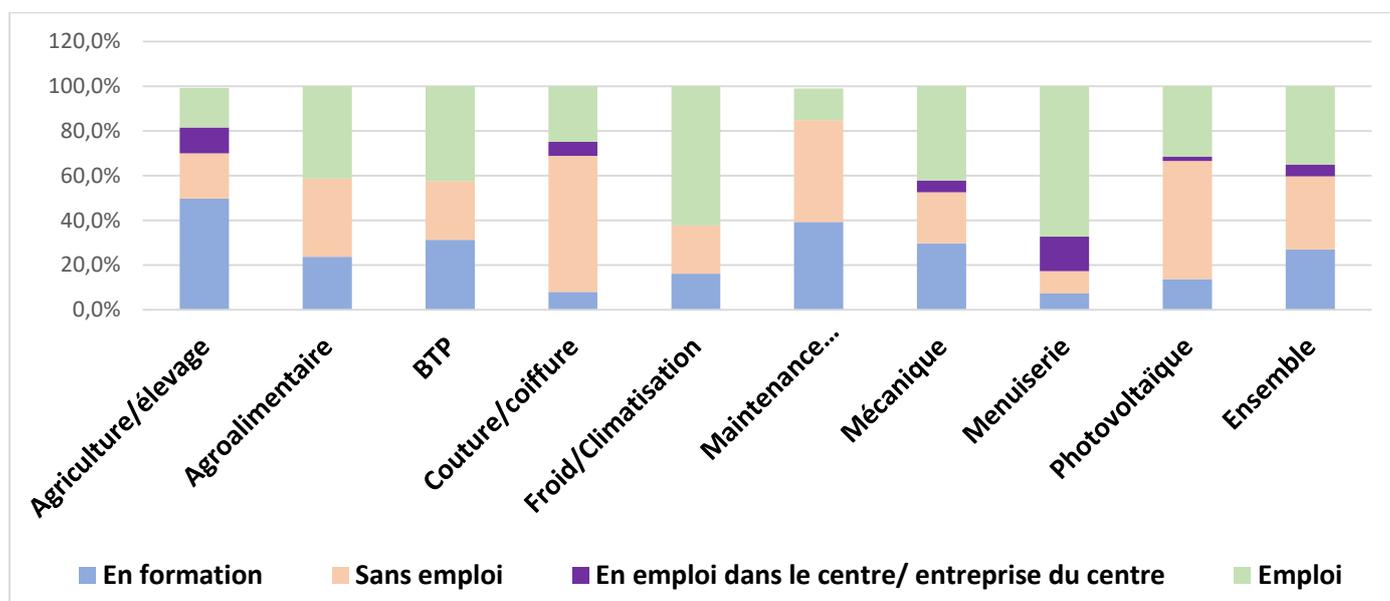
Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Globalement, 40,3 % des sortants de la vague 2018 exerçaient un emploi avant la formation, dont 5,4 % travaillaient déjà dans les centres retenus pour la formation, 32,7 % étaient sans emploi et 27,0 % suivaient une formation.

Parmi les femmes, 47,7 % étaient sans emploi, soit la proportion la plus élevée chez les femmes, 25,9 % étaient déjà en formation et 4,9 % travaillaient dans les centres retenus pour la formation. Quant aux hommes, 41,7 % travaillaient déjà, mais hors des centres retenus pour la formation. Dans cette population des hommes, 27,6 % suivaient une formation avant cette formation et 25,1 % étaient sans emploi.

Il ressort de cette analyse que les femmes étaient nombreuses à ne pas occuper un poste avant cette formation des centres appuyés par le programme MLI022 et elles étaient aussi nombreuses à suivre une formation. Par contre, une proportion importante d'homme occupait déjà un poste, mais hors des centres retenus pour la formation. Comme les femmes, ils étaient nombreux à suivre une formation. Quel que soit le sexe, les proportions d'hommes et de femmes qui travaillaient déjà dans les centres retenus pour la formation étaient faibles. Pour mieux comprendre cette situation des hommes et femmes avant la formation, une analyse des futurs groupes de filières peut donner des explications complémentaires.

Graphique 4 : Situation professionnelle des sortants avant la formation par groupe de filières



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Dans les groupes de filières « Agroalimentaire », « BTP », « Froid/climatisation » et « Maintenance informatique », aucun sortant n'avait déjà travaillé dans les centres qui les ont formés. Il est important de signaler que 62,2 % des sortants du groupe de filières « Froid/climatisation » travaillaient avant la formation. Par contre, dans les groupes de filières « Agriculture/élevage » et « Menuiserie », la proportion des sortants qui travaillaient déjà dans les centres qui les ont formés était élevée, soit 11,5 % pour les sortants du groupe « Agriculture/élevage » et 15,5 % pour ceux du groupe « Menuiserie ». Par ailleurs, 67,3 % des sortants du groupe de filières « Menuiserie » travaillaient hors des centres retenus pour la formation. Ainsi, au total 82,8 % des sortants du groupe de filières « Menuiserie » travaillaient avant la formation.

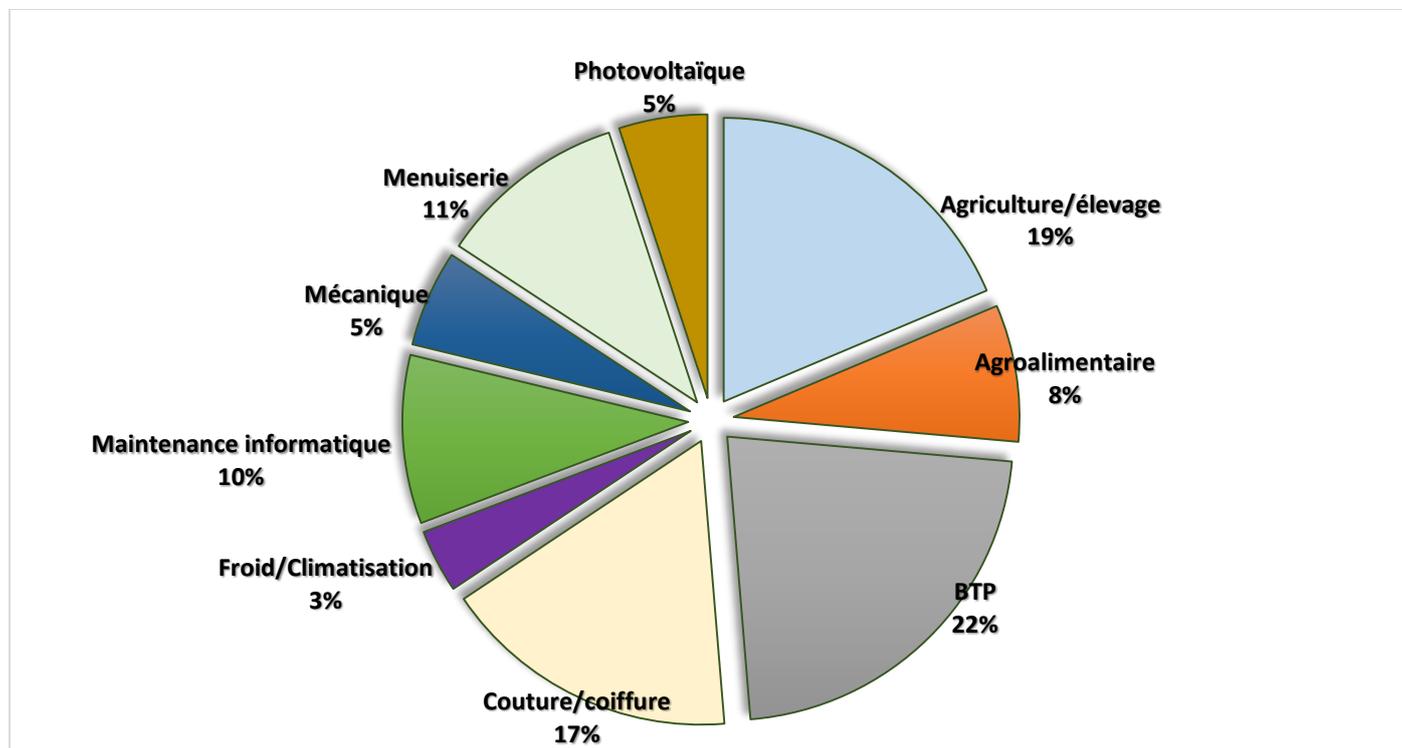
Quant aux groupes de filières « Couture/coiffure », « Photovoltaïque » et « Maintenance informatique », ils enregistraient une proportion très élevée de sortants qui étaient sans emploi avant la formation, soit 60,9 %, 52,9 % et 45,5 %, respectivement. On note dans les groupes de filières « Agriculture/élevage », « Maintenance informatique » et « BTP », une proportion importante de sortants qui étaient déjà en formation.

2 Formation suivie par les sortants

Cette partie traite des informations relatives à la formation en fonction des critères de choix de la formation et les stages pendant la formation d'une part et, du taux de satisfaction des sortants de la vague 2018 par rapport à la formation reçue selon le sexe, le groupe de filières et la tranche d'âge, d'autre part.

2.1 Filières de formation des sortants

Graphique 5 : Proportion des sortants selon le groupe de filières de formation



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Ce graphique indique que 22 % des sortants de la vague 2018 ont suivi une formation dans les filières du groupe de filières « BTP », 19 % dans l'Agriculture/élevage, 17 % dans la Couture/coiffure et 11 % dans la Menuiserie. Ces quatre groupes de filières représentent environ 70 % de l'ensemble des sortants. Les groupes de filières les moins représentatifs dans cette population étaient les groupes « Froid/climatisation » avec 3 %, « Photovoltaïque » avec 5 % et « Mécanique » avec 5 %.

Tableau 6 : Répartition des sortants selon le groupe de filières de formation et la tranche d'âge

Groupe de filières	15-24 ans		25-34 ans		Plus de 34 ans		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture/élevage	95	50,0	79	41,2	17	8,8	191	100,0
Agroalimentaire	48	60,5	26	32,6	6	7,0	80	100,0
BTP	106	46,2	117	51,2	6	2,5	229	100,0
Couture/coiffure	120	68,9	40	23,0	14	8,2	174	100,0
Froid/climatisation	17	44,8	14	37,9	6	17,2	37	100,0
Maintenance informatique	52	52,1	45	45,8	2	2,1	99	100,0
Mécanique	44	77,5	10	17,5	3	5,0	57	100,0
Menuiserie	87	78,8	19	17,3	4	3,8	110	100,0
Photovoltaïque	36	71,1	15	28,9	0	0,0	51	100,0
Total	605	58,8	365	35,5	58	5,6	1 028	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

En ce qui concerne les groupes de filières, les jeunes de 15-24 ans étaient nombreux à s'inscrire dans les filières relevant des groupes de filières « Menuiserie » (78,8 % des sortants de ce groupe), « Mécanique » (77,5 % des sortants de ce groupe) et « Photovoltaïque » (71,1 % des sortants de ce groupe). Il existe d'autres groupes de filières dans lesquels la proportion des sortants de 15-24 ans était importante, notamment les groupes « Couture/coiffure », « Agroalimentaire », « Maintenance informatique » et « Agriculture/élevage ». Par contre, dans les groupes de filières « BTP » et « Froid/climatisation », respectivement 53,8 % et 55,2 % des sortants avaient plus de 24 ans.

2.2 Choix de la formation des sortants

Dans cette sous-section, il s'agit de présenter les critères de choix de la formation selon le sexe, le groupe de filières et la tranche d'âge.

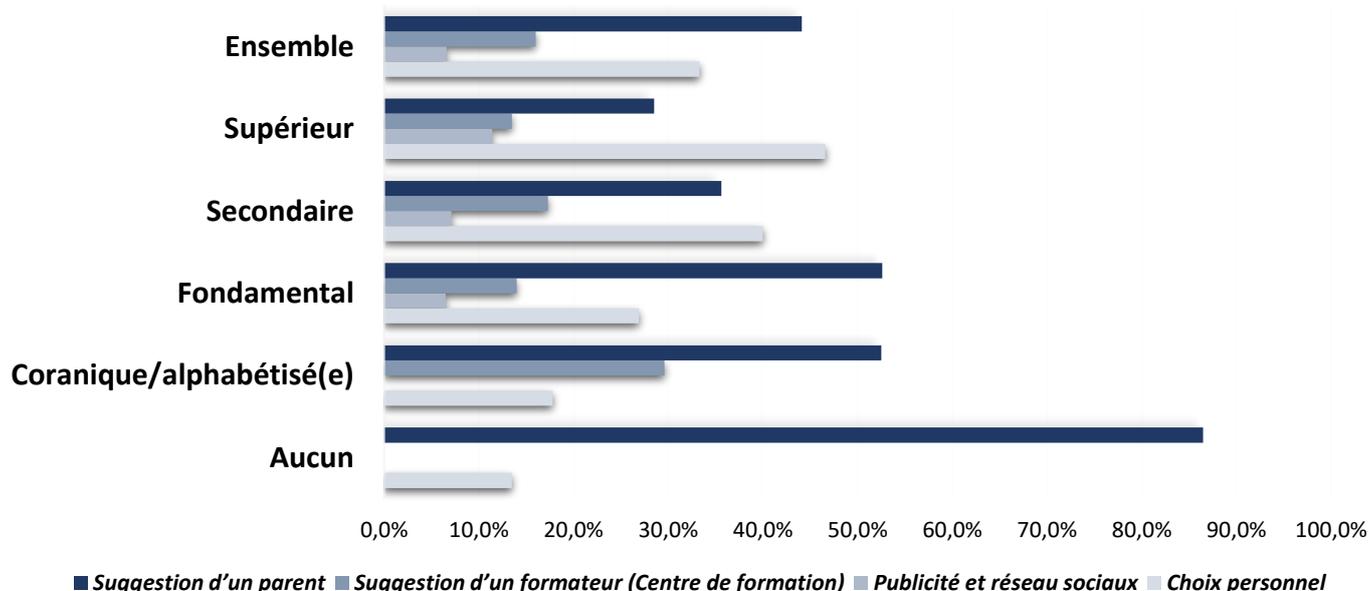
Tableau 7 : Répartition des sortants selon le choix de la formation et le sexe

Choix de la formation	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Choix personnel	248	36,3	94	27,4	342	33,3
Publicité et réseau sociaux	40	5,9	28	8,0	68	6,6
Suggestion d'un formateur (Centre de formation)	114	16,6	51	14,8	165	16,0
Suggestion d'un parent	282	41,3	171	49,8	453	44,1
Total	684	100,0	344	100,0	1 028	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Ces choix de formation ont été opérés par 44,1 % des sortants suite à une suggestion d'un parent, tandis que 33,3 % ont choisi de façon personnelle, 16 % ont suivi la suggestion d'un formateur et 6,6 % ont été motivés par les publicités et les réseaux sociaux. Quel que soit le sexe, la proportion des deux sexes était importante pour les modalités « suggestion d'un parent », « choix personnel » et « suggestion d'un formateur ».

Graphique 6 : Proportion des sortants selon le choix de la formation et le niveau d'instruction



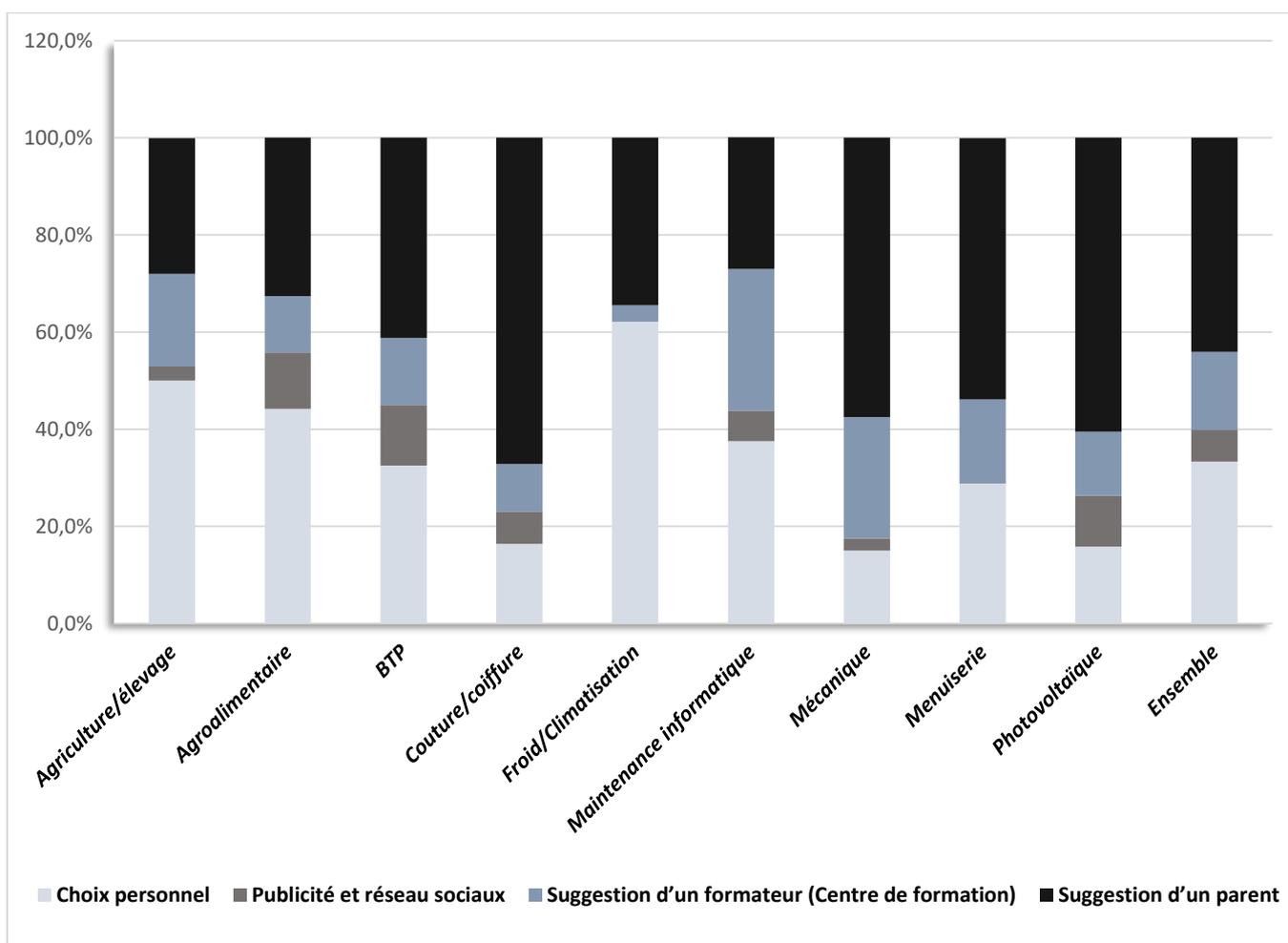
Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Le graphique montre que la grande majorité des sortants qui n'avaient pas de niveau a choisi cette formation suite à la suggestion d'un parent, soit 86,5 %. Cette même tendance est observée chez les sortants qui avaient

les niveaux d’instruction Coranique/alphabétisé(e) et Fondamental, soit 52,5 % et 52,6 %, respectivement. Ils ont bénéficié de cette formation suite à la suggestion d’un parent.

Par contre, pour les sortants qui avaient les niveaux secondaire et supérieur avant la formation, respectivement 40,0 % et 46,6 % de ces sortants ont choisi cette formation de façon personnelle. L’analyse du choix de la formation selon le niveau d’instruction montre une dépendance entre le choix de la formation et le niveau d’instruction. Plus le sortant avait un niveau d’instruction élevé plus le choix dépendait de lui-même et dans le cas contraire, le choix dépendait plus d’autres personnes.

Graphique 7 : Proportion des sortants selon le choix de la formation et le groupe de filières



Source : Enquête annuelle sur l’insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Quel que soit le groupe de filières de formation, la suggestion d’un parent domine, exception faite des groupes de filières « Agriculture/élevage », « Agroalimentaire » et « Froid/climatisation » où le choix personnel était largement dominant. En dehors de ces deux choix, la proportion des sortants guidés par la suggestion d’un formateur et par les publicités et réseaux sociaux est un peu significative. Il est à noter que des proportions importantes des sortants des groupes de filières « Maintenance informatique » et « Mécanique » avaient suivi cette formation suite à la suggestion d’un formateur du centre.

2.3 Stages pendant la formation des sortants

Sur l'ensemble des bénéficiaires de la formation, 49,4 %² avaient fait au moins un stage au moment de la formation. Il s'agit ici d'examiner les moyens d'obtention de ces stages selon le sexe, le groupe de filières et la tranche d'âge.

Tableau 8 : Répartition des sortants en stage au moment de la formation selon le moyen d'obtention du stage et le sexe

Moyens d'obtention des stages	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Centre de formation	70	20,3	84	51,5	154	30,4
Un formateur	135	39,2	24	14,7	159	31,4
Démarche personnelle	117	34,0	48	29,4	165	32,5
Un membre de la famille	22	6,4	7	4,3	29	5,7
Total	344	100,0	163	100,0	507	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

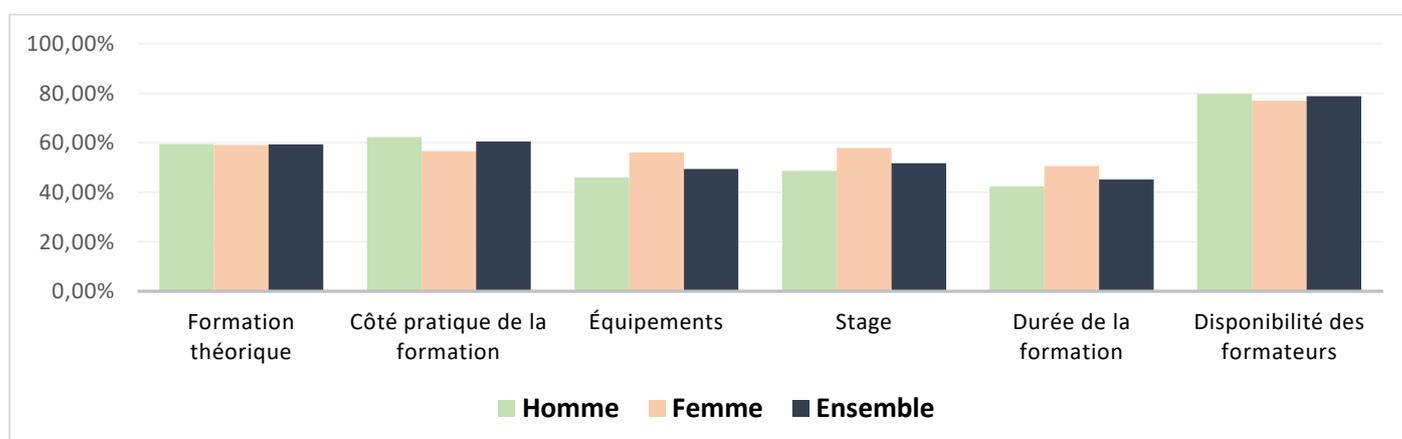
Ce tableau indique que 32,5 % des sortants ont obtenu leur stage au moment de la formation suite à des démarches personnelles, 31,4 % grâce à l'appui de leur formateur, 30,4 % grâce à l'aide du centre de formation et 5,7 % grâce à l'appui d'un membre de leur famille.

L'analyse par sexe montre que 39,2 % des hommes ont obtenu leur stage grâce à l'appui d'un formateur et 34 % suite à des démarches personnelles, tandis que les centres de formation ont été à l'origine du stage de 20,3 % d'entre eux. En revanche, chez les femmes, les centres de formation étaient à l'origine du stage de 51,5 % des sortants, contre 9,4 % qui devaient leur stage aux démarches personnelles et 14,7 % à l'appui d'un formateur.

2.4 Taux de satisfaction par rapport à la formation

Dans ce rapport, le taux de satisfaction a été défini comme étant le rapport de l'ensemble des sortants réellement satisfaits sur l'ensemble des sortants qui s'étaient prononcés. Un taux élevé indique une satisfaction des sortants, tandis qu'un faible taux exprime une insatisfaction des sortants par rapport à la formation reçue. Ce taux sera examiné selon le sexe et le groupe de filières.

Graphique 8 : Taux de satisfaction des sortants par sexe



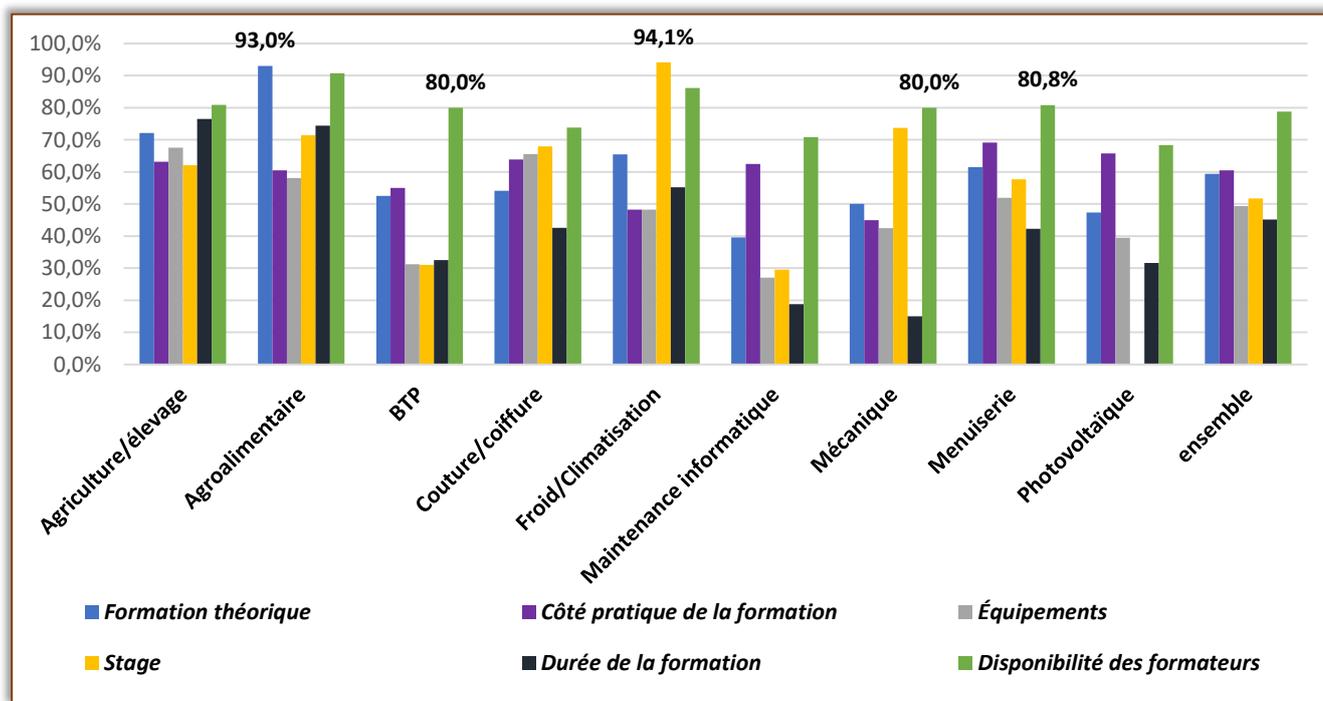
Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

² Annexe 1 : Répartition des sortants au moment de la formation

D'une générale, le degré de satisfaction des sortants était bon quant à la formation reçue dans les centres : 78,8 % des sortants ont apprécié la disponibilité des formateurs, 60,5 % étaient satisfaits du côté pratique de la formation, 59,4 % se sont déclarés satisfaits de son côté théorique, tandis que 51,7 % ont beaucoup apprécié les stages au cours de la formation. Par contre, les sortants semblaient moins satisfaits des équipements utilisés au moment de la formation, un taux de satisfaction 49,4 % ayant été enregistré.

L'analyse selon le sexe révèle qu'environ huit hommes sur dix étaient satisfaits de la disponibilité des formateurs. Cependant, ils étaient moins satisfaits des stages au moment de la formation, des équipements utilisés et de la durée de la formation avec respectivement un taux de 48,7 %, 46,0 % et 42,4 %. Quant aux femmes, elles étaient satisfaites de la formation de façon globale mais plus pour la disponibilité des formateurs avec plus de sept femmes satisfaites sur dix.

Graphique 9 : Taux de satisfaction des sortants par groupe de filières



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

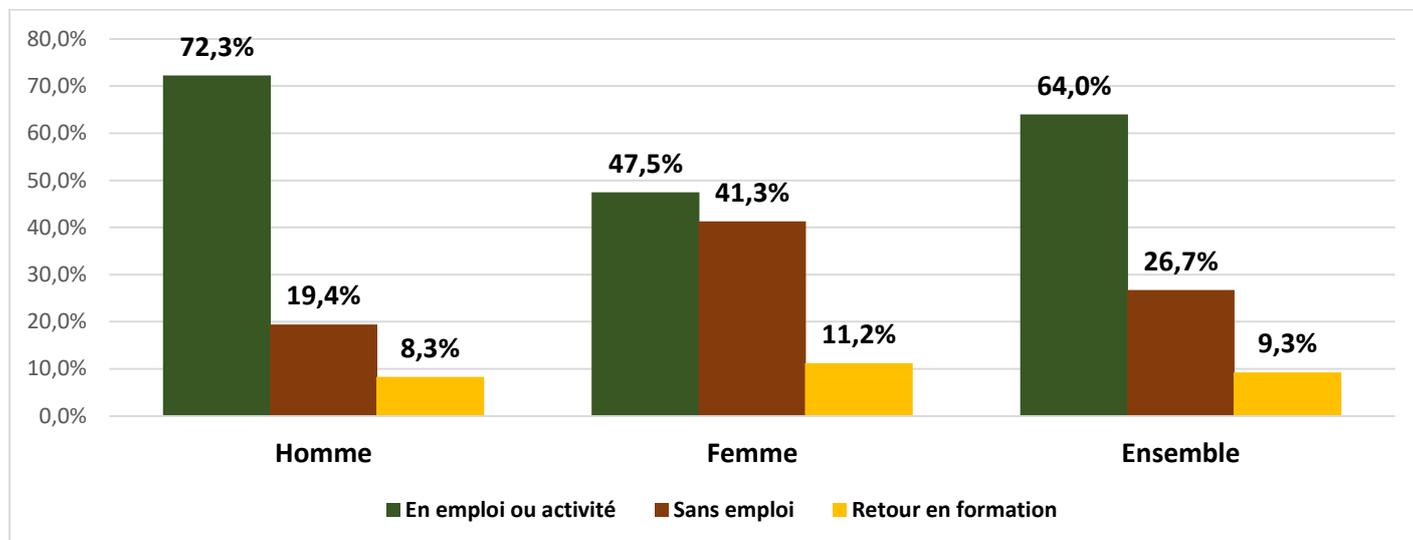
Globalement les sortants des groupes de filières « Agriculture/élevage » et « Agroalimentaire » étaient majoritairement satisfaits de la formation reçue. Par ailleurs, les sortants des groupes de filières « BTP » et « Maintenance informatique » étaient moins satisfaits des équipements utilisés, des stages effectués et de la durée de la formation. Il faut signaler que seulement 18,8 % des sortants du groupe de filières « Maintenance informatique » se sont déclarés satisfaits de la durée de la formation. Quant aux sortants du groupe de filières « Mécanique », 80 % étaient satisfaits de la disponibilité des formateurs ; mais ils n'étaient que 15,0 % à déclarer qu'ils étaient satisfaits de la durée de la formation.

Il ressort de cette analyse que l'insatisfaction des sortants est liée généralement à la durée de la formation, aux équipements utilisés et aux stages effectués au moment de la formation. Par contre, les sortants étaient beaucoup satisfaits de la disponibilité des formateurs, du côté théorique et pratique de la formation.

3 Situation professionnelle actuelle des sortants

Ce chapitre s'articule autour des questions relatives à l'emploi, au sans-emploi et au retour à la formation des sortants de la vague 2018 des centres appuyés par le programme MLI022 dans sa zone d'intervention. Le graphique ci-dessous montre la situation professionnelle de ces sortants au moment de la collecte en février 2020.

Graphique 10 : Proportion des sortants selon leur situation sur le marché du travail au moment de l'enquête et le sexe



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

En février 2020, 64 % des sortants de la vague 2018 étaient en emploi, 26,7 % étaient sans emploi et 9,3 % avaient repris une formation. Par ailleurs, au même mois en 2019, 69,5 % des sortants de la vague 2017 étaient en emploi et 4,4 % avaient repris une formation. En comparant ces deux vagues, on note une chute de la proportion des sortants en emploi de 5,5 points de pourcentage en 2020 et une hausse en 2020 de 4,9 points de pourcentage de la proportion des sortants ayant repris la formation. Étant donné que la proportion des sortants sans emploi varie très peu entre 2019 et 2020, on pourrait retenir que cette baisse des sortants en emploi en 2020 est due au fait qu'une proportion de sortants plus importante qu'en 2019 avaient repris une formation en 2020.

L'analyse selon le sexe indique que la structure de la situation professionnelle des hommes en 2020 reste presque identique à celle de 2019³, tandis que celle des femmes en 2020 est différente de celle des femmes de 2019. On y trouve en 2020, une proportion de femmes en emploi (46,3 %) est importante que celle de femmes sans emploi (43,8 %). Par contre, en 2019, la proportion de femmes sans emploi (53,9 %) était plus élevée que celle des femmes en emploi (39,3 %). Il est intéressant de mentionner que 11,2 % des femmes ont repris une nouvelle formation pour se perfectionner.

Bien que la proportion des sortants en emploi soit en baisse en 2020, celle des femmes a augmenté de 7 points de pourcentage par rapport au niveau de 2019. Cette baisse des sortants en emploi n'est pas due au sans-emploi, mais au fait que les sortants sont désireux de se perfectionner.

³ Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par Lux-Dev, ONEF 2019, Graphique 6.

3.1 Emploi

La présente section permet d'analyser la situation des sortants de la vague 2018 en emploi en fonction de mode d'insertion du sortant, du statut dans l'activité du sortant, du temps de travail pendant la semaine, du secteur économique de l'entreprise dans laquelle travaille le sortant, du type de contrat du sortant, du mode de paiement du sortant, du revenu mensuel moyen gagné par le sortant, du type d'entreprise du sortant, du lieu d'implantation de l'entreprise, du lien entre la formation suivie et de l'emploi actuel du sortant et, enfin, du taux d'insertion des sortants.

3.1.1 Mode d'insertion

Le tableau ci-dessous présente les différentes voies par lesquelles les sortants de la vague 2018 ont eu accès à un emploi. Parmi les procédures d'accès à un emploi, les plus utilisées par les sortants étaient au nombre de cinq, à savoir : i) les relations personnelles ; ii) l'accès direct auprès de l'employeur ; iii) la création d'entreprise ; iv) les concours ; et v) les petites annonces et les médias.

Tableau 9 : Répartition des sortants en emploi selon le mode d'obtention et le sexe

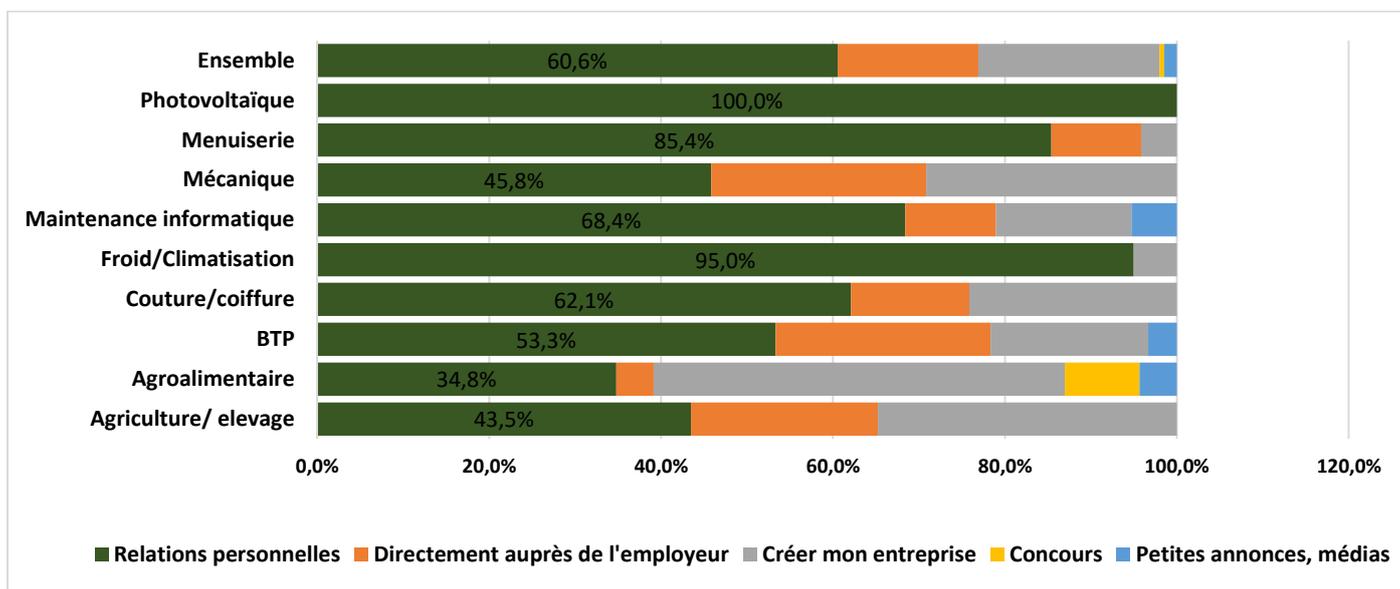
Mode d'insertion	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Relations personnelles	312	63,0	87	53,1	398	60,6
Directement auprès de l'employeur	87	17,5	21	12,9	108	16,4
Créer mon entreprise	90	18,1	49	30,0	139	21,1
Concours	0	0,0	4	2,3	4	0,6
Petites annonces, médias	7	1,4	3	1,8	10	1,5
Total	495	100,0	163	100,0	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Comme beaucoup d'études réalisées par l'ONEF, les relations personnelles étaient la procédure la plus utilisée par les jeunes pour accéder à un emploi. Cette étude, dont les résultats ne font pas exception à la règle, montre que 60,6 % des sortants ont trouvé un emploi grâce aux relations personnelles, 21,1 % ont créé leur propre entreprise, 16,4 % ont recherché directement un emploi auprès de leur employeur et seulement 2,1 % sont passés par les petites annonces et les concours pour accéder à un emploi.

L'analyse du mode d'insertion par sexe montre que les procédures les plus utilisées par les femmes étaient les relations personnelles et la création d'entreprise avec 53,1 % et 30 %, respectivement. Il est intéressant de noter que seulement les femmes ont pu accéder à un emploi grâce aux concours, mais ne représentent que 2,3 % de leur effectif. Quant aux hommes, 63 % ont usé des relations personnelles pour trouver un emploi et 18,1 % ont créé leur propre entreprise.

Graphique 11 : Répartition des sortants en emploi selon le mode d'insertion et le groupe de filières (%)



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Quel que soit le groupe de filières, les relations personnelles restent les procédures les plus utilisées pour trouver un emploi, avec surtout des proportions très remarquables dans certains groupes de filières. On observe que tous les sortants du groupe « Photovoltaïque » et 95 % des sortants du groupe « Froid/climatisation » ont accédé à un emploi grâce aux relations personnelles. Les sortants des groupes de filières « Agroalimentaire » et « Agriculture/élevage » étaient beaucoup tentés par l'idée de créer leur propre entreprise, représentant respectivement 47,8 % et 34,8 %. Seuls des sortants du groupe de filières « Agroalimentaire » étaient passés par un concours pour accéder à un emploi. On constate également dans d'autres groupes de filières que les sortants ne se limitent pas aux relations personnelles ; ils tentent leur chance auprès des employeurs, créent leur propre entreprise et utilisent les médias pour accéder à un emploi.

Globalement les relations personnelles étaient le moyen le plus utilisé par les sortants pour accéder à un emploi. Toutefois, les sortants des groupes de filières « Agroalimentaire », « Agriculture/élevage » et « Mécanique » ont davantage recours à d'autres moyens que les relations personnelles pour accéder à un emploi.

3.1.2 Statut dans l'activité

Le tableau ci-après dresse une comparaison entre les statuts des femmes, d'une part, et entre les statuts des hommes, d'autre part, dans l'activité exercée.

Tableau 10 : Répartition des sortants en emploi selon le statut dans l'activité et le sexe

Statut dans l'activité	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Je travaille à mon propre compte	193	39,0	84	51,3	277	42,1
Je travaille au compte d'une autre personne	288	58,2	79	48,7	367	55,9
Je travaille dans l'entreprise familiale sans rémunération	13	2,7	0	0,0	13	2,1
Total	495	100,0	163	100,0	658	100,0

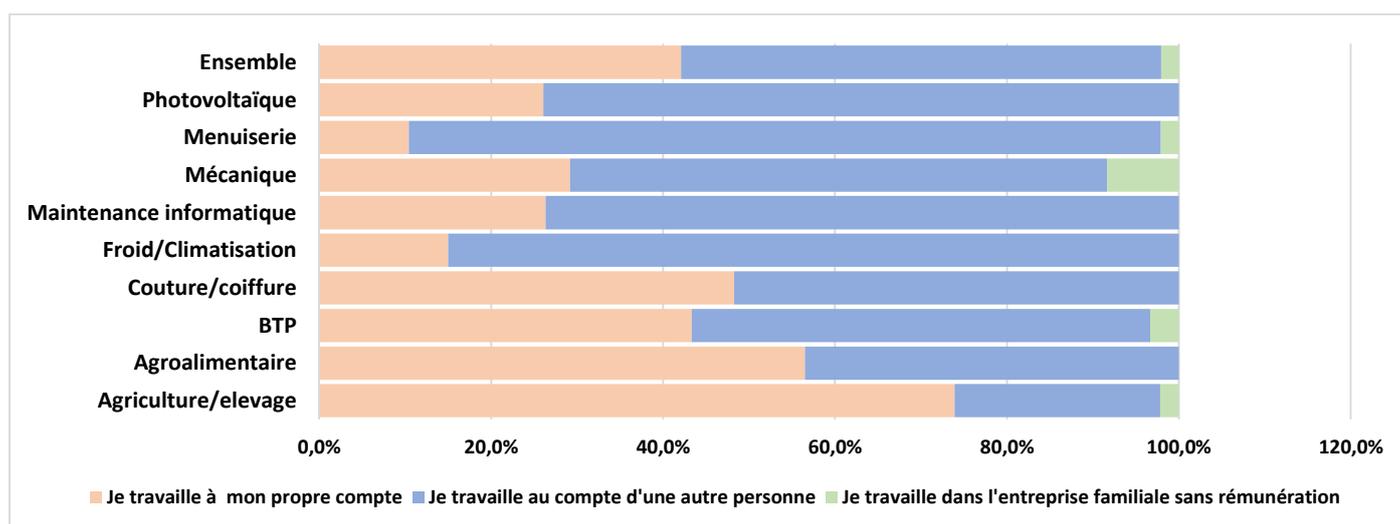
Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Globalement, 55,9 % des sortants travaillent au compte d'une autre personne. Ils sont suivis de 42,1 % qui travaillent à leur propre compte et de seulement 2,1 % qui travaillent au sein de l'entreprise familiale sans rémunération.

Au sein de la population des femmes, le nombre de femmes travaillant à leur propre compte est supérieur à celui des femmes travaillant au compte d'une autre personne, soit 84, contre 79. Il a été constaté qu'aucune femme ne travaille dans une entreprise familiale. Quant à la population des hommes, le nombre d'hommes travaillant au compte d'une autre personne est largement supérieur au nombre d'hommes travaillant à leur propre compte, soit 288, contre 193. On pourra retenir de cette analyse que les hommes étaient plus tentés de travailler au compte d'autres personnes, tandis que les femmes préféraient juste avoir un emploi rémunéré.

Le graphique ci-dessous décrit le statut dans l'activité des sortants des différents groupes de filières.

Graphique 12 : Répartition des sortants en emploi selon le statut dans l'activité et le groupe de filières (%)



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Il ressort du graphique que 73,9 % des sortants du groupe de filières « Agriculture/élevage » et 56,5 % du groupe « Agroalimentaire », 48,3 % du groupe « Couture/coiffure » et 43,3 % du groupe « BTP » travaillaient à leur propre compte. Ces proportions de sortants travaillant à leur propre compte issus de ces quatre groupes de filières étaient chacune supérieure à la proportion moyenne de l'ensemble des sortants travaillant à leur propre compte. Parmi les quatre groupes de filières, les deux derniers enregistrent une proportion très importante de sortants travaillant au compte d'autre personne, soit 51,7 % pour les sortants du groupe « Couture/coiffure » et 53,3 % pour ceux du groupe « BTP ».

Par ailleurs, il existe des groupes de filières dont les sortants étaient plus tentés à travailler au compte d'une autre personne comme le groupe « Menuiserie », avec 87,5 %, le groupe « Froid/climatisation », avec 85 %, le groupe « Maintenance informatique », avec 73,9 %, le groupe « Photovoltaïque », avec 73,3 % et le groupe « Mécanique », avec 62,5 %. À l'exception des groupes de filières « Maintenance informatique », « Couture/coiffure » et « Froid/climatisation », on trouve dans les autres groupes au moins une petite proportion des sortants qui travaillent sans rémunération.

Cette analyse confirme le fait que les sortants des groupes de filières « Agriculture/élevage », « Agroalimentaire » et « Couture/coiffure » ont la propension à créer leur propre entreprise, car ils étaient

nombreux à travailler à leur propre compte, contrairement à ceux des groupes de filières « Menuiserie » et « Froid/climatisation ».

3.1.3 Temps de travail

Dans cette partie, il sera question d'analyser la durée hebdomadaire en heures de travail des sortants à travers des variables comme le sexe, la tranche d'âge et le groupe de filières du sortant.

Tableau 11 : Répartition des sortants en emploi selon la durée hebdomadaire de travail et le sexe

Durée hebdomadaire	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 35 heures	38	7,7	60	36,6	98	14,9
35-48 heures	217	43,9	59	36,1	276	42,0
Plus de 48 heures	239	48,3	44	27,3	283	43,1
Total	495	100,0	163	100,0	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

D'une manière générale, 43,1 % des sortants passent plus de 48 heures à travailler par semaine, 42 % entre 35 et 48 heures, tandis que 14,9 % consacrent moins de 35 heures par semaine à leur activité.

Parmi les femmes, 36,6 % travaillent moins de 35 heures par semaine, contre 27,3 % qui travaillent plus de 48 heures par semaine. Quant aux hommes, 48,3 % travaillent plus de 48 heures par semaine, contre 7,7 % qui travaillent moins de 35 heures par semaine. Le tableau suivant donne des explications plus précises concernant le volume horaire hebdomadaire travaillé par les sortants.

Tableau 12 : Répartition des sortants en emploi selon la durée hebdomadaire de travail et la tranche d'âge

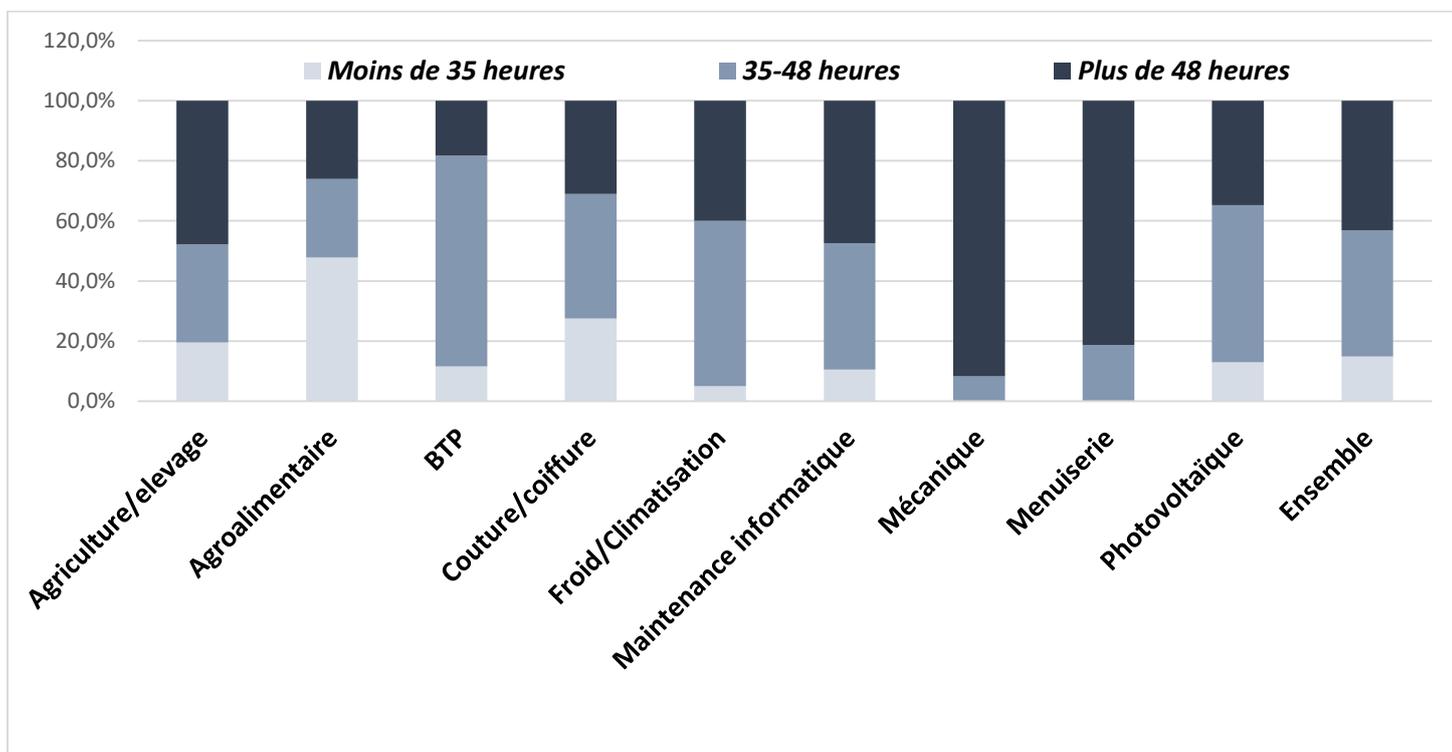
Durée hebdomadaire	15-24 ans		25-34 ans		Plus de 34 ans		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 35 heures	35	36,0	56	57,3	7	6,7	98	100,0
35-48 heures	128	46,5	129	46,7	19	6,8	276	100,0
Plus de 48 heures	180	63,4	86	30,4	18	6,2	283	100,0
Total	343	52,2	271	41,3	43	6,5	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Parmi les sortants qui consacrent moins de 35 heures par semaine aux activités de l'entreprise, 57,3 % ont 25-34 ans, 36 % ont 15-24 ans et 6,7 % ont plus de 34 ans. La même tendance est observée chez les sortants qui ont un volume horaire de travail hebdomadaire de 35-48 heures. Par contre, pour les sortants qui travaillent plus de 48 heures par semaine, 63,4 % représentent la population la plus jeune de cette étude, soit les 15-24 ans, tandis que 30,4 % ont 25-34 ans.

Cette analyse montre que les plus jeunes ont un volume horaire de travail hebdomadaire plus élevé que les autres tranches d'âge. Par contre, les sortants âgés de plus de 24 ans travaillent moins d'heures par semaine que ceux de la tranche d'âge 15-24 ans.

Graphique 13 : Répartition des sortants en emploi selon la durée hebdomadaire de travail et le groupe de filières (%)



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Il ressort de ce graphique que 91,7 % des sortants du groupe de filières « Mécanique » en emploi consacraient plus de 48 heures par semaine dans l'exercice de leur activité, suivis de ceux du groupe de filières « Menuiserie » avec 81,2 % des sortants. Le groupe de filières qui se rapprochait de ces deux groupes était celui de l'Agriculture/élevage avec 47,8 % des sortants. Quant aux sortants du groupe de filières « BTP », 70 % avaient un volume horaire hebdomadaire de travail de 35-48 heures. Mais, on ne saurait surtout pas négliger les 18,3 % qui passaient plus de 48 heures par semaine à travailler.

Concernant les autres groupes de filières, l'on a constaté que 55 % des sortants du groupe « Froid/climatisation », 52,9 % du groupe « Photovoltaïque » et 42,1 % du groupe « Maintenance informatique » avaient un volume horaire hebdomadaire de 35-48 heures. En revanche, 47,8 % des sortants du groupe de filières « Agroalimentaire » travaillaient moins de 35 heures par semaine, suivis de loin des sortants du groupe « Couture/coiffure » (27,6 %).

On peut retenir de cette analyse que les sortants des groupes de filières « Mécanique » et « Menuiserie » – qui étaient majoritairement des jeunes – consacrent plus de temps à l'exercice de leur activité. Par contre, les groupes de filières « Couture/coiffure » et « Agroalimentaire » – dont les femmes constituent la majorité de la population – consacrent moins de temps par semaine à leur emploi.

3.1.4 Secteur économique

La classification utilisée dans cette étude s'inspire des secteurs économiques retenus dans le document du Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) de 2015, qui est une référence pour le secteur de la formation professionnelle. Néanmoins certaines activités principales (métiers) non classées par le PRODEFPE ont été adaptées avec la création d'une nouvelle classe.⁴ Il sera analysé dans cette partie les secteurs économiques dans lesquels les sortants travaillent, selon le sexe et la tranche d'âge du sortant.

Tableau 13 : Répartition des sortants en emploi selon le secteur économique et le sexe

Secteur économique	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	14	2,8	3	1,7	17	2,6
Artisanat	37	7,5	57	35,2	95	14,4
Restauration	30	6,1	27	16,8	58	8,8
Bâtiment	126	25,5	0	0,0	126	19,2
Menuiserie	108	21,8	2	1,3	110	16,7
Énergies nouvelles et renouvelables	12	2,4	0	0,0	12	1,8
Mécanique	36	7,2	0	0,0	36	5,4
Élevage	53	10,8	14	8,6	67	10,2
Mines	6	1,1	0	0,0	6	0,9
Commerce	42	8,6	34	20,9	76	11,6
Services	30	6,1	25	15,5	55	8,4
Total	495	100,0	163	100,0	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

De façon générale, les sortants ont été identifiés dans onze secteurs économiques. Les secteurs économiques dans lesquels ils étaient nombreux étaient ceux du bâtiment, de la menuiserie et de l'artisanat, avec respectivement 19,2 %, 16,7 % et 14,4 % des sortants en emploi. Quant aux secteurs des mines, de l'agriculture et des énergies nouvelles et renouvelables, ils ont enregistré les plus faibles proportions de sortants en emploi.

L'analyse par sexe des secteurs économiques révèle que les femmes étaient plus tentées par des secteurs économiques comme l'artisanat, le commerce et la restauration, avec respectivement 35,2 %, 20,9 % et 16,8 % de sortants de sexe féminin en emploi. Quant aux hommes, ils étaient plus attirés par des secteurs tels que le bâtiment et la menuiserie, avec respectivement 25,5 % et 21,8 % d'hommes. Par ailleurs, dans les secteurs de l'élevage et de l'agriculture, l'écart entre la proportion des hommes et des femmes est relativement faible.

On peut retenir de cette analyse qu'il y a des secteurs économiques faits pour les femmes, d'une part, et des secteurs faits pour les hommes, d'autre part. Cependant, il est intéressant de souligner que dans certains secteurs économiques comme l'élevage et l'agriculture, les deux sexes arrivent à émerger sans une discrimination notable.

⁴ Enquête annuelle de satisfaction des employeurs des sortants des centres de formation professionnelle appuyés par le projet Lux-Dev dans sa zone d'intervention

Tableau 14 : Répartition des sortants en emploi selon le secteur économique et la tranche d'âge

Secteur économique	15-24 ans		25-34 ans		Plus de 34 ans		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	11	3,3	3	1,0	3	6,5	17	2,6
Artisanat	57	16,6	29	10,8	8	19,2	95	14,4
Restauration	22	6,5	33	12,3	2	4,3	58	8,8
Bâtiment	46	13,3	74	27,1	7	16,3	126	19,2
Menuiserie	85	24,8	20	7,4	4	9,8	110	16,7
Énergies nouvelles et renouvelables	8	2,3	4	1,5	0	0,0	12	1,8
Mécanique	20	5,8	10	3,7	6	13,2	36	5,4
Élevage	20	5,7	39	14,5	8	19,6	67	10,2
Mines	3	,8	3	1,0	0	0,0	6	,9
Commerce	47	13,7	26	9,8	3	6,6	76	11,6
Services	24	7,0	29	10,8	2	4,3	55	8,4
Total	343	100,0	271	100,0	43	100,0	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Tel qu'il ressort de ce tableau, les secteurs économiques privilégiés des 15-24 ans étaient la menuiserie, l'artisanat, le commerce et le bâtiment, qui enregistraient respectivement 24,8 %, 16,6 %, 13,7 % et 13,3 % des sortants de cette tranche d'âge. Quant aux sortants âgés de 25-34 ans, ils étaient mieux représentés dans des secteurs économiques tels que le bâtiment avec 27,1 %, l'élevage avec 14,5 % et la restauration avec 14,5 %. Enfin, s'agissant des sortants appartenant à la dernière tranche d'âge, 19,6 % travaillaient dans le secteur de l'élevage, 19,2 % dans celui de l'artisanat, 16,3 % dans celui du bâtiment et 13,2 % dans celui de la mécanique.

Il convient de retenir de cette analyse que les plus jeunes étaient généralement employés dans des secteurs économiques qui demandent beaucoup d'efforts physiques. Par contre, les plus âgés étaient employés dans des secteurs économiques exigeant beaucoup de technicité.

3.1.5 Types de contrat

Dans cette partie du rapport, il est question d'analyser les types de contrat retenus pour cette étude par sexe et secteur économique. Les types de contrat retenus pour cette étude étaient l'accord verbal, le contrat écrit et le « rien du tout ». L'accord verbal se définit comme un contrat qui n'a pas fait l'objet d'un écrit. Quant au « rien du tout », il se définit comme l'inexistence d'accord (ni verbal, ni écrit) entre deux parties. Le tableau ci-après présente la situation des sortants en emploi selon le type de contrat et le sexe du sortant.

Tableau 15 : Répartition des sortants en emploi par type de contrat et sexe

Type de contrat	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Accord verbal	96	19,4	42	25,7	138	21,0
Contrat écrit	14	2,9	11	7,0	26	3,9
Rien du tout	384	77,7	110	67,3	494	75,1
Total	495	100,0	163	100,0	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

L'analyse du type de contrat des sortants en emploi révèle que 75,1 % des sortants n'avaient ni d'accord verbal ni de contrat avec leurs employeurs, 21 % avaient un accord verbal avec l'employeur et 3,9 % disposaient d'un contrat.

L'analyse selon le sexe du sortant révèle que 67,3 % des femmes n'avaient ni d'accord verbal ni de contrat, mais 7 % d'elles disposaient d'un contrat écrit, soit une proportion nettement supérieure à la moyenne globale. Quant aux hommes, 77,7 % n'avaient ni d'accord verbal ni de contrat et seuls 2,9 % disposaient d'un contrat

écrit. Comme en 2019, la proportion de femmes dans les emplois plus ou moins sécurisés reste plus importante que celle des hommes.

Tableau 16 : Répartition des sortants en emploi par type de contrat et secteur économique

Secteur économique	Accord verbal		Contrat écrit		Rien du tout		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	0	0,0	0	0,0	17	100,0	17	100,0
Artisanat	51	53,5	1	1,3	43	45,1	95	100,0
Restauration	3	5,6	6	9,8	49	84,6	58	100,0
Bâtiment	14	11,3	1	1,0	111	87,7	126	100,0
Menuiserie	30	27,4	0	0,0	80	72,6	110	100,0
Énergies nouvelles et renouvelables	1	11,1	0	0,0	11	88,9	12	100,0
Mécanique	9	24,0	0	0,0	27	76,0	36	100,0
Élevage	8	12,5	0	0,0	59	87,5	67	100,0
Mines	0	0,0	0	0,0	6	100,0	6	100,0
Commerce	8	9,9	0	0,0	69	90,1	76	100,0
Services	14	24,8	17	31,5	24	43,7	55	100,0
Total	138	21,0	26	3,9	494	75,1	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Il ressort de l'analyse du type de contrat par secteur économique que la grande majorité des sortants travaillant dans ces secteurs n'avaient ni un accord verbal ni un contrat écrit avec l'employeur. Les secteurs économiques dans lesquels cette situation est plus remarquable étaient l'agriculture (tous les sortants), les mines (tous les sortants), le commerce (90,1 % des sortants), les énergies nouvelles et renouvelables (88,9 % des sortants), le bâtiment (87,7 % des sortants), l'élevage (87,5 % des sortants) et la restauration (84,6 % des sortants).

Par ailleurs, 31,5 % des sortants travaillant dans le secteur économique des services avaient un contrat écrit avec l'employeur. Ces sortants représentaient aussi 65,4 % (17/26) des contrats écrits signés par les sortants de la vague 2018. Quel que soit le secteur économique, la grande majorité des sortants occupaient des emplois moins sécurisés. Le tableau suivant pourra mieux éclairer l'analyse de cette situation.

Tableau 17 : Répartition des sortants en emploi par type de contrat et tranche d'âge

Secteur économique	15-24 ans		25-34 ans		Plus de 34 ans		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Accord verbal	82	59,5	46	33,1	10	7,4	138	100,0
Contrat écrit	10	40,9	13	49,1	3	9,9	26	100,0
Rien du tout	251	50,8	213	43,1	30	6,1	494	100,0
Total	343	52,2	271	41,3	43	6,5	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Ce tableau indique que 59,5 % des accords verbaux ont été passés entre les employeurs et les sortants de 15-24 ans, contre 7,4 % entre les plus de 34 ans et les employeurs. Pour les contrats écrits entre les sortants et les employeurs, les sortants de 25-34 ans étaient les mieux représentés avec 49,1 %, contre 40,9 % pour les 15-24 ans.

Quelle que soit la tranche d'âge, les effectifs des sortants n'ayant ni accord verbal ni contrat écrit étaient les plus importants, avec une proportion plus élevée dans la classe des jeunes de 15-24 ans. Ces chiffres justifient un peu plus l'analyse faite dans le tableau précédent.

3.1.6 Mode de paiement des sortants

Cette partie établit une comparaison entre les modes de paiement des sortants d'une partie et analyse, d'autre part, les modes de paiement dans les différents secteurs économiques. Dans ce rapport, six façons de rémunérer les sortants ont été identifiées, à savoir le salaire fixe, le bénéfice, la commission, ainsi que la rémunération à la tâche, au jour ou à l'heure de travail et en nature.

Tableau 18 : Répartition des sortants en emploi selon le mode de paiement et le sexe

Mode de paiement	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	146	29,6	44	26,9	190	28,9
Bénéfices	81	16,3	65	39,7	145	22,1
Commission	5	1,0	3	1,7	8	1,2
À la tâche	184	37,3	40	24,7	225	34,1
Au jour ou à l'heure de travail	57	11,6	11	7,0	69	10,4
En nature (produits, nourriture, hébergement, etc.)	5	1,0	0	0,0	5	0,8
N'est pas rémunéré	16	3,3	0	0,0	16	2,5
Total	495	100,0	163	100,0	658	100,0

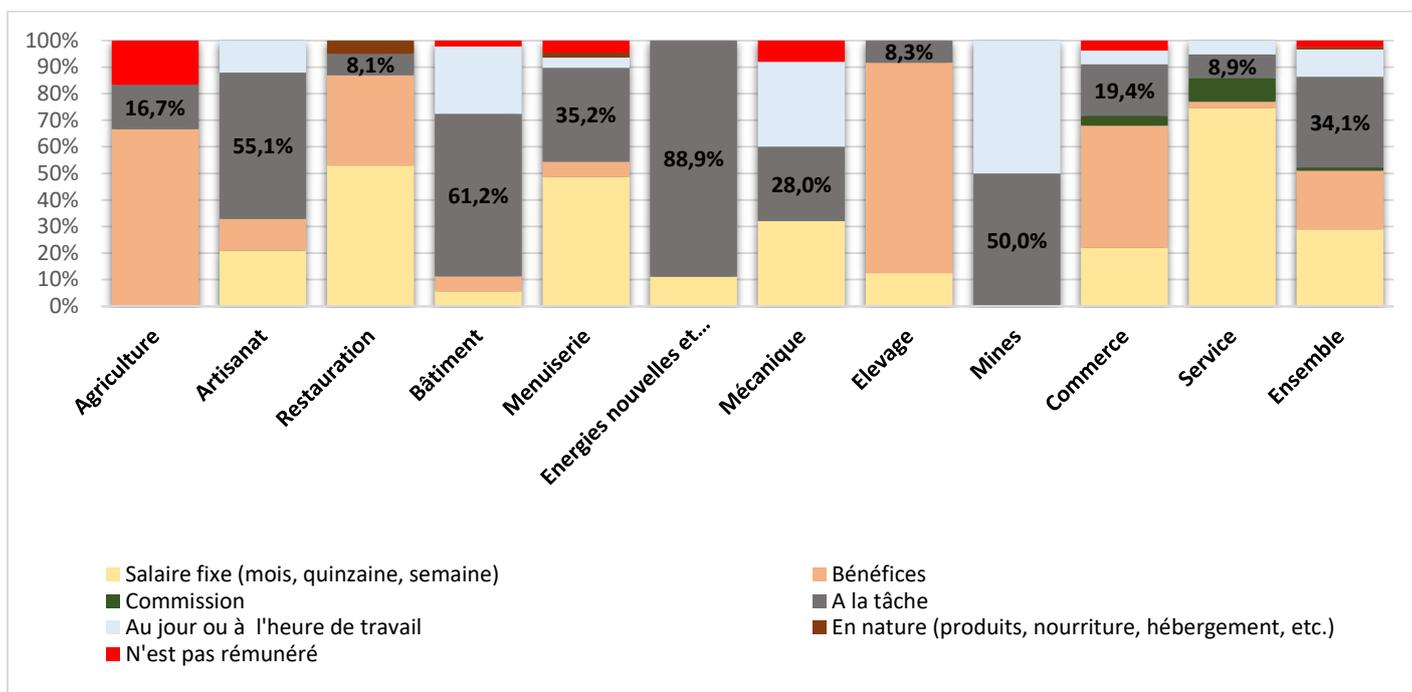
Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

D'une manière générale, 34,1 % des sortants étaient payés à la tâche, soit la plus importante proportion, suivis de 28,9 % qui gagnaient un salaire fixe et de 22,1 % qui bénéficiaient du revenu de leurs activités. Il est intéressant de noter que 10,4 % des sortants étaient payés au jour ou à l'heure et que 2,5 % n'étaient pas rémunérés.

L'analyse par sexe du mode de paiement montre que le mode de paiement des femmes était différent de celui des hommes. Pour les femmes, 39,7 % bénéficiaient du revenu de leurs activités, suivies de 26,9 % qui gagnaient un salaire fixe et de 24,7 % qui étaient payées à la tâche. Par ailleurs, toutes les femmes gagnaient au moins un revenu et aucune d'elles n'était payée en nature.

Par contre, le mode de paiement chez les hommes ressemble beaucoup à celui de l'ensemble des sortants, 37,3 % étant payés à la tâche, suivis de 29,5 % qui gagnaient un salaire fixe et de 16,3 % qui bénéficiaient du revenu de leurs activités. En plus de révéler des emplois moins sécurisés et une proportion importante des sortants qui étaient payés à la tâche, ceci peut présager des emplois précaires. Mais, il serait plus pertinent d'analyser le mode de paiement par secteur économique et tranche d'âge.

Graphique 14 : Proportion des sortants en emploi selon le mode de paiement et le secteur économique (%)



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

En observant le graphique, il apparaît que 74,6 % des sortants travaillant dans le secteur économique des services gagnaient un salaire fixe, soit la plus importante proportion de ce secteur. On retrouve aussi dans le secteur de la restauration une proportion importante de sortants qui gagnaient un salaire fixe. Ils représentaient 53 % des sortants travaillant dans ce secteur et étaient suivis de 33,9 % des sortants de ce secteur qui bénéficiaient du revenu de leurs activités. Dans le secteur du commerce, 45,8 % des sortants bénéficiaient du revenu de leurs activités, suivis de 22,1 % qui gagnaient un salaire fixe, puis de 19,4 % qui étaient payés à la tâche.

Par ailleurs, dans certains secteurs comme l'élevage et l'agriculture, le mode de paiement le plus fréquent était le bénéfice tiré de l'activité. La proportion des sortants payés par ce mode était très élevée, soit 66,7 % des sortants pour l'agriculture et 79,2 % pour l'élevage. Il faut signaler que la proportion des sortants non rémunérés dans le secteur de l'agriculture est très élevée, comparativement à la moyenne de l'ensemble, soit 16,7 %.

Il existe aussi des secteurs économiques dans lesquels le mode de paiements le plus prisé était le paiement à la tâche. Il s'agit des secteurs des énergies nouvelles et renouvelables, du bâtiment, de l'artisanat et des mines. Quant aux sortants travaillant dans le secteur des mines, ils étaient tous orientés vers deux modes de paiement, à savoir le paiement à la tâche, avec 50 %, et le paiement au jour ou à l'heure de travail, avec 50 %.

Tableau 19 : Répartition des sortants en emploi selon le mode de paiement et la tranche d'âge

Mode de paiement	15-24 ans		25-34 ans		Plus de 34 ans		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	119	34,7	65	23,9	6	13,9	190	28,9
Bénéfices	67	19,6	62	22,9	16	37,1	145	22,1
Commission	5	1,4	3	1,1	0	0,0	8	1,2
À la tâche	106	30,9	111	40,8	8	17,5	225	34,1
Au jour ou à l'heure de travail	32	9,4	25	9,2	11	26,5	69	10,4
En nature (produits, nourriture, hébergement, etc.)	2	0,6	3	1,1	0	0,0	5	0,8
N'est pas rémunéré	11	3,3	3	1,1	2	4,9	16	2,5
Total	343	100,0	271	100,0	43	100,0	658	100,0

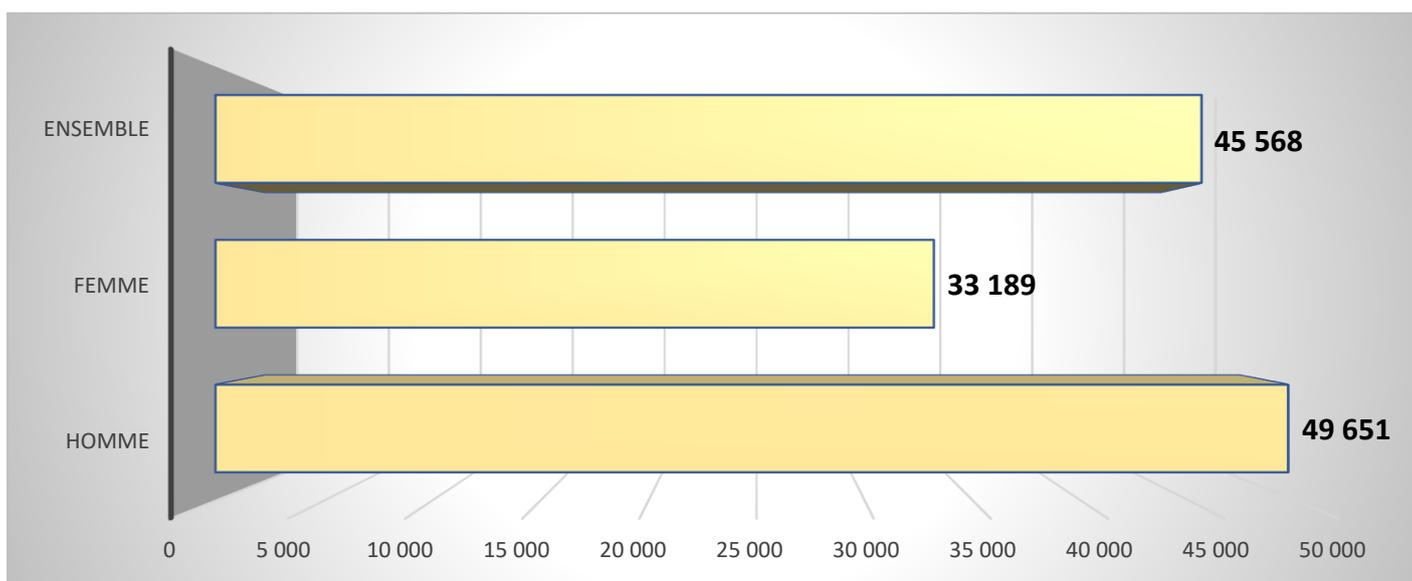
Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

L'analyse du mode de paiement par tranche d'âge révèle une différence notable entre le mode de paiement des sortants des plus jeunes et celui des plus âgés. Dans la tranche d'âge 15-24 ans, 34,7 % des sortants avaient un salaire fixe, tandis que 30,9 % étaient payés à la tâche. Quant à la tranche d'âge 25-34 ans, 40,8 % étaient payés à la tâche et 23,9 % percevaient un salaire fixe. Enfin, dans la dernière tranche d'âge, 37,1 % bénéficiaient du revenu de leurs activités, suivis de 26,5 % qui étaient payés au jour ou à l'heure. Il est à noter qu'aucun sortant de plus de 34 ans n'était payé en nature. Une analyse des revenus moyens mensuels pourra affiner cette analyse du mode de paiement des sortants.

3.1.7 Revenu mensuel moyen

Le revenu d'une personne ou d'un agent économique désigne « l'ensemble des droits sur les ressources disponibles qui lui étaient attribués au cours d'une période donnée sans prélèvement sur son patrimoine ». En d'autres termes, le revenu est ce qui est perçu (en nature ou en espèce) par une personne ou une collectivité comme fruit d'un capital placé (intérêt sur un capital prêté, dividende sur un capital engagé) ou comme la rémunération d'une activité (profit) ou d'un travail (salaire).⁵

Graphique 15 : Revenu moyen mensuel par sexe (FCFA)



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

⁵ Enquête annuelle de suivi de l'insertion professionnelle des apprenants sortis des centres de formation professionnelle appuyés par le projet LuxDev dans sa zone d'intervention, 2019.

En moyenne, le revenu mensuel perçu par les sortants de la vague 2018 est de 45 568 FCFA, un revenu relativement faible, mais supérieur au SMIG malien (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) qui est, depuis le 1^{er} janvier 2016, de 40 000 FCFA par mois, soit 230,77 FCFA par heure.⁶ Concernant le revenu perçu par sexe, le revenu moyen mensuel perçu par les hommes est de 49 651 FCFA et celui perçu par les femmes de 33 189 FCFA. Cette analyse sera complétée par une analyse des niveaux de rémunération par sexe dans le tableau suivant.

Tableau 20 : Répartition des sortants en emploi par niveau de revenu mensuel moyen et sexe

Rémunération	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans de rémunération	16	3,3	0	0,0	16	2,5
Moins de 40 000 FCFA	227	45,9	117	72,0	345	52,4
40 000 à 100 000 FCFA	191	38,5	40	24,6	231	35,1
Plus de 100 000 FCFA	61	12,3	6	3,4	66	10,1
Total	495	100,0	163	100,0	658	100,0

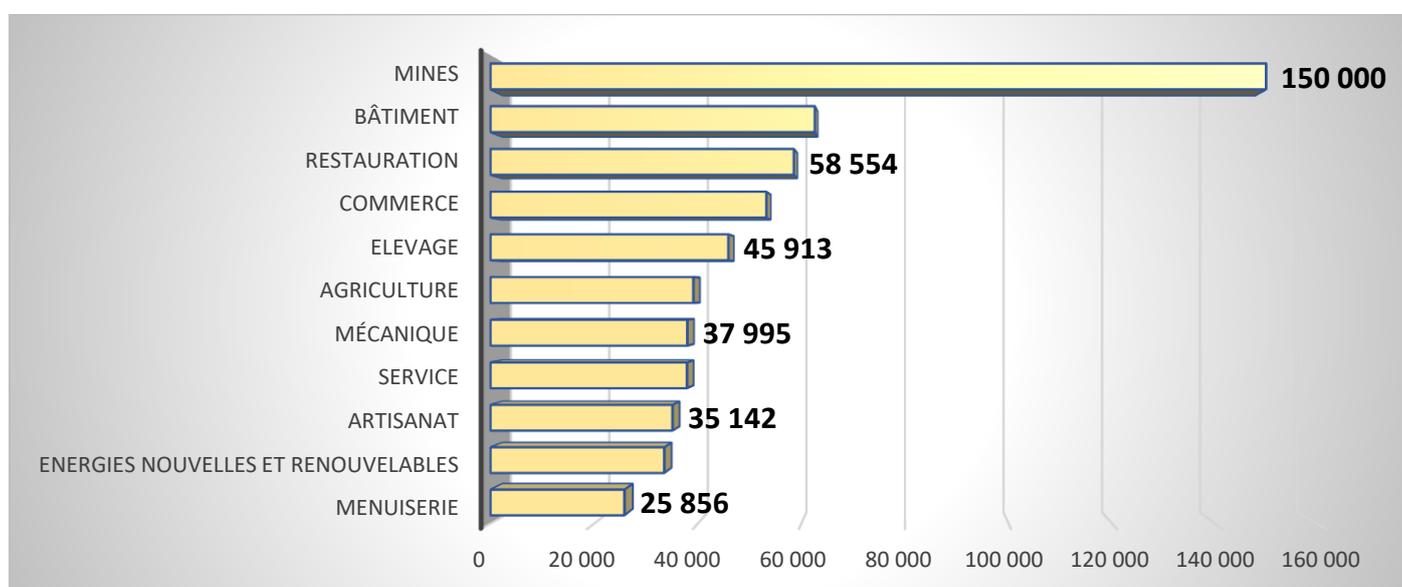
Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Il ressort de ce tableau que 52,4 % des sortants en emploi percevaient un revenu mensuel moyen de moins de 40 000 FCFA, suivis de 35,1 % qui gagnaient en moyenne 40 000 à 100 000 FCFA par mois. Les sortants gagnant en moyenne plus de 100 000 FCFA par mois représentaient 10,1 % des sortants en emploi.

En ce qui concerne la répartition par sexe, 72 % des femmes avaient un revenu inférieur au SMIG malien, contre 3,4 % qui gagnaient plus de 100 000 FCFA par mois. Quant aux hommes, 45,9 % avaient un revenu inférieur au SMIG malien, contre 12,3 % qui gagnaient plus de 100 000 FCFA par mois.

On peut retenir de cette analyse que plus de la moitié des sortants avaient un revenu moyen mensuel inférieur au SMIG. Il est important de signaler que plus de sept femmes sur dix gagnaient moins de 40 000 FCFA comme revenu moyenne mensuel. Par ailleurs, il serait intéressant d'approfondir cette réflexion en analysant le revenu par secteur économique.

Graphique 16 : Revenu moyen mensuel par secteur économique (FCFA)



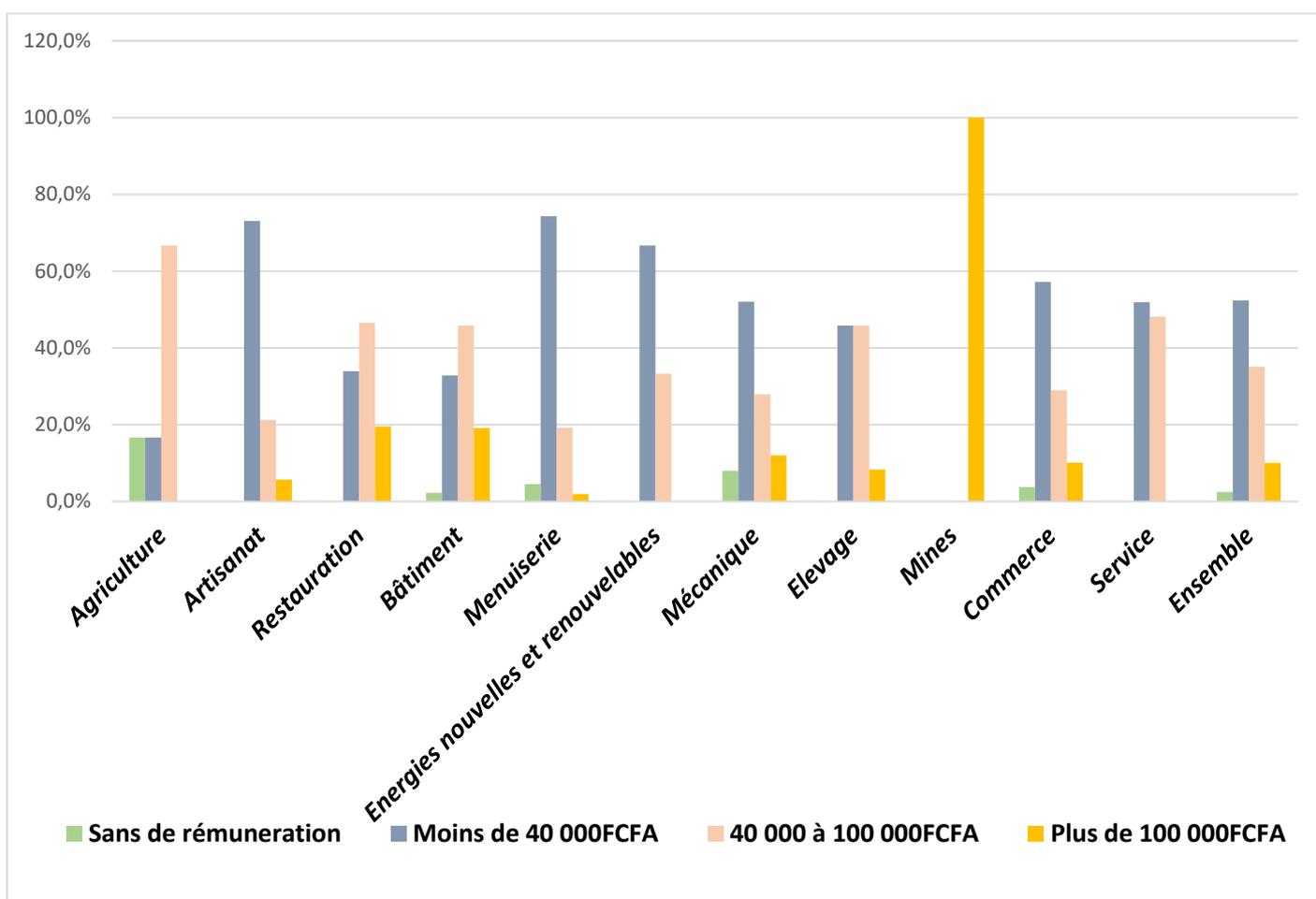
⁶ Décret n° 2015-0363/P-RM du 19 mai 2015 fixant le salaire minimum interprofessionnel garanti, Journal officiel, 2015-05-29, n° 25, p. 973

On observe sur ce graphique que parmi les revenus mensuels perçus par les sortants, les plus importants ont été enregistrés dans les secteurs économiques des mines, du bâtiment, de la restauration et du commerce. Dans ces secteurs, les gains moyens par sortant se chiffraient à 150 000 FCFA pour le secteur des mines, suivis de 62 602 FCFA pour le bâtiment, 58 554 FCFA pour la restauration et 53 252 FCFA pour le commerce.

Par ailleurs dans des secteurs économiques tels que la menuiserie, les énergies nouvelles et renouvelables et l'artisanat, les gains moyens par sortant étaient loin du SMIG malien. Le revenu moyen perçu par sortant de ces secteurs s'élevait à 25 856 FCFA pour la menuiserie, 33 556 FCFA pour les énergies nouvelles et renouvelables et 35 142 FCFA pour l'artisanat.

Il ressort de cette réflexion que le revenu par sortant est plus faible dans certains secteurs économiques que dans d'autres. On peut approfondir cette réflexion en analysant les niveaux de rémunération par secteur économique.

Graphique 17 : Proportion des sortants en emploi par niveau de revenu mensuel moyen et secteur économique (%)



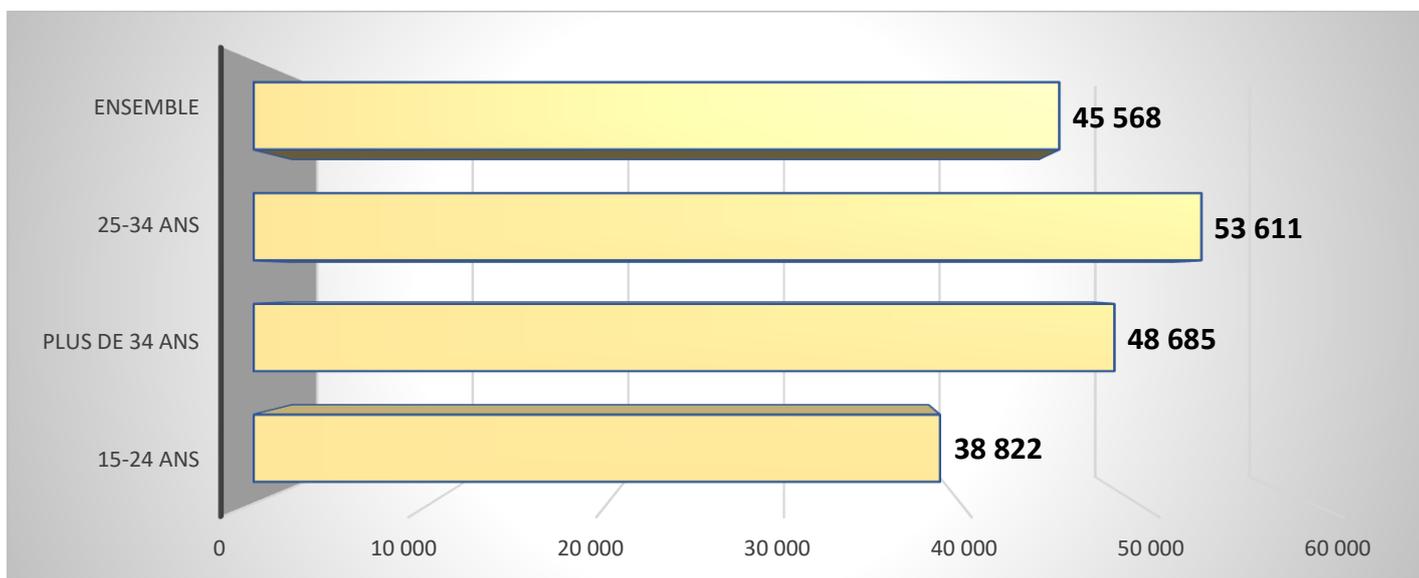
Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Concernant la rémunération par secteur économique, 66,7 % des sortants travaillant dans le secteur agricole gagnaient un revenu moyen mensuel compris entre 40 000 et 100 000 FCFA. En d'autres termes, plus de six sortants travaillant dans le secteur de l'agriculture sur dix percevaient un revenu moyen mensuel supérieur au SMIG malien. Il est à signaler qu'aucun sortant travaillant dans ce secteur ne percevait un revenu moyen mensuel supérieur à 100 000 FCFA. Contrairement à leurs homologues travaillant dans les autres secteurs économiques, où la proportion des sortants gagnant plus de 100 000 FCFA était relativement très faible, tous les sortants travaillant dans le secteur des mines percevaient plus de 100 000 FCFA.

Par ailleurs dans les secteurs économiques de la menuiserie, des énergies nouvelles et renouvelables et de l'artisanat, la proportion des sortants gagnant moins de 40 000 FCFA en moyenne par mois est très élevée. En moyenne, plus de six sortants sur dix travaillant dans l'un de ces trois secteurs gagnaient moins de 40 000 FCFA par mois. Bien que le secteur des services soit le secteur des emplois sécurisés (65,4 % des contrats écrits), il ne comptait aucun sortant gagnant plus de 100 000 FCFA comme revenu mensuel moyen.

L'analyse révèle que le revenu moyen mensuel par sortant dans les secteurs économiques de la menuiserie, des énergies nouvelles et renouvelables et de l'artisanat était faible. Toutefois, la proportion des sortants ayant des revenus faibles était très élevée dans ces mêmes secteurs. Pour approfondir l'analyse de cette situation, il est nécessaire d'examiner le revenu gagné par sortant dans chaque tranche d'âge.

Graphique 18 : Revenu moyen mensuel par tranche d'âge (FCFA)



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Ce graphique permet de visualiser les revenus moyens mensuels gagnés par les sortants dans chaque tranche d'âge. Les sortants appartenant à la tranche d'âge 15-24 ans gagnaient en moyenne 38 822 FCFA par mois, soit le plus faible revenu par tête. Quant aux sortants âgés de 25-34 ans, ils percevaient en moyenne un montant de 53 611 FCFA par mois et ce revenu était supérieur à celui gagné par leurs aînés, qui était de 48 685 FCFA par mois.

En examinant les niveaux de rémunération par tranche d'âge, on peut trouver des explications à cette disparité dans la distribution des revenus par tranche d'âge. Le tableau ci-dessous présente une répartition par niveau de revenu moyen mensuel et tranche d'âge.

Tableau 21 : Répartition des sortants en emploi par niveau de revenu mensuel moyen et tranche d'âge

Rémunération	15-24 ans		25-34 ans		Plus de 34 ans		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans de rémunération	11	3,3	3	1,1	2	4,9	16	2,5
Moins de 40 000 FCFA	214	62,4	111	41,0	19	44,0	345	52,4
40 000 à 100 000 FCFA	98	28,6	118	43,4	15	34,2	231	35,1
Plus de 100 000 FCFA	20	5,7	39	14,5	7	16,9	66	10,1
Total	343	100,0	271	100,0	43	100,0	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Sur les 343 sortants en emploi de la tranche d'âge 15-24 ans, 214 gagnaient en moyenne moins de 40 000 FCFA par mois, soit 62,4 % des sortants appartenant à cette tranche d'âge. Dans cette même tranche d'âge, 34,3 % gagnaient au moins le SMIG malien par mois. Par contre, dans la tranche d'âge 25-34 ans, 57,9 % des sortants gagnaient au moins le SMIG malien par mois, tandis que 41 % percevaient moins de 40 000 FCFA par mois. Il est vrai que le revenu moyen par sortant âgé de plus de 34 ans était de 48 685 FCFA par mois. Mais, 44 % des sortants de cette tranche d'âge gagnaient moins de 40 000 FCFA par mois.

3.1.8 Type d'entreprise

L'entreprise est la combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de bien et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

L'entreprise privée est une entreprise qui appartient en totalité ou majoritairement à des personnes physiques ou morales. La distinction entre entreprise privée et entreprise publique est principalement juridique. Si le capital appartient majoritairement à une personne publique (État, collectivités locales, etc.) l'entreprise est considérée comme publique et relève d'un régime juridique différent. L'entreprise publique assure des missions de service public pour satisfaire l'intérêt général, alors que l'entreprise privée produit ou vend des biens ou des services avec pour finalité de réaliser des bénéfices tout en cherchant à assurer sa pérennité.⁷

Tableau 22 : Répartition des sortants en emploi par type d'entreprise et sexe

Type d'entreprise	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Entreprise privée	484	97,9	155	95,2	639	97,2
ONG ou Association/Institution internationale	4	0,8	0	0,0	4	0,6
Publique ou parapublique	7	1,4	8	4,8	15	2,2
Total	495	100,0	163	100,0	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Concernant les types d'entreprises dans lesquels les sortants travaillent, 97,2 % étaient dans des entreprises privées, 2,2 % dans des entreprises publiques ou parapubliques et seulement 0,6 % étaient dans des ONG/Associations/Institutions internationales.

La répartition des sortants travaillant dans les entreprises selon le sexe montre que parmi les hommes, 97,9 % travaillent dans des entreprises privées, contre 1,4 % dans des entreprises publiques ou parapubliques. Cette répartition est la même chez les femmes avec 95,1 % des femmes repérées dans les entreprises privées et 5,9 % dans des entreprises publiques ou parapubliques. Par ailleurs, aucune femme en activité n'a été identifiée dans les ONG/Associations/Institutions internationales.

En examinant le type d'entreprise par tranche d'âge, on peut trouver des explications au nombre très élevé de sortants dans les entreprises privées. Le tableau ci-dessous présente la répartition des sortants en emploi selon le type d'entreprise et la tranche d'âge.

Tableau 23 : Proportion des sortants en emploi par type d'entreprise et tranche d'âge

Type d'entreprise	15-24 ans		25-34 ans		Plus de 34 ans		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Entreprise privée	332	96,6	267	98,5	40	94,1	639	97,2
ONG ou Association/Institution internationale	2	0,5	2	0,8	0	0,0	4	0,6
Publique ou parapublique	10	2,9	2	0,8	3	5,9	15	2,2
Total	343	100,0	271	100,0	43	100,0	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Quelle que soit la tranche d'âge, la proportion des sortants était très élevée dans les entreprises privées, soit 97 % pour les sortants âgés de 25-34 ans, 96,7 % pour ceux âgés de 15-24 ans et 87,7 % pour ceux âgés de plus de 34 ans. C'est dans cette dernière tranche d'âge (plus de 34 ans) que la proportion des sortants travaillant

⁷ <https://www.insee.fr>

dans les entreprises publiques ou parapubliques atteignait les 5,9 %. Au sein des autres tranches d'âge, la proportion des sortants travaillant dans les entreprises publiques ou parapubliques n'atteignait pas les 3 %. On peut retenir de ces analyses que les sortants de ces centres appuyés par le projet LuxDev étaient plus sollicités par les entreprises privées.

3.1.9 Localité de l'employeur ou de l'entreprise

Dans cette partie, il s'agit d'identifier les localités qui ont enregistré la présence des sortants, d'examiner les secteurs économiques dans lesquels travaillaient ces sortants et, enfin, de localiser les tranches d'âge les plus mobiles.

Tableau 24 : Répartition des sortants en emploi par localité et sexe

Localité de travail	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ségou	282	57,1	98	60,1	380	57,8
Barouéli	36	7,3	3	1,8	39	5,9
Niono	18	3,7	3	1,8	21	3,2
Bla	37	7,4	37	22,6	74	11,2
San	79	16,0	11	6,8	90	13,7
Bamako	24	4,8	8	4,7	31	4,8
Autres localités	18	3,7	4	2,3	22	3,4
Total	495	100,0	163	100,0	658	100,0

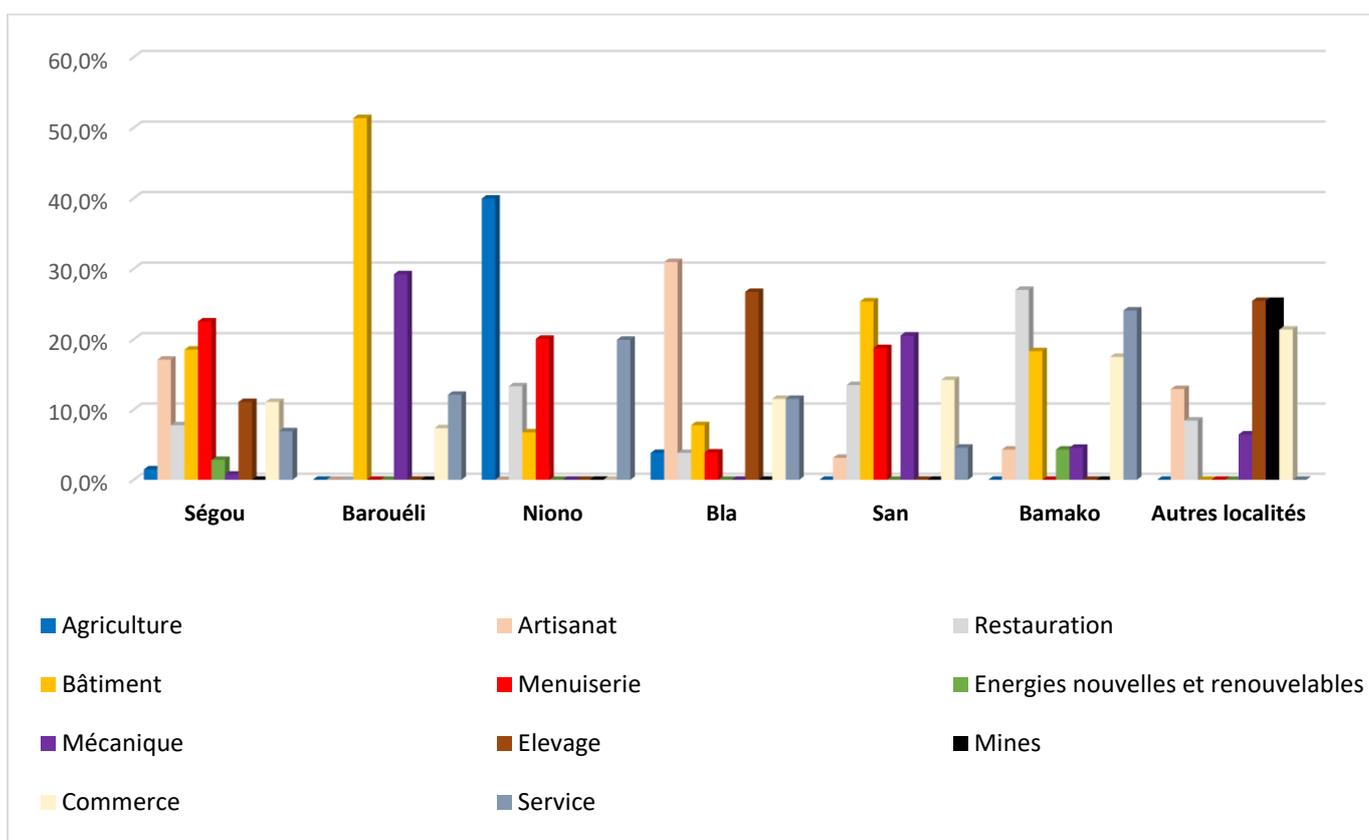
Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

La majorité des sortants en emploi étaient restés dans la région de Ségou, 57,8 % dans le cercle de Ségou, 13,7 % à San, 11,2 % à Bla, 5,9 % à Barouéli et 3,2 % à Niono. Les sortants en emploi hors de la région de Ségou représente 8,2 % de l'ensemble des sortants en emploi et se répartissent comme suit : 4,8 % à Bamako et 3,4 % dans d'autres localités.

Quel que soit le sexe, les femmes et les hommes étaient mieux représentés dans le cercle de Ségou. S'agissant des hommes, 16 % exerçaient leur activité dans le cercle de San, la deuxième ville la mieux représentée après Ségou. Ils étaient 7,3 % à exercer une activité dans le cercle de Barouéli. En analysant la répartition spatiale des femmes, 22,6 % travaillaient à Bla, soit le deuxième contingent, le plus important après celui de Ségou. Par ailleurs, 4,7 % des femmes en emploi étaient en activité hors de la région de Ségou.

En ce qui concerne la mobilité, on peut retenir que ces sortants étaient mobiles, mais il serait intéressant d'analyser cette mobilité par rapport aux secteurs économiques. Le graphique ci-dessous permet d'identifier les secteurs économiques par localité et ceux qui favorisent la mobilité.

Graphique 19 : Proportion des sortants en emploi par localité et secteur économique (%)



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

En observant le graphique, on constate que la proportion des sortants insérés dans les secteurs économiques varie selon les localités. Dans le cercle de Ségou, 22,5 % des sortants travaillaient dans le secteur de la menuiserie, 18,5 % dans celui du bâtiment et 17,1 % dans celui de l'artisanat, soit les proportions les plus importantes. On retrouve dans la localité de Barouéli deux secteurs économiques qui sortaient du lot, à savoir le secteur du bâtiment avec 51,3 % et celui de la mécanique avec 29,2 % des sortants de cette localité. La localité de Niono se distingue par ses 39,9 % de sortants travaillant dans le secteur de l'agriculture. En plus, 20,1 % des sortants de cette localité travaillaient dans la menuiserie et 19,9 % dans les services. S'agissant de la localité de Bla, les sortants semblaient être attirés par les secteurs de l'artisanat et de l'élevage avec respectivement 30,9 % et 26,7 % des sortants en emploi de cette localité. Dans la localité de San, trois secteurs ont attiré davantage les sortants en emploi. Il s'agit du bâtiment avec 25,4 %, de la mécanique avec 20,5 % et de la menuiserie avec 18,7 %. Il convient de souligner que le secteur du commerce n'est pas un secteur négligeable, car il permet à 14,2 % des sortants de cette localité d'exercer une activité. Dans le district de Bamako, les sortants travaillaient majoritairement dans les secteurs de la restauration, des services, du bâtiment et du commerce, avec respectivement 27 %, 24,1 %, 18,3 % et 17,5 % des sortants en emploi installés dans le district. Les sortants identifiés dans les autres localités hors Bamako et Région de Ségou étaient beaucoup plus intéressés par les secteurs de l'élevage, des mines et du commerce.

Pour mieux comprendre la motivation des sortants à travailler dans ces différentes localités, il paraît nécessaire d'examiner la mobilité des sortants par rapport à la tranche d'âge. Le tableau ci-dessous présente une analyse des sortants en emploi par localité et tranche d'âge.

Tableau 25 : Répartition des sortants en emploi par localité et tranche d'âge

Localité de travail	15-24 ans		25-34 ans		Plus de 34 ans		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ségou	197	51,8	154	40,4	30	7,8	380	100,0
Barouéli	23	59,7	14	36,6	1	3,7	39	100,0
Niono	16	76,4	5	23,6	0	0,0	21	100,0
Bla	17	23,1	51	69,1	6	7,8	74	100,0
San	56	61,7	28	31,5	6	6,8	90	100,0
Bamako	20	62,9	12	37,1	0	0,0	31	100,0
Autres localités	15	66,2	7	33,8	0	0,0	22	100,0
Total	343	52,2	271	41,3	43	6,5	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Ce tableau indique qu'à l'exception de Bla, les sortants en emploi dans ces localités étaient majoritairement des jeunes de 15-24 ans, avec au moins une proportion de 50 % dans toutes les localités. Plus de sept sortants en emploi dans le cercle de Niono sur dix avaient entre 15 et 24 ans. Aucun des sortants travaillant à Niono n'avait plus de 34 ans.

Par ailleurs, 69,1 % des sortants occupant un poste à Bla avaient entre 25 et 34 ans, tandis que 23,1 % avaient entre 15 et 24 ans. Il faut signaler qu'aucun sortant repéré hors de la région de Ségou n'avait plus de 34 ans ; ils avaient tous moins de 34 ans. Comparativement aux sortants les moins âgés de la vague 2017, ceux de la vague 2018 étaient très mobiles.

3.1.10 Lien formation-emploi

Dans cette partie, il s'agit d'examiner le lien entre la formation suivie dans les centres et l'emploi exercé actuellement. Dans ce rapport, l'emploi adéquat sera l'emploi qui a un lien avec la formation suivie et qui correspond à l'option « Oui tout à fait ». En revanche, l'emploi inadéquat est l'emploi qui n'a pas du tout de lien avec la formation suivie et il correspond à l'option « Non, pas du tout ». Pour mieux comprendre le lien entre la formation et l'emploi, nous allons visualiser le lien formation-emploi en fonction des sexes et groupes de filières des sortants.

Tableau 26 : Répartition des sortants en emploi selon le lien formation-emploi et le sexe

Lien formation-emploi	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui, tout à fait	340	68,8	93	57,2	434	65,9
Oui, plus ou moins	11	2,3	7	4,2	18	2,8
Non, pas du tout	143	28,9	63	38,7	206	31,3
Total	495	100,0	163	100,0	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

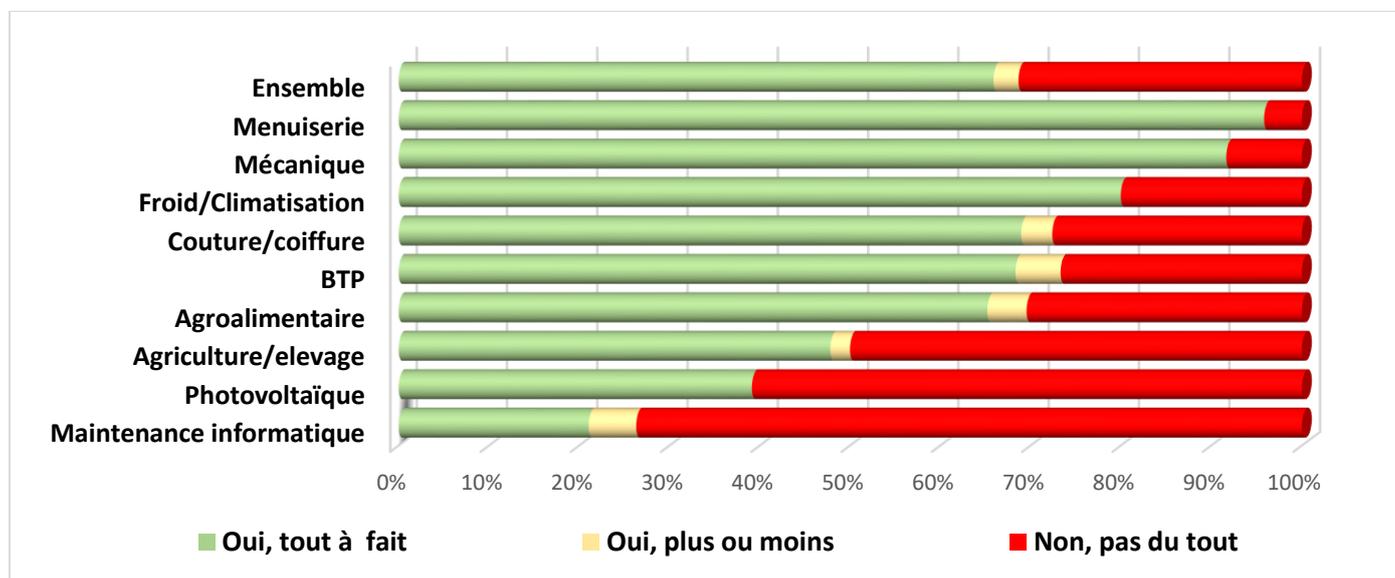
Globalement 65,9 % des sortants exercent une activité en lien avec la formation suivie, 31,3 % exercent une activité qui n'a rien à voir avec la formation reçue et 2,8 % exercent une activité plus ou moins lien avec la formation reçue. Comparativement aux emplois occupés par les sortants sondés l'année dernière, ceux des sortants de la vague 2018 étaient moins en adéquation avec la formation reçue. En 2019, la proportion des emplois en adéquation avec la formation suivie était de 79,7 %, contre 65,9 % en 2020. Cette baisse de la proportion d'emplois adéquats peut s'expliquer par le fait que le pourcentage des emplois inadéquats a fortement progressé de 2019 à 2020, passant de 15,8 % en 2019 à 31,3 % en 2020.

Cette forte progression des emplois inadéquats, s'est beaucoup ressentie dans la population des femmes. On note que 38,7 % des emplois exercés par les femmes en 2020 étaient des emplois inadéquats, une proportion

loin de celle de 2019 (22,9 %), soit un écart de 15,8 points de pourcentage. La même tendance est observée au niveau des emplois adéquats des femmes, l'écart enregistré entre 2019 (74,3 %) et 2020 (57,2 %) étant de 17,1 points de pourcentage. Quant aux hommes, on a enregistré une proportion d'emplois adéquats de 68,8 % en 2020, contre 80,5 % en 2019, soit un écart de 11,7 points de pourcentage. Par ailleurs, un écart de 14,2 points de pourcentage a été enregistré entre 2019 (14,7 %) et 2020 (28,9 %) concernant les emplois inadéquats.

Pour connaître la cause de cette forte proportion d'emplois inadéquats, il paraît primordial de comprendre le lien entre les emplois exercés et les filières de formation. Le graphique ci-dessous donne une idée du lien entre la formation et l'emploi en fonction des filières de formation.

Graphique 20 : Proportion des sortants en emploi selon le lien formation-emploi et le groupe de filières (%)



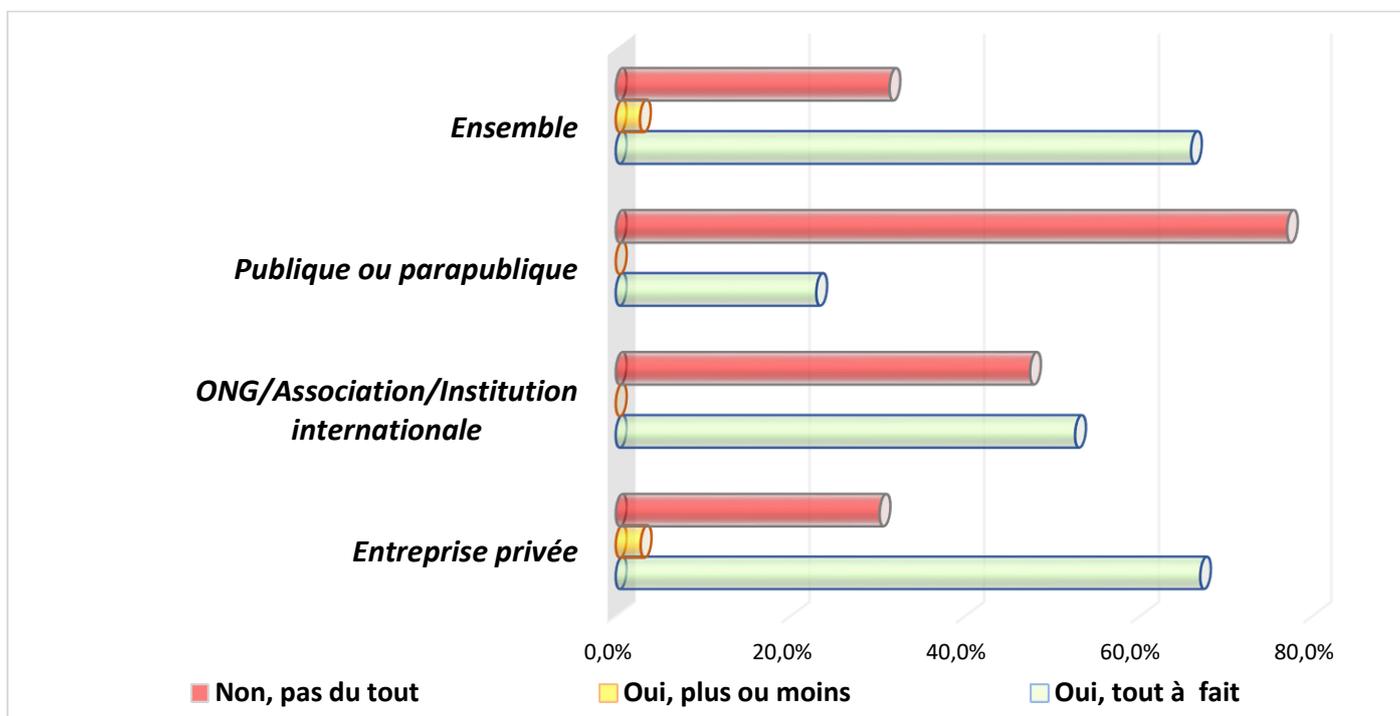
Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Ce graphique indique que la proportion des emplois inadéquats est très élevée dans certains groupes de filières par rapport à d'autres groupes de filières. On observe que 73,7 % des sortants en emploi issus du groupe de filières « Maintenance informatique » exercent un emploi inadéquat et seulement 21,1 % occupent un emploi en adéquation. Cette même tendance est observée chez les sortants issus des groupes de filières « Photovoltaïque » et « Agriculture/élevage » en emploi, plus de la moitié de leurs effectifs exerçant un emploi inadéquat.

Par ailleurs, plus de neuf sortants en emploi sur dix respectivement dans les filières de la Menuiserie et de la Mécanique exercent un emploi adéquat. En outre, dans les groupes de filières « Froid/climatisation », « BTP » et « Couture/coiffure », les proportions de sortants ayant trouvé un emploi adéquat étaient élevées.

Cette forte progression des emplois inadéquats peut s'expliquer par le fait que la proportion des sortants en emploi inadéquat soit très élevée dans les groupes de filières « Maintenance informatique », « Photovoltaïque » et « Agriculture/élevage ». Étant donné que les entreprises privées ont beaucoup recrutés les sortants, l'analyse du lien entre la formation et l'emploi en fonction du type d'entreprise peut fournir des explications complémentaires. Le graphique suivant donne une répartition des sortants en emploi selon le lien formation-emploi et le type d'entreprise.

Graphique 21 : Proportion des sortants en emploi selon le lien formation-emploi et le type d'entreprise (%)



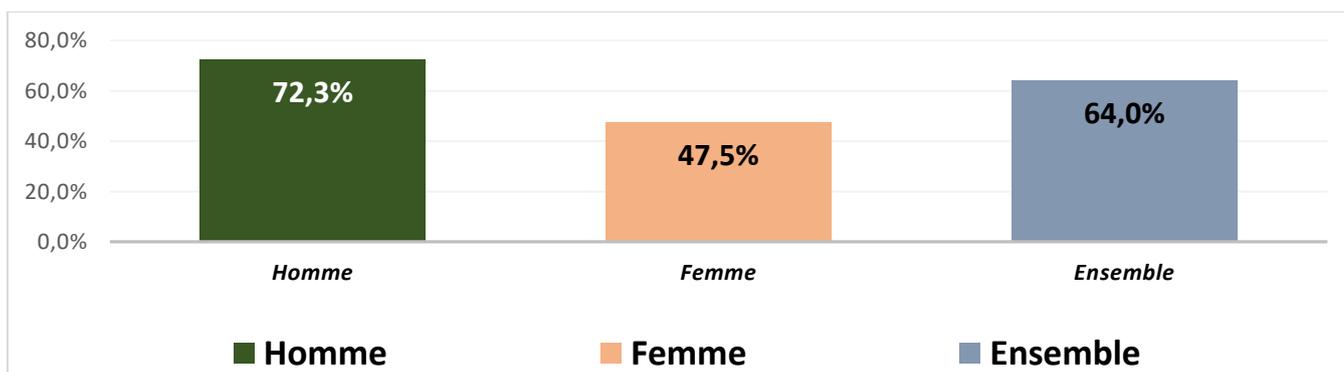
Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

En observant le tableau, il apparaît que 67 % des emplois exercés dans les entreprises étaient en adéquation avec la formation suivie dans les centres, mais 30,2 % étaient inadéquats. Par contre, dans les entreprises publiques ou parapubliques, la proportion d'emplois inadéquats atteint les 77 %, soit sept emplois sur dix n'ont pas de lien avec la formation suivie. Malgré que la proportion d'emploi adéquat est supérieure à celle d'emploi inadéquat dans les ONG/Associations/Institutions internationales mais il faut noter que 47,4 % des sortants exercent un emploi inadéquat.

3.1.11 Taux d'insertion

Le taux d'insertion des sortants désigne ici le rapport entre la population des sortants en emploi au moment de l'enquête et la population totale de sortants. Il permet de savoir à quel degré les sortants étaient impliqués dans les activités productives sur le marché du travail. Il est à noter que plus ce taux est élevé, plus la participation sur le marché du travail est forte. Ce graphique propose une comparaison entre les taux d'insertion des hommes et des femmes.

Graphique 22 : Taux d'insertion des sortants par sexe

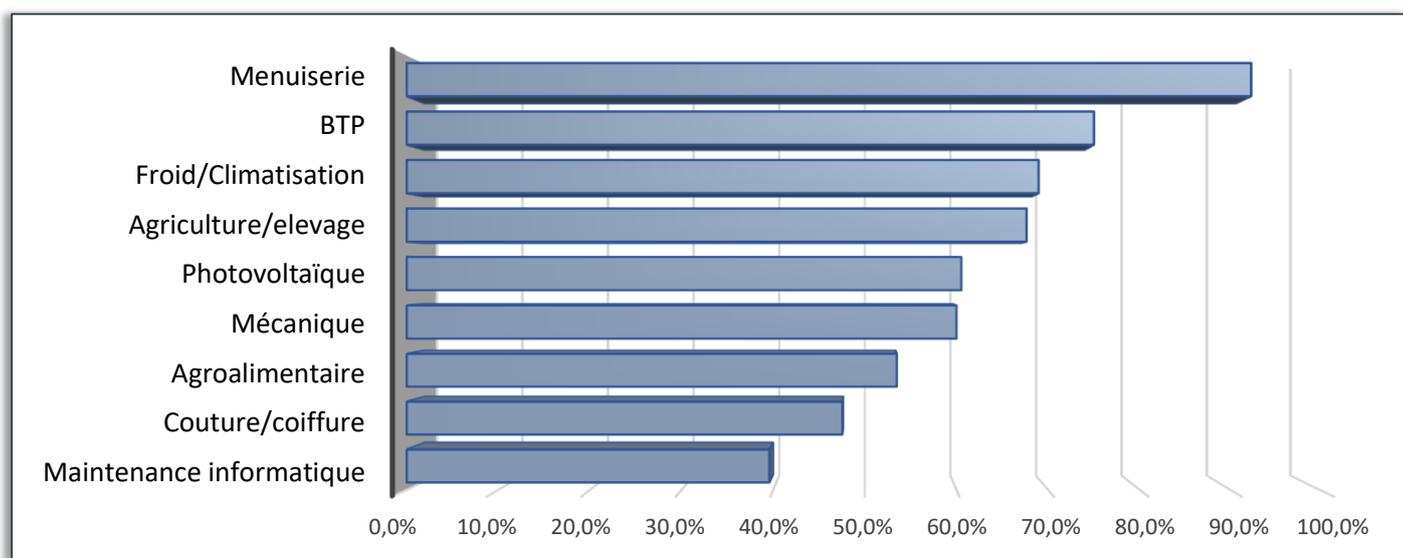


Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

L'analyse du taux d'insertion par sexe montre que 64 % des sortants de la vague 2018 exercent une activité productive sur le marché du travail dont 72,3 % étaient des hommes et 47,5 % de femmes. À la même période en 2019, 69,5 % des sortants de la vague 2017 étaient en emploi dont 78,6 % d'hommes et 39,6 % de femmes. On a enregistré en 2020 une diminution du taux d'insertion de 5,5 points de pourcentage. Cette diminution du taux d'insertion est due à la baisse du taux d'insertion des hommes, une baisse de 6,3 points a été enregistrée en 2020. Par contre, une hausse de taux d'insertion des femmes a été enregistrée, il est passé de 39,6 % en 2019 à 47,5 % en 2020, soit une progression de 7,9 points de pourcentage.

Le taux d'insertion de la vague 2018 est l'un des plus faibles taux enregistrés surtout celui des hommes ses dernières années dans la zone d'intervention du projet. Cependant le taux d'insertion des femmes de la vague 2018 est le plus fort taux d'insertion des femmes enregistré ses dernières années. Pour mieux comprendre ce taux d'insertion élevé des femmes de la vague 2018 en particulier, une analyse du taux d'insertion par filière s'impose. Ce graphique ci-dessous propose une comparaison des taux d'insertion selon le groupe de filières.

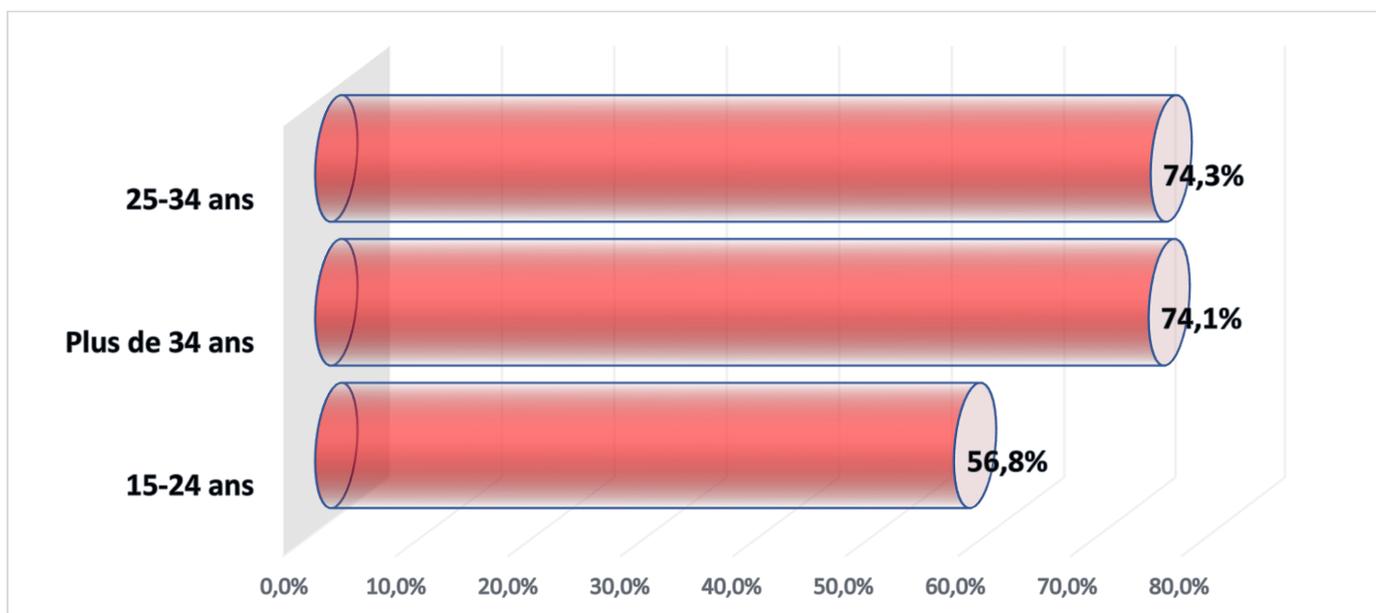
Graphique 23 : Taux d'insertion des sortants par groupe de filières



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Globalement, 92,3 % des sortants du groupe de filières « Menuiserie » occupent un poste, 75 % du BTP et 69 % des sortants du Froid/climatisation exercent une activité. Quant aux plus faibles taux d'insertion, on y retrouve les sortants des groupes de filières « Maintenance informatique », avec un taux de 39,6 %, et « Couture/coiffure », avec 47,5 %. Pour mieux interpréter le taux d'insertion, une exploration par rapport aux tranches d'âge des sortants est un moyen efficace. Le graphique suivant présente une comparaison du taux d'insertion par tranche d'âge.

Graphique 24 : Taux d'insertion des sortants par tranche d'âge



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Globalement, le taux d'insertion croît avec l'âge et se stabilise lorsque que les sortants atteignent un certain âge. On remarque un taux d'insertion de 56,8 % pour 15-24 ans, 74,1 % pour les plus de 34 ans et 74,3 % pour les 25-34 ans. Il ressort de cette exploration que le taux d'insertion de ces sortants semble avoir un lien avec la maturité des sortants surtout quand il s'agit de se maintenir dans son emploi.

3.2 Sortants « sans-emploi »

Cette partie décrit la situation des sortants sans emploi en faisant ressortir les groupes de filières les plus vulnérables par sexe. Elle fait aussi une comparaison entre les localités les plus touchées et donne les taux de sans-emploi par sexe, par groupe de filières et tranche d'âge.

3.2.1 Analyse du sans emploi

Sur les 275 sortants sans emploi, 51,6 % (142/275) étaient des femmes et 48,4 % (133/275) des hommes. Le graphique ci-dessous donne une répartition selon le groupe de filières de formation et le sexe.

Tableau 27 : Répartition des sortants sans emploi par tranche d'âge et sexe

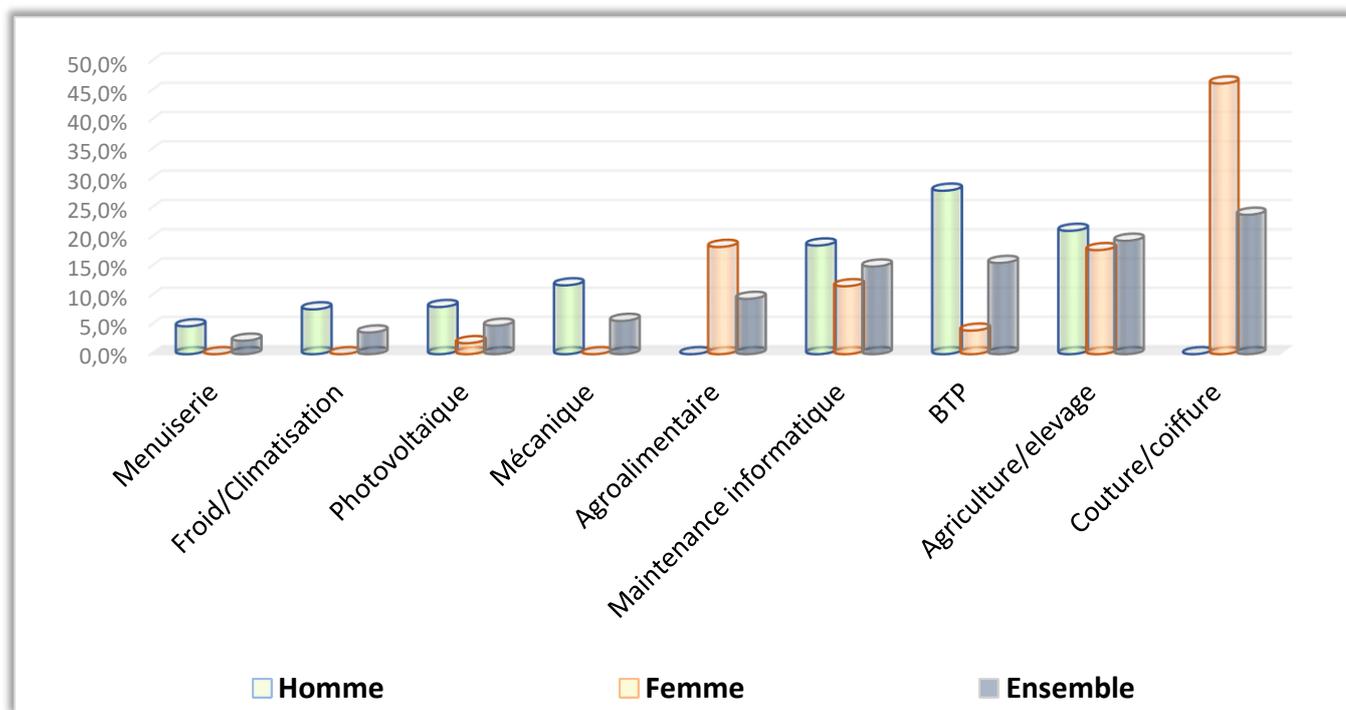
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15-24 ans	90	67,3	91	63,8	180	65,5
25-34 ans	36	27,1	44	30,9	80	29,0
Plus de 34 ans	7	5,6	8	5,3	15	5,5
Total	133	100,0	142	100,0	275	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Quelle que soit la tranche d'âge, l'effectif des femmes sans emploi est plus élevé que celui des hommes et, indépendamment du sexe, la proportion des sortants sans emploi diminue à mesure que l'âge croît. En observant ce tableau, on note que 65,5 % des sortants sans emploi étaient des jeunes de 15-24 ans et seulement 5,5 % avaient plus de 34 ans.

Il ressort de cette analyse que l'effectif des sortants sans emploi semble être principalement constitué par des jeunes de 15-24 ans. En examinant les groupes de filières des sortants, on peut connaître les groupes de filière à la base de cet effectif élevé des jeunes de 15-24 ans dans cette sous-population des sortants sans emploi.

Graphique 25 : Proportion des sortants sans emploi par groupe de filières et sexe (%)



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

D'une manière générale, les sortants du groupe de filières « Couture/coiffure » étaient les plus représentés dans la sous-population des sortants sans emploi, soit 23,9 %. En plus d'être uniquement des femmes, elles représentent 46,3 % des femmes sans emploi, soit la plus importante proportion. On y retrouve les sortants d'autres groupes de filières qui ont un poids important dans la sous-population des sortants sans emploi comme l'Agriculture/élevage (19,4 %), le BTP (15,6 %) et la Maintenance informatique (15 %). Ces quatre groupes de filières représentent à eux seuls plus de 70 % des sortants sans emploi.

Quant aux groupes de filières les moins représentés dans la sous-population des sortants sans emploi, on y trouve les groupes de filières « Menuiserie » avec 2,3 % et « Froid/climatisation » avec 3,7 % des sortants sans emploi. Dans ces groupes de filières, la sous-population des sortants sans emploi est composée uniquement d'hommes.

Bien que les plus jeunes soient nombreux dans cette sous-population de sans-emploi, il ne s'agit pas sûrement des jeunes des groupes de filières « Froid/climatisation », « Menuiserie », « Photovoltaïque » et « Mécanique ». Pour approfondir cette réflexion, une localisation spatiale des sortants paraît une nécessité. Le tableau ci-dessous donne une répartition des sortants sans emploi par localité et sexe.

Tableau 28 : Répartition des sortants sans emploi par localité et sexe

Région actuelle	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	3	2,1	5	3,3	7	2,7
Koulikoro	2	1,6	0	0,0	2	0,8
Sikasso	3	2,2	3	2,0	6	2,1
Ségou	115	86,3	133	93,4	247	90,0
Bamako	10	7,9	2	1,3	12	4,5
Total	133	100,0	142	100,0	275	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Comme dans la répartition des sortants en emploi, 90 % des sortants sans emploi étaient sur place, dans la région de Ségou et le reste (10 %) est éparpillé entre quatre régions du pays. Il a été identifié 4,5 % de cette sous-population des sortants sans emploi à Bamako, 2,7 % à Kayes et 2,1 % à Sikasso.

Quant aux hommes sans emploi, 86,3 % étaient à Ségou, suivi de Bamako. La même tendance est observée chez les femmes sans emploi mais avec une proportion plus élevée que celle des hommes dans la région de Ségou, soit 93,4 % d'elles, suivie de Kayes avec 3,3 %.

Quand on regarde l'effectif total des sortants exilés et l'effectif des sortants sans emploi en exil, il paraît intéressant de signaler que ces localités d'exil ne semblent pas avoir plus d'opportunités d'emploi que la région de Ségou pour ces sortants. Il est aussi possible d'avoir d'autres motivations pour les sortants d'aller dans ces régions qui n'est pas forcément synonyme d'accès à l'emploi. La section suivante expose les moyens de recherche d'emploi des sortants sans emploi qui étaient en quête d'emploi.

3.2.2 Canaux de recherche d'emploi

Cette section décrit les moyens de recherche d'emploi de certains sortants sans emploi selon le sexe, le groupe de filières et la tranche d'âge. Parmi les 275 sortants sans emploi, 242 étaient en quête d'emploi, dont 50,8 % d'hommes et 49,2 % de femmes. Plusieurs procédures de recherche d'emploi ont été utilisées par ces 242 sortants. Il est à noter que 242 sortants seront considérés comme les sortants en quête d'emploi.

Tableau 29 : Répartition des sortants sans emploi selon le moyen de recherche d'emploi et le sexe

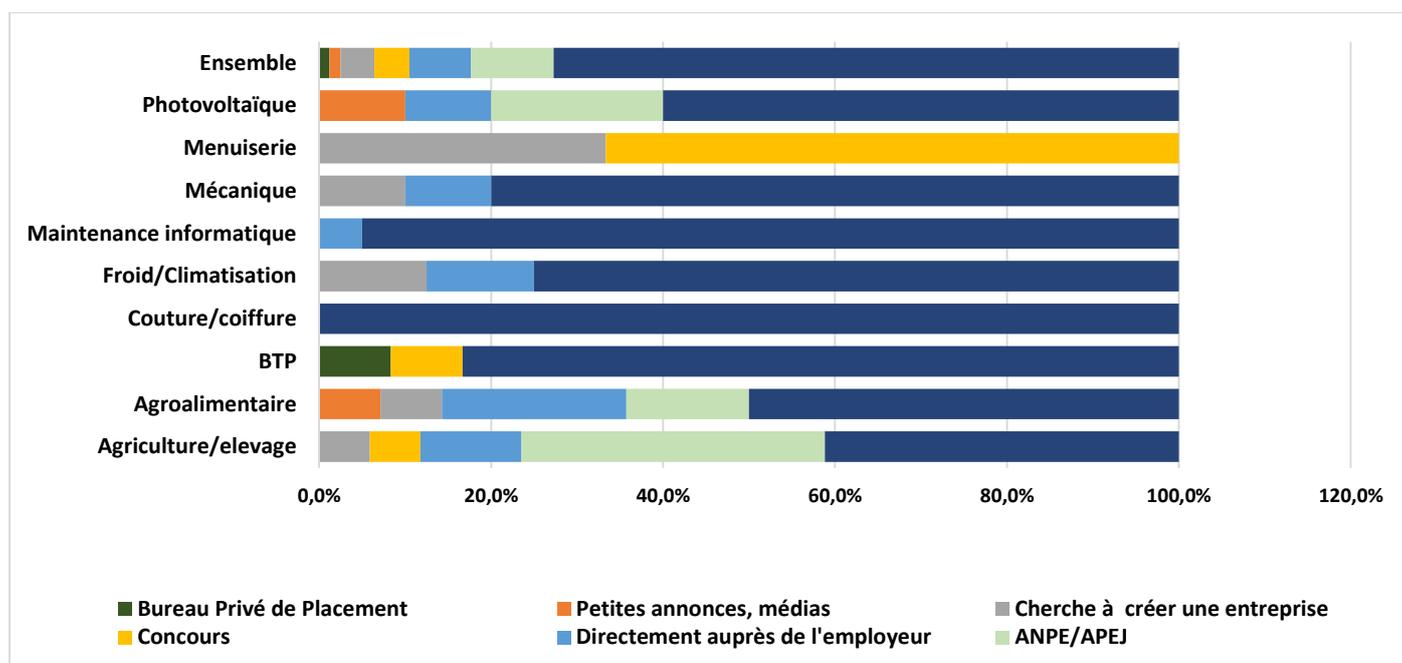
Procédures de recherche d'emploi	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Relations personnelles	81	46,2	95	53,8	176	100,0
Directement auprès de l'employeur	9	51,5	8	48,5	17	100,0
Bureau privé de placement	3	100,0	0	0,0	3	100,0
ANPE/APEJ	11	47,8	12	52,2	23	100,0
Cherche à créer une entreprise	8	80,4	2	19,6	9	100,0
Petites annonces, médias	1	41,9	2	58,1	3	100,0
Concours	10	100,0	0	0,0	10	100,0
Total	123	50,8	119	49,2	242	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Parmi les 72,7 % (176/242) sortants en quête d'emploi qui avaient utilisé les relations personnelles, 53,8 % étaient des femmes et 46,2 % des hommes. Pour ceux qui avaient recherché un emploi directement auprès des employeurs, un peu plus de la moitié (51,5 %) étaient des hommes. Tous les sortants en quête d'emploi qui avaient eu recours aux bureaux privés de placement et aux concours étaient des hommes. En ce qui concerne la création d'entreprise, la part des hommes dépasse largement celle des femmes (soit 80,4 % contre 19,6 %).

On peut retenir que les relations personnelles étaient beaucoup plus utilisées par les femmes comme moyen de recherche d'emploi que par les hommes. Par contre, les hommes étaient beaucoup tentés par des moyens de recherche comme la création de sa propre entreprise. Le graphique suivant permet d'approfondir cette réflexion à travers une lecture des données par groupe de filières.

Graphique 26 : Proportion des sortants sans emploi par moyen de recherche d'emploi et groupe de filières (%)



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Globalement, 72,7 % des sortants en quête d'emploi optent pour les relations personnelles comme moyen de recherche d'emploi, 9,6 % à travers l'ANPE/APEJ, 7,1 % s'adressent à un employeur, 4,1 % se présentent aux concours et 3,9 % des sortants pensent à créer leur propre entreprise. Dans la recherche d'un emploi, les proportions des sortants qui étaient passés par les petites annonces, les médias et les bureaux privés de placement n'étaient que de 1,3 % et 1,2 % respectivement. Elles étaient faibles comparativement aux autres proportions.

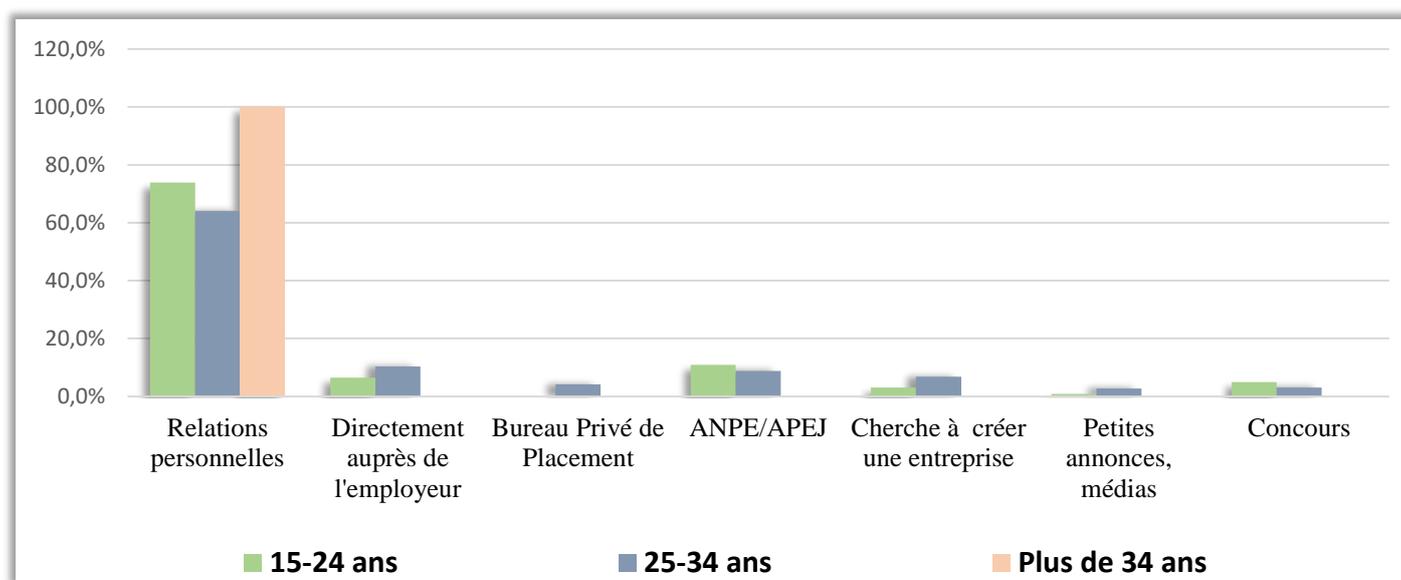
Dans le groupe de filières « Agriculture/élevage », 41,2 % des sortants en quête d'emploi optent pour les relations personnelles et 35,3 % s'adressent à l'ANPE/APEJ, soit les proportions les plus importantes dans ce groupe. Quant aux sortants du groupe de filières « Agroalimentaire » en quête d'emploi, 50 % cherchent à travers leurs relations personnelles et 21,4 % cherchent directement auprès des employeurs.

Dans les groupes de filières « Couture/coiffure », « Maintenance informatique », « BTP » et « Mécanique », au moins 80 % des sortants de chacun de ces groupes avaient utilisé les relations personnelles pour chercher un emploi. Il faut signaler que les sortants du groupe « Couture/coiffure » avaient utilisé uniquement les relations personnelles comme moyen de recherche d'emploi.

Contrairement aux autres groupes de filières, la Menuiserie est le seul groupe à ne pas utiliser les relations personnelles comme moyen de recherche d'emploi. Les sortants de ce groupe de filières préféraient se présenter au concours ou créer leur propre entreprise. On sait que les sortants sans emploi en quête d'emploi du groupe de filières « Menuiserie » n'étaient pas nombreux. Cependant, 66,7 % se sont présentés aux concours et 33,3 % souhaitaient créer leur propre entreprise.

Cette analyse confirme un peu plus encore l'importance des relations personnelles dans la recherche d'emploi de façon générale au Mali et spécifiquement par les sortants couverts par cette étude. Mais, de plus en plus certains sortants utilisent d'autres canaux de recherche. Le graphique suivant permettra d'identifier les canaux de recherche les plus utilisés selon les tranches d'âge.

Graphique 27 : Proportion des sortants sans emploi selon le moyen de recherche d'emploi et la tranche d'âge (%)



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

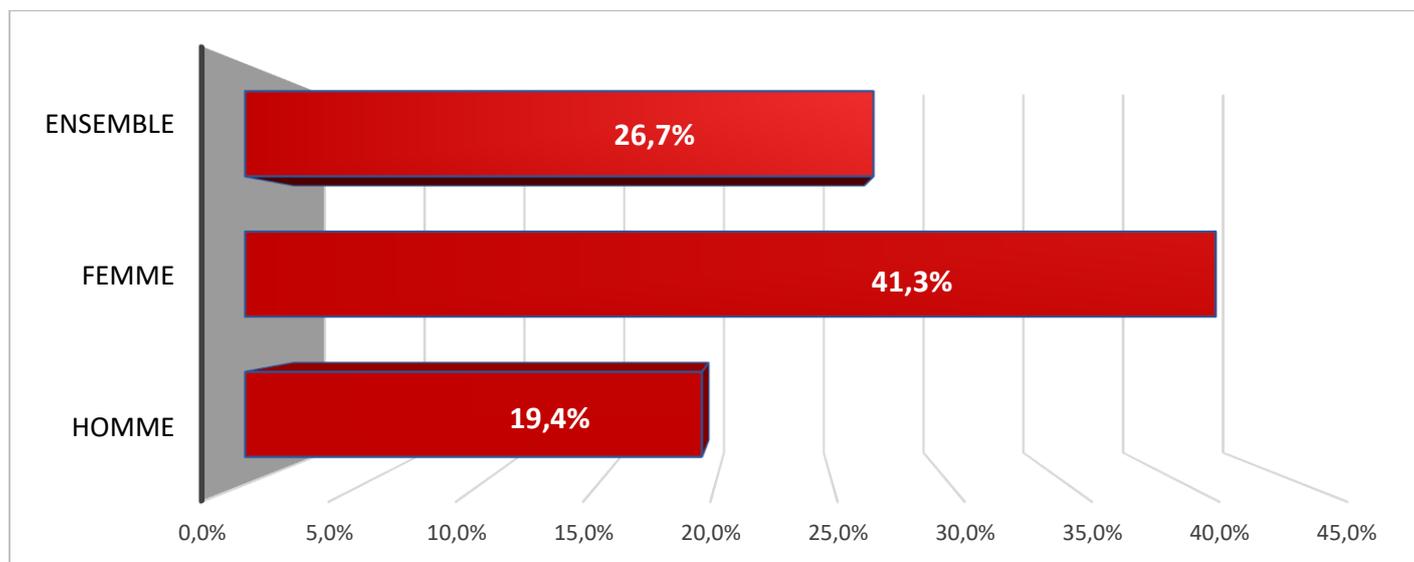
Quels que soient les moyens de recherche d'emploi, les sortants donnent la priorité aux relations personnelles. On constate que 73,9 % des sortants âgés de 15-24 ans et 64,1 % de ceux de la tranche d'âge 25-34 ans cherchent un emploi à travers leurs relations personnelles. Il est nécessaire de mentionner que tous les sortants de plus de 34 ans utilisent ce moyen de recherche d'emploi.

En plus des relations personnelles, la proportion des sortants de 25-34 ans qui recherchent un emploi auprès de l'employeur et ceux qui souhaitent créer leur propre entreprise est élevée. Par contre, pour les sortants âgés de 15-24 ans, ils étaient nombreux à rechercher un emploi par le biais de l'ANPE/APEJ et à se présenter aux concours. Quant aux moyens de recherche d'emploi comme les petites annonces, médias et les bureaux privés de placement, ils étaient utilisés uniquement par les sortants de la tranche d'âge 25-34 ans.

3.2.3 Proportion des sortants sans emploi sur l'ensemble des sortants

La proportion des sortants sans emploi est définie ici comme la proportion en pourcentage des sortants sans emploi par rapport à la population totale des sortants. Une proportion élevée de sans-emploi peut traduire l'incapacité de l'économie à générer des emplois.

Graphique 28 : Proportion de sans-emploi par sexe

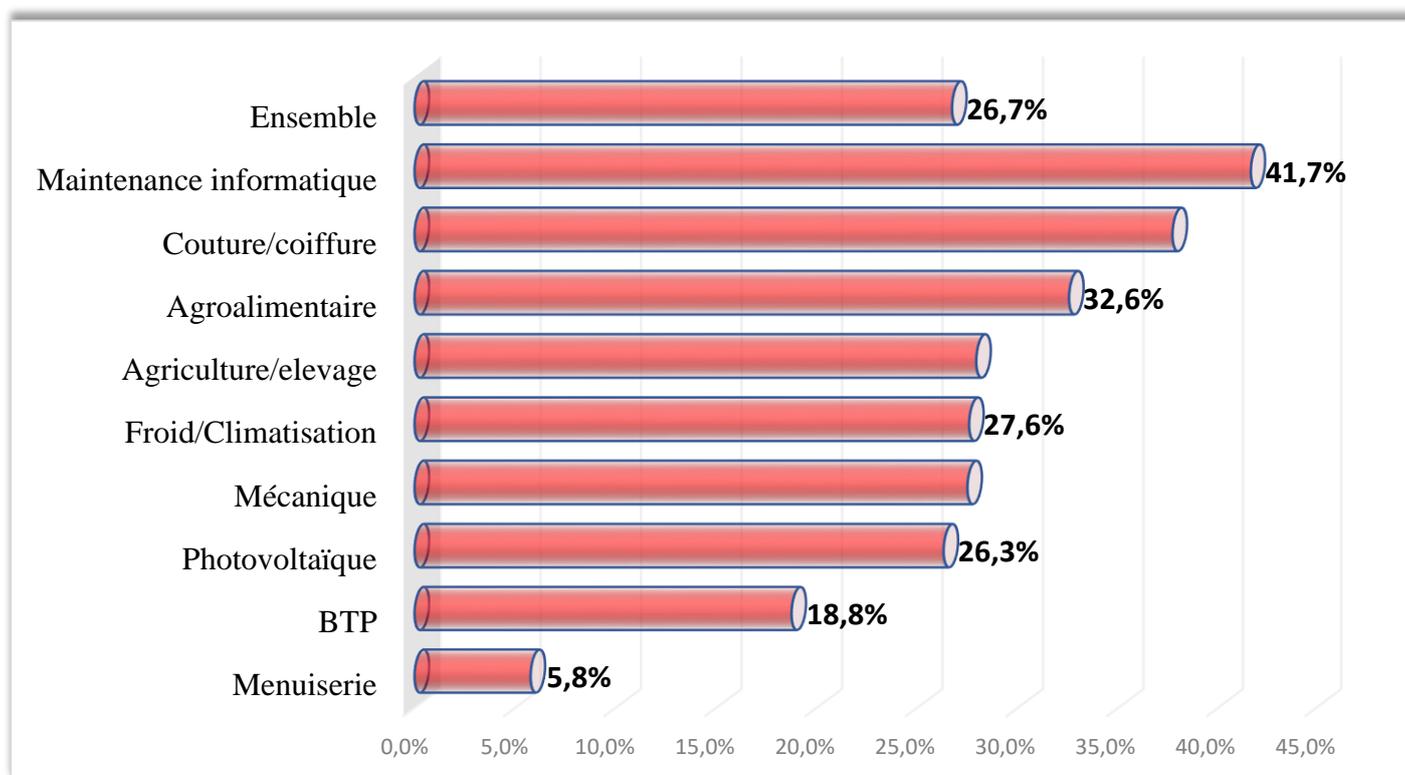


Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

En 2020, la proportion de sans-emploi global des sortants de la vague 2018 est de 26,7 % dont 41,3 % pour les femmes et 19,4 % pour les hommes. Cette proportion élevée des femmes est plus faible que celle des femmes de la vague 2017 l'année dernière, qui était de 53,9 %.

Par ailleurs, l'année dernière à la même période, 26,1 % des sortants de la vague 2017 étaient sans emploi, soit une augmentation du taux de sans-emploi de 0,6 point de pourcentage en 2020. Cette augmentation est plus remarquable chez les hommes, le taux étant passé de 17,7 % en 2019 à 19,4 % en 2020, soit un écart de 1,7 point de pourcentage. Il ressort de cette analyse que le taux de sans-emploi des sortants de la vague 2018 a augmenté en 2020 ; mais cette augmentation est due au taux de sans-emploi parmi les hommes. En examinant le taux de sans-emploi dans les groupes de filières, on pourra identifier les groupes de filières qui étaient à la base de ce taux élevé chez les hommes. Le graphique suivant donne un aperçu des taux de sans-emploi par groupes de filières et vague.

Graphique 29 : Proportion de sans-emploi des sortants par groupe de filières et vague



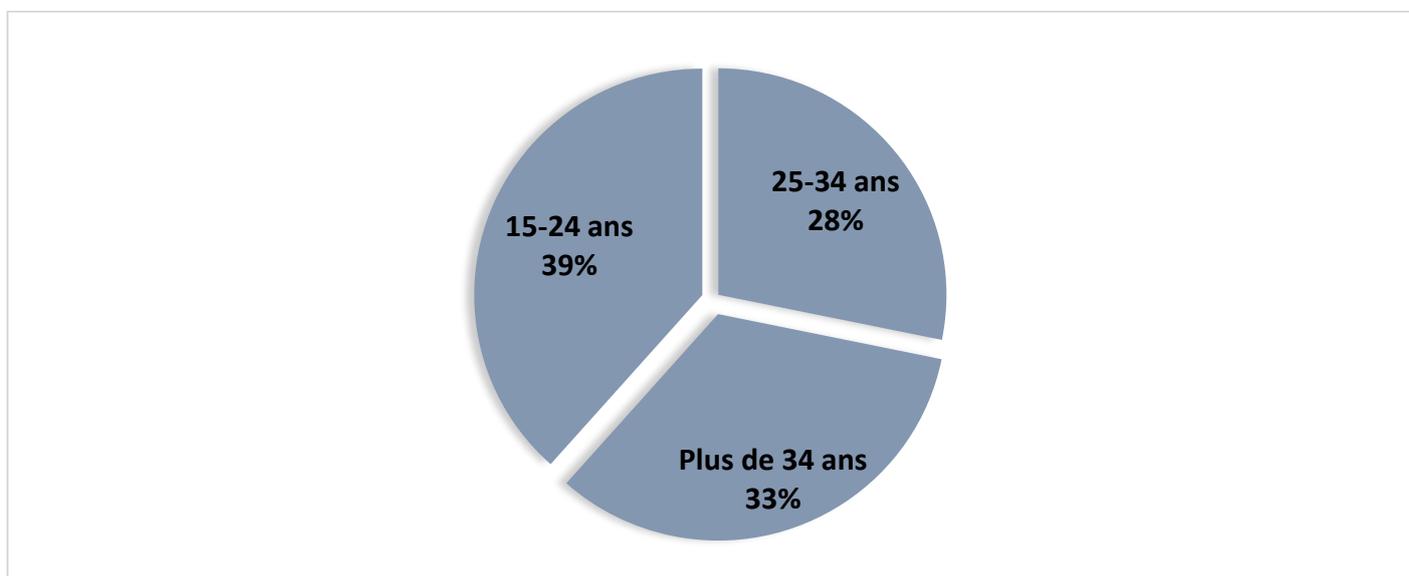
Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

En observant ce graphique, on identifie trois classes de proportion de sans-emploi, la classe des proportions faibles, la classe des proportions moyennes et la classe des proportions élevées.

Dans la classe des proportions faibles, on y retrouve les groupes de filières « Menuiserie », avec 5,8 % de proportion de sans-emploi, et « BTP », avec 18,8 %. Les sortants de ces groupes de filières étaient moins touchés par le sans-emploi. La seconde classe est composée des groupes de filières « Photovoltaïque », « Mécanique », « Froid/climatisation » et « Agriculture/élevage » avec des taux respectifs de 26,3 %, 27,5 %, 27,6 %, 27,9 %. Dans cette classe, les taux de sans-emploi étaient proches du taux global de sans-emploi. Enfin la dernière classe, qui regroupe les groupes de filières « Agroalimentaire », « Couture/coiffure » et « Maintenance informatique » étaient les groupes de filières les plus touchés par le sans-emploi. Dans cette classe au moins trois sortants sur dix étaient touchés par le sans-emploi.

Il ressort de cette réflexion que le taux de sans-emploi semble être boosté par les sortants des groupes de filières « Maintenance informatique », « Couture/coiffure » et « Agroalimentaire ». Un autre angle d'analyse du taux de sans-emploi peut permettre de donner des explications supplémentaires aux analyses déjà faites. C'est dans cette optique que le graphique suivant dresse une comparaison du taux de sans-emploi par tranche d'âge afin d'affiner l'analyse.

Graphique 30 : Proportion de sans-emploi des sortants par tranche d'âge



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Ce graphique propose une analyse de la proportion de sans-emploi par tranche d'âge. On observe dans la tranche d'âge 15-24 ans, une proportion de sans-emploi de 39 %, soit la plus forte proportion enregistrée dans la vague 2018. Par ailleurs dans les tranches 25-34 ans et plus de 34 ans, respectivement 28 % et 33 % des sortants étaient sans emploi.

La proportion de sans-emploi dans la tranche d'âge 15-24 ans est plus élevée que les taux dans les autres tranches d'âge. Plusieurs explications peuvent être avancées parmi lesquelles l'expérience des sortants plus âgés sur le marché.

3.3 Reprise de formation

Cette partie du rapport sera consacré à l'exploration de la situation des sortants de la vague 2018 qui ont décidé de reprendre la formation. Il sera identifié les tranches d'âge les plus attirés par la formation, les localités dans lesquelles l'effectif des sortants retournés en formation est élevé et les établissements d'accueil. Pour finir, il sera examiné les motivations des sortants retournés en formation.

3.3.1 Poursuite de formation

Parmi les sortants ayant repris la formation, 57 étaient des hommes et 39 femmes. Cette partie porte sur l'analyse de la formation actuelle en fonction de la tranche d'âge, du sexe et de la localité où se déroule la formation.

Tableau 30 : Répartition des sortants actuellement en formation par tranche d'âge et sexe

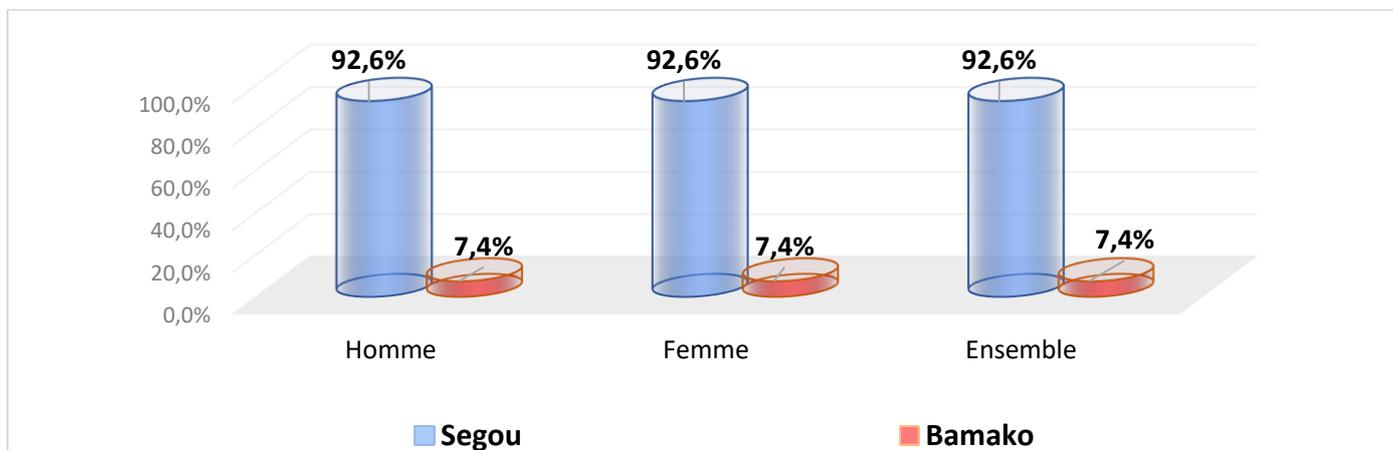
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15-24 ans	48	84,0	34	87,2	81	85,3
25-34 ans	9	16,0	5	12,8	14	14,7
Plus de 34 ans	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	57	100,0	39	100,0	95	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Sur l'ensemble des sortants ayant reçu la formation, 85,3 % ont 15-24 ans et 14,7 % ont 25-34 ans. Aucun sortant de plus de 34 ans n'a été enregistré parmi les sortants retournés en formation.

Quant aux femmes ayant repris la formation, 87,2 % ont 15-24 ans et 12,8 % ont 25-34 ans. Cette même tendance a été observée chez les hommes, 84 % ont 15-24 ans et 16 % ont 25-34 ans. Il ressort de cette analyse que les plus jeunes étaient les plus tentés par la formation dans le cadre de leur perfectionnement.

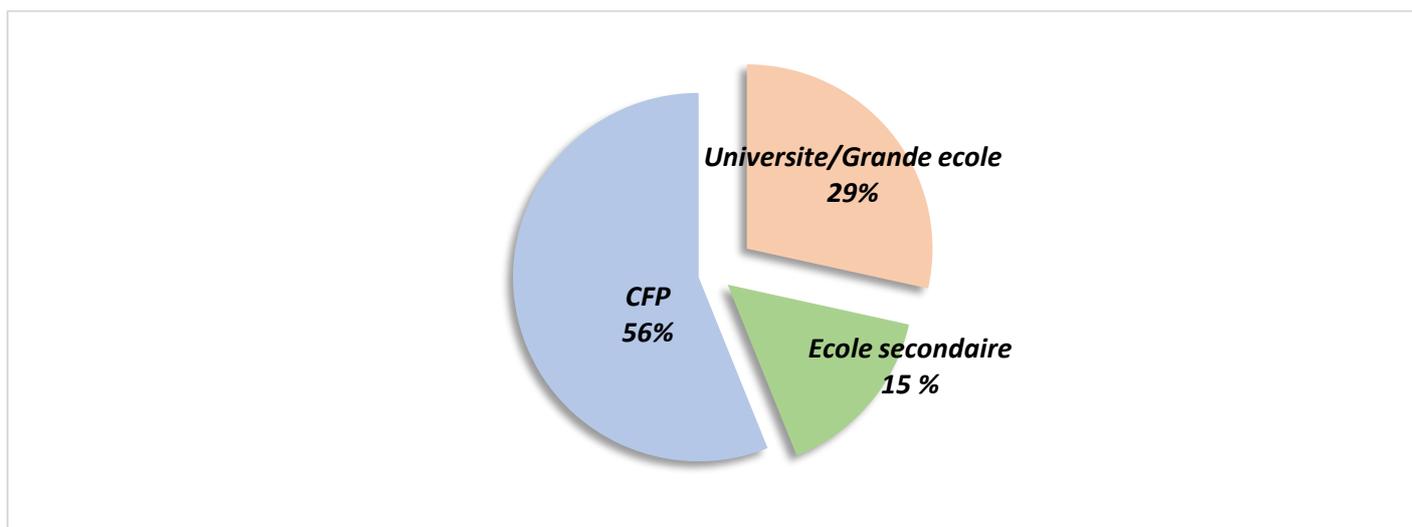
Graphique 31 : Proportion des sortants actuellement en formation par sexe et localité de résidence actuelle



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Sur les 95 sortants poursuivant actuellement une formation, 92,6 % étaient restés dans la région de Ségou et 7,4 % étaient à Bamako. Quel que soit le sexe, 92,6 % étaient restés sur place pour se former et 7,4 % étaient allés à Bamako pour se perfectionner. Le fait d'avoir une proportion importante restée sur place dans le cadre de leur formation peut être expliqué par le développement des structures de formation dans la région.

Graphique 32 : Proportion des sortants retournés selon le nouvel établissement d'accueil



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Pour les sortants qui poursuivent leur formation, 56 % ont été identifiés dans les CFP, 29 % dans les universités/grandes écoles et 15 % dans les écoles secondaires. Il faut signaler que 49,6 % de ces sortants poursuivent une formation en lien avec la formation suivie dans le centre. Quant aux sortants inscrits dans les

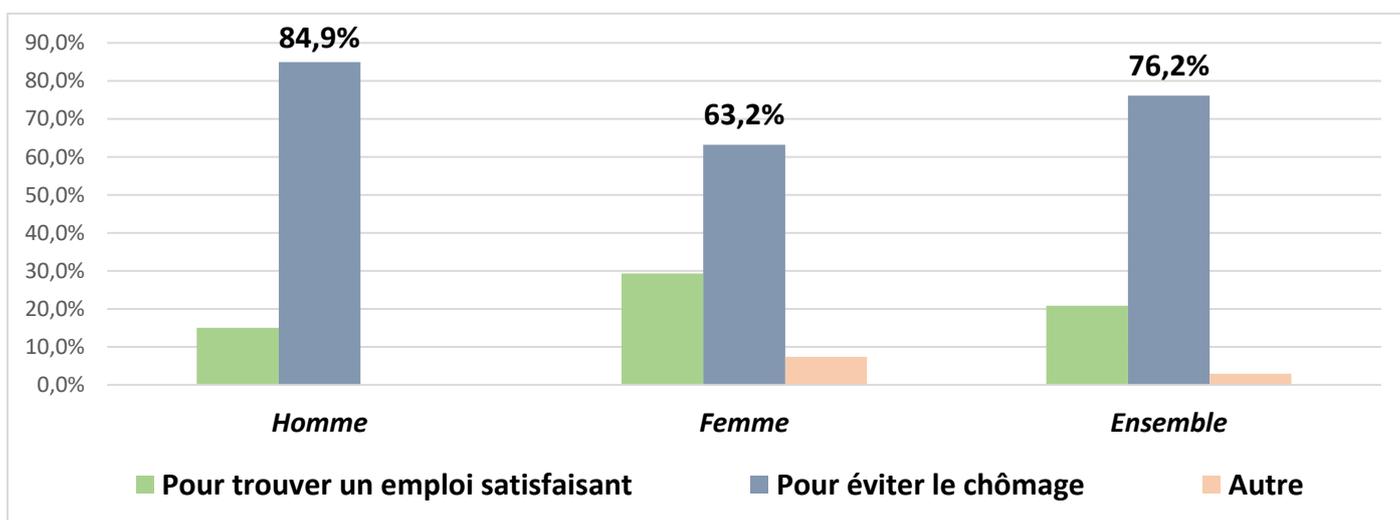
universités et grandes écoles, 49,5 % se forment dans des filières en lien avec leurs filières de formation dans les centres.⁸

Pour mieux comprendre cette proportion élevée des sortants poursuivant leur formation dans les universités et grandes écoles, il paraît important de connaître les facteurs qui motivent les sortants à poursuivre leur formation. Le graphique suivant expose les motivations des sortants pour la formation actuelle.

3.3.2 Motivations des sortants pour la formation

Cette partie traite des facteurs qui motivent les sortants à poursuivre la formation en fonction du sexe et de l'âge moyen du sortant.

Graphique 33 : Degré de motivation des sortants à poursuivre la formation et le sexe

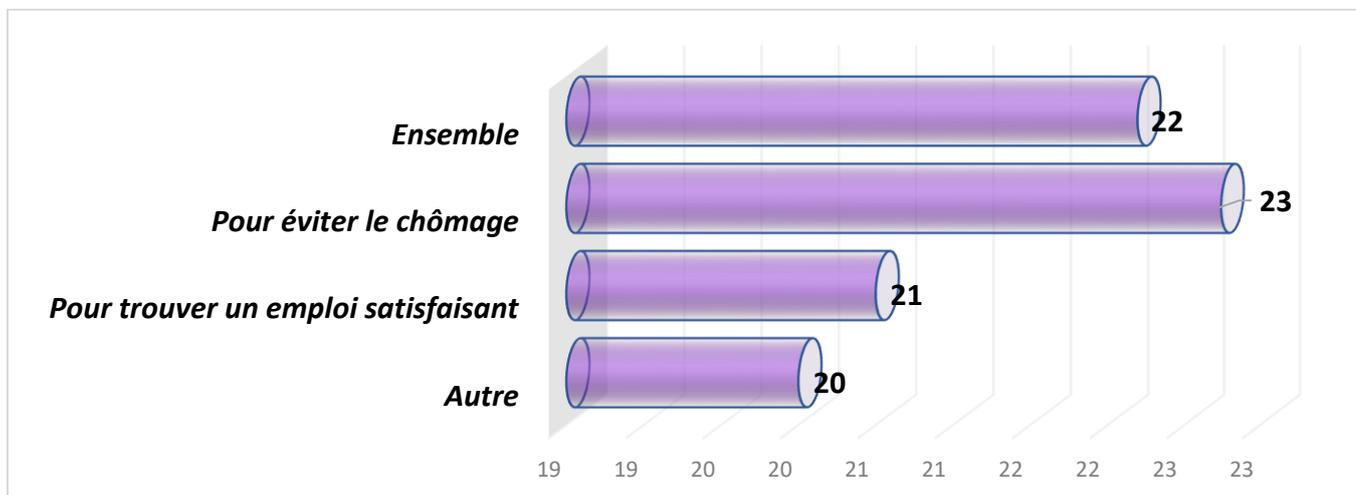


Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Ce graphique indique que la motivation de 76,2 % des sortants en formation est d'éviter le chômage, tandis que 20,9 % étaient retournés en formation pour trouver un emploi satisfait. Quel que soit le sexe, la motivation des sortants en formation est pratiquement la même, c'est d'éviter le chômage. En analysant l'âge moyen des sortants retournés en formation, il est possible d'avoir d'autres explications à cette proportion élevée des sortants en formation, qui veulent éviter le chômage. Le graphique suivant indique les motivations par âge moyen.

⁸ Annexe 2 : Lien entre la formation dans les centres et la formation actuelle selon l'établissement d'accueil actuel des sortants

Graphique 34 : Degré de motivation des sortants à poursuivre la formation selon l'âge moyen (ans)



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

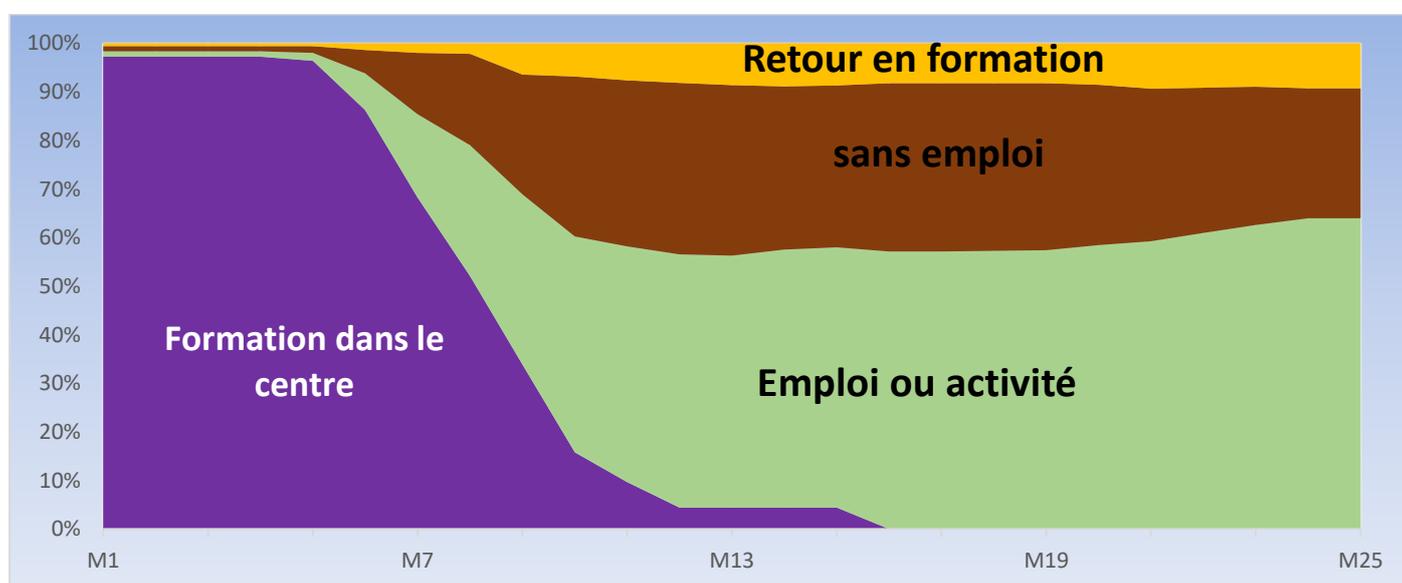
Ce graphique présente la motivation des sortants en formation selon l'âge moyen. L'âge moyen des sortants en formation est de 22 ans. L'âge moyen des sortants qui s'étaient retournés en formation pour motif d'éviter le chômage est 23 ans, soit les plus âgés. Par contre, les sortants qui sont actuellement en formation pour motif de trouver un emploi satisfaisant, étaient âgés de 21 ans. Pour les autres motifs, l'âge moyen des sortants ayant ce motif est 18 ans.

Il ressort de cette réflexion que les sortants ayant repris la formation étaient très jeunes. Par ailleurs les sortants un peu âgés étaient retournés en formation juste pour éviter le chômage et les plus jeunes pour se perfectionner pour avoir un emploi satisfaisant.

4 Parcours d'insertion professionnelle des sortants

Cette partie propose une analyse des parcours d'insertion professionnelle des sortants de la vague 2018 des centres de formation professionnelle appuyés par le programme MLI022 dans sa zone d'intervention. Cette analyse se base sur le calendrier professionnel reconstitué par les sortants lors d'une enquête réalisée au mois de février 2020, soit un an après la sortie de tous les jeunes en formation. Il est important de mentionner que la durée de la formation diffère selon les filières de formation ; donc les sondés ne sortent pas à la même date. Ainsi le questionnaire nous permet de recenser mois par mois la situation professionnelle de chaque sondé, depuis la fin de sa formation jusqu'à la date de l'enquête.

Graphique 35 : Évolution de la situation professionnelle des sortants de la vague 2018

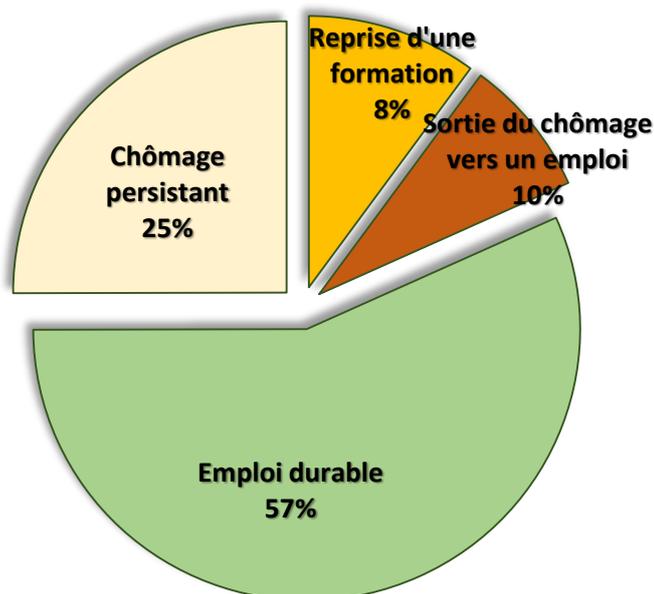


Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

4.1 Typologie des parcours d'entrée dans la vie active des sortants de la vague 2018

Dans le parcours d'entrée dans la vie active, la trajectoire d'accès à un emploi durable est la plus représentative, avec 57 % des sortants de la vague 2018. La deuxième trajectoire la plus importante concernent le groupe des sortants ayant duré dans le chômage et ils représentent 25 % de cette vague. On y retrouve un groupe de sortant donc leur caractéristique est la sortie du chômage vers l'emploi et ils représentent 10 % des sortants de la vague 2018. Enfin, le dernier groupe est constitué de 8 % des sortants de la vague 2018. Il s'agit des sortants qui ont regagné les bancs pour la formation.

Graphique 36 : Trajectoires types d'insertion des sortants de la vague 2018



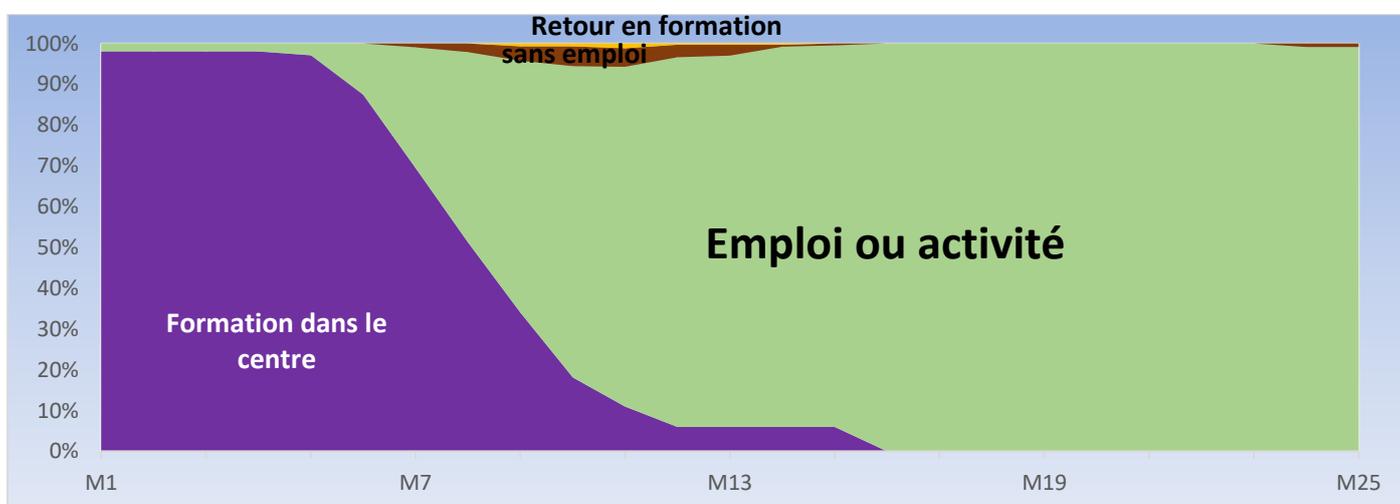
Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

4.1.1 Parcours d'accès à un emploi

Dans ce parcours 57 % des sortants de la vague 2018 suivent une trajectoire caractérisée par un accès à un emploi. Les jeunes de ce parcours restent, en général, occupés dans un emploi pendant plusieurs mois. La majorité des jeunes de ce parcours est restée en formation jusqu'à 8 mois après la sortie des premiers jeunes de ce parcours.

Ces jeunes s'insèrent assez rapidement : ils décrochent leur premier emploi juste à la fin de la formation. À partir du 16^e mois de leur sortie, ils étaient plus de 95 % à occuper un emploi. En moyenne, 1 % des jeunes de ce parcours ont connu le chômage au cours de la période.

Graphique 37 : Parcours d'accès à un emploi des sortants de la vague 2018

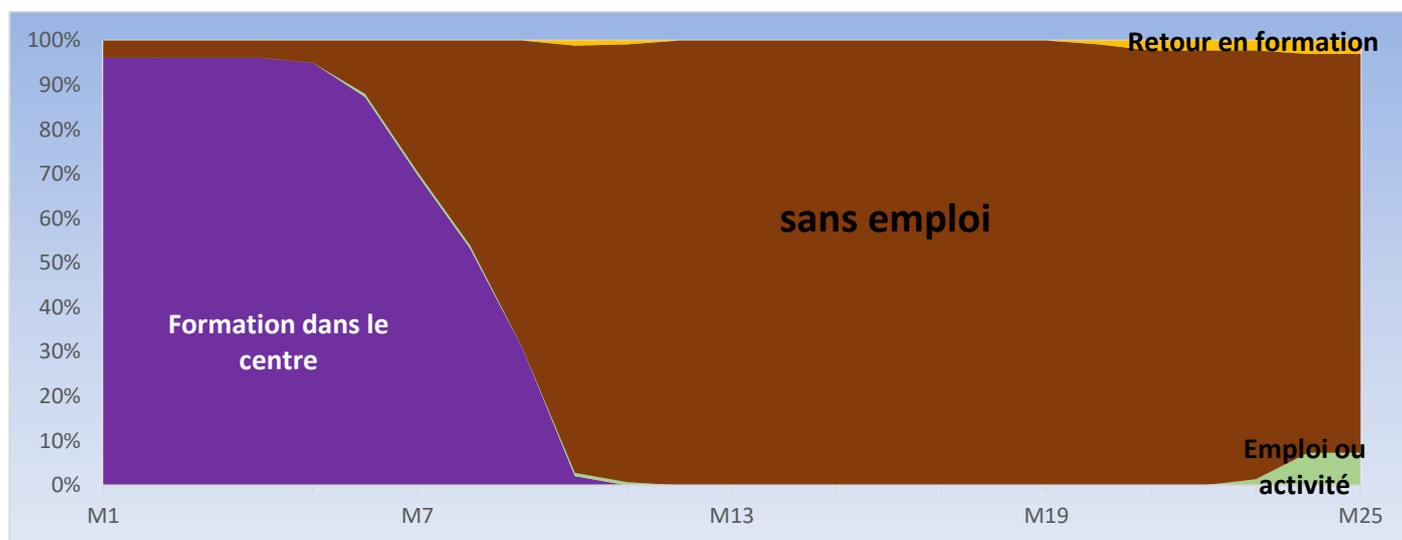


Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

4.1.2 Parcours de chômage persistant

Cette trajectoire regroupe les jeunes diplômés qui n'ont connu que des situations de chômage pendant la majeure partie de leur période d'entrée dans la vie active. Après la sortie des centres de formation, la majorité de ces jeunes n'a pas connu de période d'emploi ni des périodes de retour en formation. À partir du 21^e mois, certains jeunes de ce parcours ont repris une formation afin d'échapper au chômage. Enfin, on retrouve 7,5 % des sortants de groupe en emploi à partir du 23^e mois.

Graphique 38 : Parcours de chômage persistant des sortants de la vague 2018

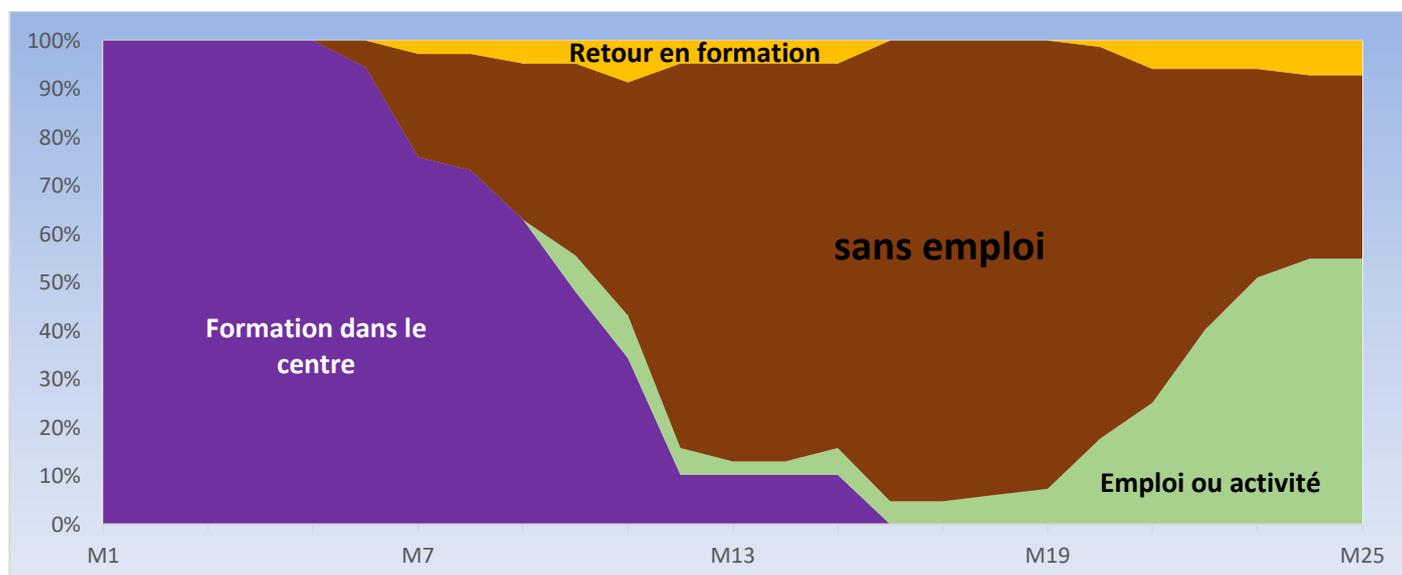


Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

4.1.3 Parcours de sortie du chômage vers l'emploi

Cette trajectoire concerne les sortants qui mettent plus de temps à sortir du chômage et décrocher un emploi. Il est intéressant de mentionner qu'environ 60 % de ces jeunes ont passé en moyenne 20 mois au chômage. Ils ont, par la suite, accédé progressivement à des emplois jusqu'à atteindre 54,9 % au 25^e mois.

Graphique 39 : Parcours de sortie du chômage vers l'emploi des sortants de la vague 2018

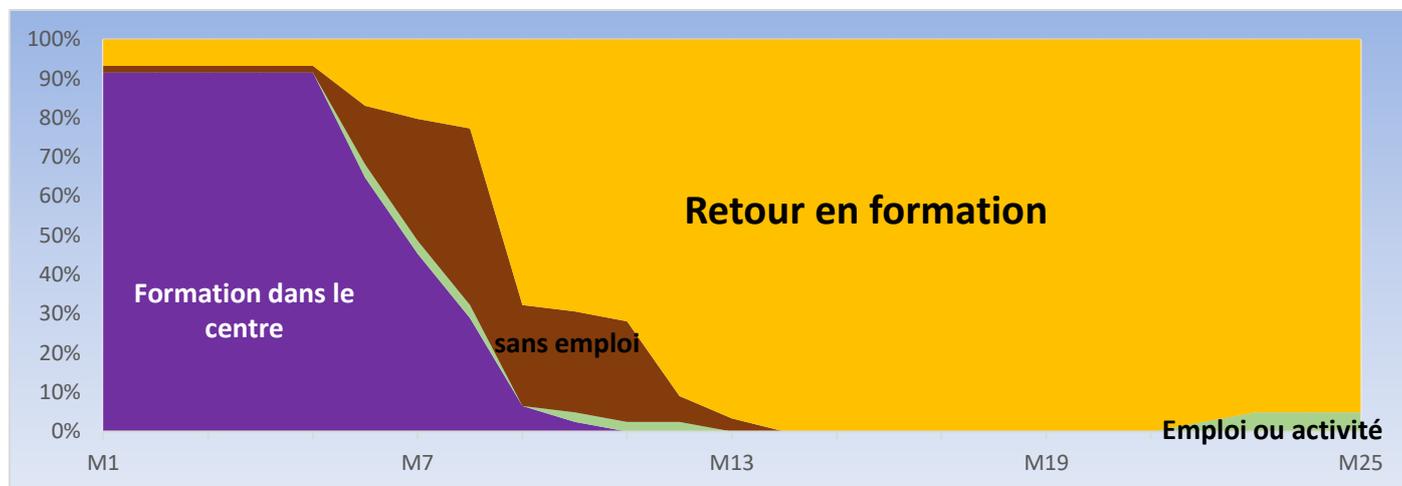


Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

4.1.4 Parcours de retour en formation

Ce parcours correspond à des stratégies individuelles de retour en formation. Il est composé par 8 % des sortants de la vague 2018 désireux d'éviter le chômage. La majorité est passée par le chômage avant de reprendre une formation. En moyenne, ils étaient 14,3 % en situation de chômage jusqu'au 13^e mois de la sortie des premiers jeunes. Du 14^e au 21^e mois, ils étaient tous en formation. On retrouve progressivement, à partir du 22^e mois, une proportion de sortants de ce groupe qui ont quitté la formation pour occuper un emploi.

Graphique 40 : Parcours de retour en formation des sortants de la vague 2018



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

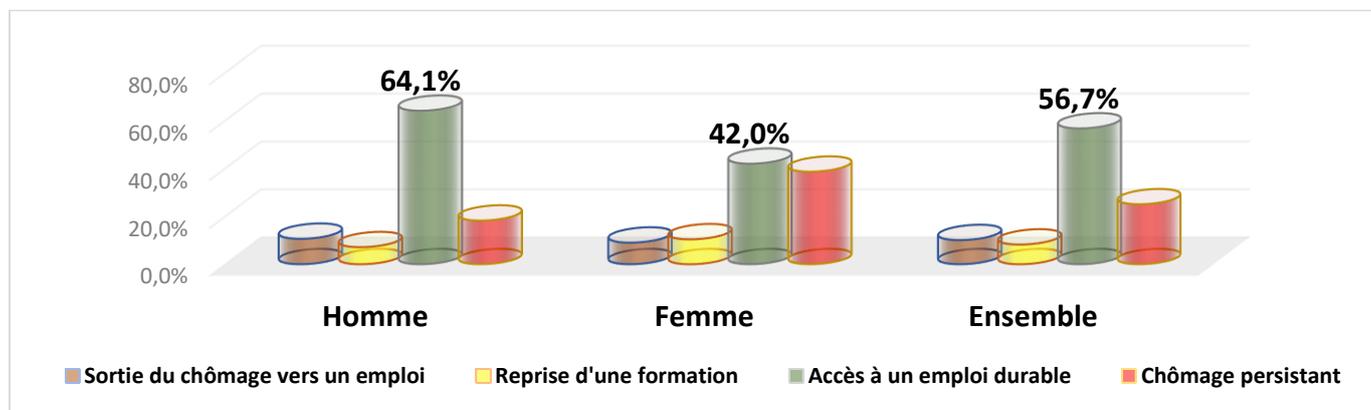
4.2 Analyse des parcours d'insertion

Dans cette dernière partie du dernier chapitre, il s'agissait d'examiner le parcours d'insertion selon le sexe, l'âge moyen des sortants, le groupe de filières et les régions dans lesquelles se trouvaient les sortants. Cette analyse permettra d'identifier les facteurs influençant la probabilité d'accès à un parcours

4.2.1 Parcours d'insertion selon le sexe

Il s'agissait d'analyser le parcours d'insertion en fonction du sexe. Cette analyse permet d'identifier le sexe qui passe le plus de temps au chômage.

Graphique 41 : Analyse du parcours d'insertion selon le sexe



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

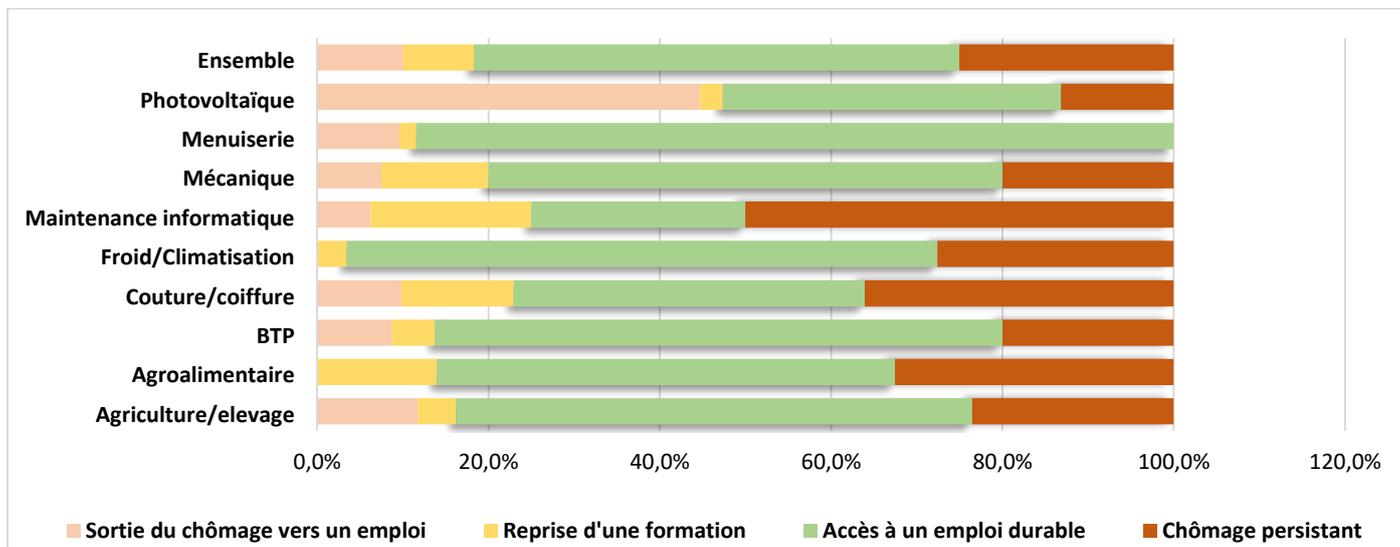
Pendant la première année de la vie active, les femmes ont eu plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail, contrairement aux hommes, dont 64,1 % étaient dans le parcours d'accès à un emploi durable. Elles

étaient nombreuses à être dans le parcours de chômage persistant, soit 38,6 % de femmes, alors que seulement 18,2 % des hommes étaient confrontés à cette situation. Elles étaient aussi beaucoup à reprendre la formation pour se perfectionner.

4.2.1 Parcours d'insertion selon le groupe de filières

Il s'agit d'analyser le parcours d'insertion en fonction du groupe de filières. Cette analyse permet d'identifier les sortants des groupes de filières qui ont passé plus de temps en emploi.

Graphique 42 : Analyse du parcours d'insertion selon le groupe de filières



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

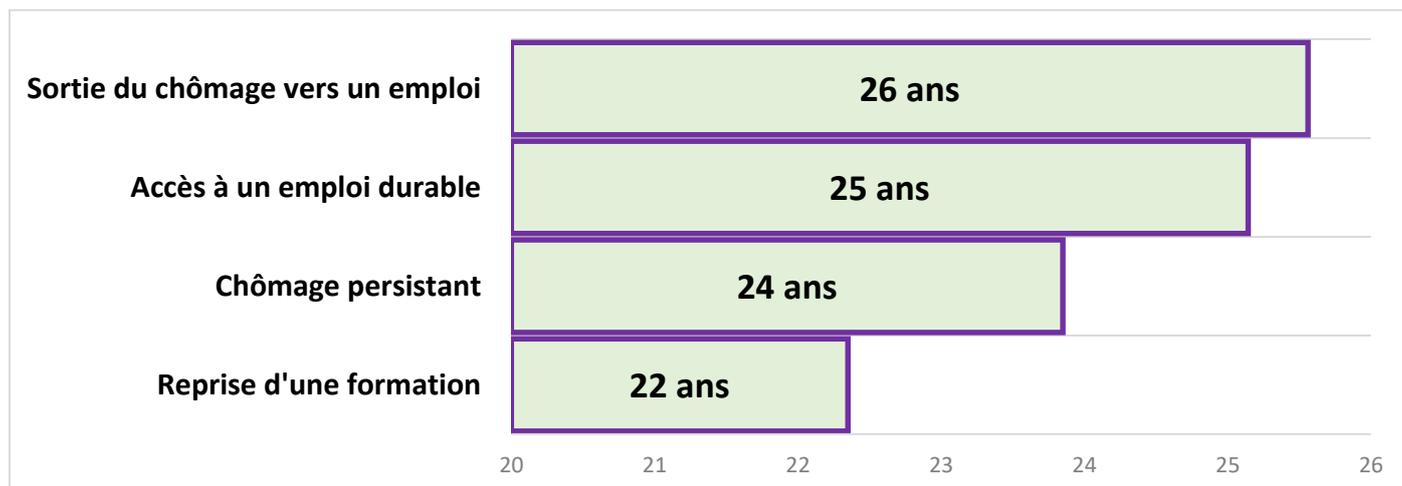
L'analyse par groupe de filières de formation montre que les sortants des groupes « Maintenance informatique », « Couture/coiffure » et « Agroalimentaire » étaient plus susceptibles d'avoir une trajectoire professionnelle caractérisée par de longues périodes de chômage. Il faut signaler que 18,8 % des sortants du groupe de filières « Maintenance informatique » ont eu un parcours de reprise d'une formation, soit la proportion la plus importante. Par contre, les sortants du groupe de filières « Photovoltaïque » s'identifient plus par une sortie progressive du chômage vers l'emploi ; il convient de noter que 39,5 % ont eu un parcours d'accès à un emploi durable.

Cependant, au moins six sortants sur dix des groupes de filières « Mécanique », « Agriculture/élevage », « BTP », « Froid/climatisation » et « Menuiserie » semblent avoir une meilleure performance en termes d'insertion et étaient minoritaires dans le parcours de reprise d'une formation, à l'exception du groupe « Mécanique ». En effet, plus de huit sortants sur dix du groupe de filières « Menuiserie » ont passé une longue période en emploi.

4.2.1 Parcours d'insertion selon l'âge moyen du sortant

Il s'agit d'analyser le parcours d'insertion selon le groupe de filières. Cette analyse permet d'identifier l'âge moyen d'accès à un emploi durable pour les sortants.

Graphique 43 : Analyse du parcours d'insertion selon l'âge moyen du sortant (ans)



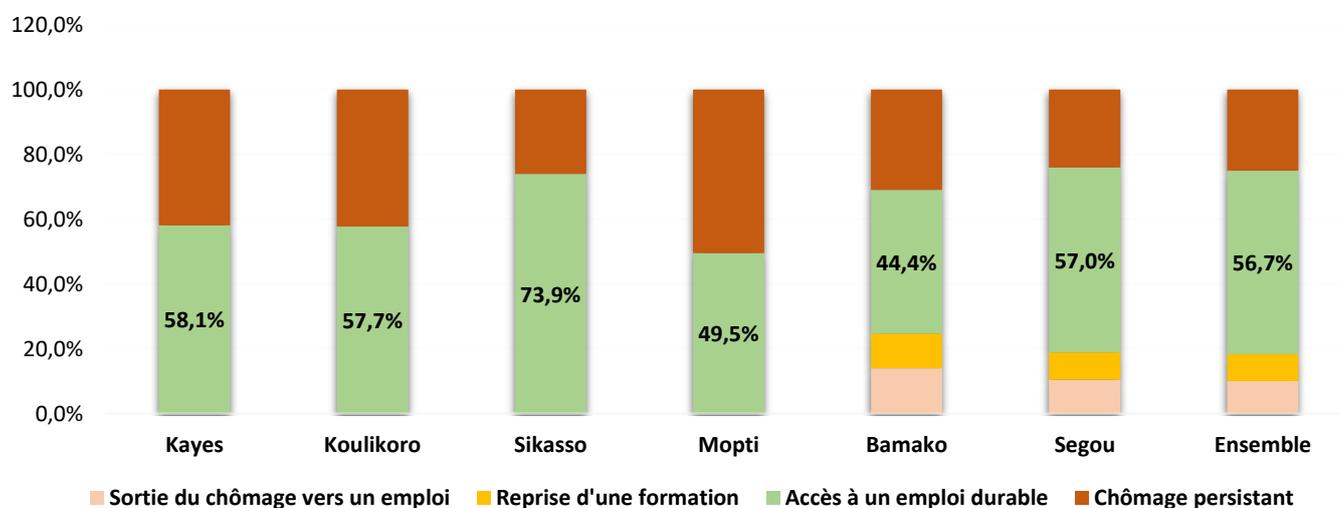
Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

D'une manière générale, les sortants du parcours de reprise d'une formation et du chômage persistant étaient relativement les plus jeunes. Ils ont un âge moyen de 22 ans pour ceux du parcours de reprise d'une formation et 24 ans pour ceux du chômage persistant. Quant aux plus âgés, ils étaient du parcours de sortie du chômage vers un emploi avec un âge moyen de 26 ans et 25 ans pour les sortants du parcours d'accès à un emploi durable.

4.2.1 Parcours d'insertion selon la région de résidence actuelle du sortant

Il s'agit d'analyser le parcours d'insertion selon le groupe de filières. Cette analyse permet d'identifier les régions dans lesquelles les sortants passent le plus de temps en emploi.

Graphique 44 : Analyse du parcours d'insertion selon la région de résidence actuelle du sortant



Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Les sortants installés dans les régions de Kayes, de Koulikoro, de Sikasso et de Mopti n'ont été enregistrés que dans deux parcours d'insertion, à savoir le parcours de chômage persistant et le parcours d'accès à un emploi durable.

Parmi les sortants installés à Sikasso, plus de sept sur dix étaient dans le parcours d'accès à un emploi durable, soit la proportion la plus importante. Par ailleurs, à Kayes, Koulikoro, Mopti et Bamako, au moins trois sortants sur dix se trouvent dans le parcours de chômage dans chacune de ses régions.

Le District de Bamako et la région de Ségou se distinguent des autres régions par la présence des sortants dans les parcours d'insertion de reprise d'une formation et de sortie du chômage vers l'emploi.

CONCLUSION

L'enquête sur l'insertion professionnelle menée auprès des sortants de vingt-neuf centres de formation professionnelle appuyés par le projet LuxDev dans sa zone d'intervention a livré plusieurs enseignements intéressants.

Tout d'abord, cette enquête a permis de suivre les sortants de la vague 2018 des centres de formation. Un élément important dans la bonne réussite d'une telle enquête est la disponibilité et la qualité des données sur les sortants. La grande majorité des centres de formation partenaires du projet n'a pas été en mesure de fournir les bases de données nécessaires pour assurer la réalisation d'une enquête représentative sur le plan statistique. Les centres de formation appuyés par le projet LuxDev doivent être rigoureux dans la mise à jour des bases de données des sortants.

La méthodologie statistique adoptée s'est révélée être adaptée aux problématiques soulevées par le suivi de l'insertion professionnelle des sortants. L'enquête en elle-même a fourni un certain nombre d'informations sur les sortants. En effet, un an après la sortie de la vague 2018, une proportion importante des sortants n'est pas satisfaite des équipements utilisés dans les centres de formation. En outre, elle trouve la durée de la formation et des stages au moment de la formation insuffisante, surtout dans des filières comme la Mécanique, la Couture/coiffure et la Photovoltaïque.

L'enquête a mis en évidence la facilité d'entrer sur le marché du travail puisqu'une grande majorité des sortants étaient en situation d'emploi un à deux ans après leur sortie. Plus intéressant, plus de six sortants sur dix étaient actuellement en emploi. Il faut signaler que plus de neuf sortants sur dix du groupe de filières « Menuiserie » étaient en emploi au moment de la collecte de données. Ces sortants en emploi ont majoritairement accédé à cet emploi grâce aux relations personnelles, mais une proportion non négligeable de sortants a créé sa propre entreprise. Parmi ces sortants en emploi, plus de six hommes sur dix travaillent au compte d'une autre personne. Contrairement aux hommes, plus de la moitié des femmes travaillent à leur propre compte. L'analyse de la durée hebdomadaire en heures du temps de travail des sortants révèle que les sortants des groupes de filières « Mécanique » et « Menuiserie », qui étaient majoritairement des jeunes, passent plus de temps dans l'exercice de leur activité. Par ailleurs, les sortants ont été plus recrutés dans les secteurs économiques du bâtiment, de la menuiserie et de l'artisanat que dans d'autres secteurs. En plus, sept sortants sur dix n'avaient ni de contrat verbal ni de contrat écrit avec leur employeur et plus de la moitié des sortants gagnaient moins du SMIG malien. Plus inquiétant encore, plus de sept femmes sur dix gagnaient moins du SMIG malien. Les sortants travaillant dans les secteurs économiques des mines, du bâtiment et de la restauration étaient les mieux payés, avec respectivement un revenu moyen mensuel de 150 000, 62 600 et 58 500 FCFA. Cette enquête confirme une fois de plus l'importance des entreprises privées dans la sphère économique du pays. Ils étaient une grande majorité à rester dans la région de Ségou et à travailler dans les entreprises privées. Cette étude a permis de souligner que plus de six sortants sur dix exercent une activité en lien avec la formation suivie dans le centre. Tel qu'il ressort des résultats, plus de six sortants travaillant dans les entreprises privées exercent des emplois en adéquation avec la formation suivie. Par contre, les emplois exercés par les sortants dans les entreprises publiques/parapubliques et ONG/Associations/Institutions internationales étaient moins en adéquation.

L'enquête a mis aussi en lumière la problématique du sans-emploi. En effet, les femmes et les plus jeunes étaient les plus touchées par le sans-emploi surtout les femmes des groupes de filières « Agroalimentaire » et « Couture/coiffure ». Les sortants sans emploi utilisent généralement les relations personnelles comme moyen de recherche d'emploi, surtout dans les groupes de filières « Couture/coiffure ». Ce moyen de recherche d'emploi est utilisé presque par tous.

Il ressort des investigations menées que la majorité des sortants retournés en formation étaient des jeunes de moins de 34 ans. On a pu observer que plus de neuf sortants sur dix retournés en formation étaient restés sur place, dans la région de Ségou. Plus d'un quart des sortants retournés en formation s'étaient inscrits dans les universités/grandes écoles. Parmi ces sortants retournés en formation, plus de la moitié suit une formation en lien avec celle suivie dans les centres appuyés par le projet LuxDev. Généralement, la motivation de ces sortants à reprendre la formation est d'éviter le chômage, particulièrement pour les sortants un peu âgés.

Le rapport permet de souligner d'autres résultats importants qu'il conviendrait d'affiner, notamment l'analyse de la typologie des parcours d'insertion des sortants avec des analyses économétriques plus poussées. Cependant, l'analyse des parcours d'insertion confirme que les femmes et les plus jeunes ont plus de difficultés à s'insérer pendant cette première année de leur vie professionnelle. Faute d'offre d'emploi, ils étaient nombreux à retourner en classe pour se perfectionner. Cette analyse a révélé que les sortants du groupe de filières « Menuiserie » ont moins de difficultés à s'insérer. Enfin, plus de cinq sortants sur dix ont passé une longue période à occuper un poste pendant cette première année de leur vie active.

RECOMMANDATIONS

Sur la base des résultats de cette étude, nous formulons quelques recommandons à l'intention des différents acteurs de la formation professionnelle. Il s'agit de :

LuxDev, Conseils régionaux et DREFP

- Définir et préciser les critères de sélection des bénéficiaires (futurs sortants) des centres appuyés par le projet LuxDev dans sa zone d'intervention, car 68 % des sortants travaillaient ou suivaient une formation avant cette formation appuyée par le programme MLI/022. En plus, un nombre non négligeable a un niveau d'instruction très élevé, ce qui n'est pas conforme aux critères de sélection.
- Ajouter aux critères de sélection des centres, les équipements nécessaires pour la formation et les stages au moment de la formation, car nombreux sont les sortants insatisfaits de ces deux services.
- Réduire le nombre de bénéficiaire de la formation en maintenance informatique surtout dans des localités comme San, Barouéli et Bla, car les sortants de cette filière sont majoritairement sans emploi ou, dans le meilleur des cas, ils occupaient des emplois inadéquats.

Centres de formation Professionnel

- Mettre à la disposition de l'ONEF une base de données fiable, car les problèmes de doublon persistent et un nombre important des sortants de la vague 2017 se retrouve dans la base de données de la vague 2018.
- Augmenter le temps de formation pour les groupes de filières « Mécanique », « Couture/coiffure » et « Photovoltaïque » afin d'améliorer l'employabilité de leurs sortants.

ANNEXES

Annexe 1 : Répartition des sortants au moment de la formation

Stage au cours de la formation	Effectif	%
Non	521	50,6
Oui	507	49,4
Total	1 028	100,0 %

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Annexe 2 : Lien entre la formation dans les centres et la formation actuelle selon l'établissement d'accueil actuel des sortants

Établissement de formation actuelle	Non		Oui		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Université/Grande école	14	50,5	13	49,5	27	100,0
École secondaire	13	86,0	2	14,0	15	100,0
CFP	22	40,5	32	59,5	53	100,0
Total	48	50,4	47	49,6	95	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Annexe 3 : Secteur économique par vague

Secteur économique	Vague 2017		Vague 2018	
	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	6	2,1	17	2,6
Artisanat	7	2,5	95	14,4
Restauration	18	6,8	58	8,8
Bâtiment	49	18,2	126	19,2
Menuiserie	59	22,0	110	16,7
Énergies nouvelles et renouvelables	16	6,0	12	1,8
Mécanique	42	15,6	36	5,4
Élevage	15	5,5	67	10,2
Mines	2	0,7	6	0,9
Commerce	16	6,1	76	11,6
Services	39	14,4	55	8,4
Total	269	100,0	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Annexe 4 : Mode d'accès à l'emploi par vague et groupe de filières

Groupe de filières		Vague 2017		Vague 2018	
		Effectif	%	Effectif	%
Agriculture/élevage	Relations personnelles	29	45,5	56	43,5
	Directement auprès de l'employeur	8	12,1	28	21,7
	Créer mon entreprise	19	30,3	45	34,8
	Concours	4	6,1	0	0,0
	Petites annonces, médias	4	6,1	0	0,0
	Total	64	100,0	129	100,0
Agroalimentaire	Relations personnelles	11	66,7	15	34,8
	Directement auprès de l'employeur	3	16,7	2	4,3
	Créer mon entreprise	3	16,7	20	47,8
	Concours	0	0,0	4	8,7
	Petites annonces, médias	0	0,0	2	4,3
	Total	16	100,0	43	100,0
BTP	Relations personnelles	40	66,7	92	53,3
	Directement auprès de l'employeur	8	13,9	43	25,0
	Créer mon entreprise	5	8,3	31	18,3
	Concours	0	0,0	0	0,0
	Petites annonces, médias	7	11,1	6	3,3
	Total	60	100,0	172	100,0
Couture/coiffure	Relations personnelles	0	0,0	51	62,1
	Directement auprès de l'employeur	0	0,0	11	13,8
	Créer mon entreprise	0	0,0	20	24,1
	Concours	0	0,0	0	0,0
	Petites annonces, médias	0	0,0	0	0,0
	Total	0	0,0	83	100,0
Froid/climatisation	Relations personnelles	0	0,0	24	95,0
	Directement auprès de l'employeur	0	0,0	0	0,0
	Créer mon entreprise	0	0,0	1	5,0
	Concours	0	0,0	0	0,0
	Petites annonces, médias	0	0,0	0	0,0
	Total	0	0,0	26	100,0
Maintenance informatique	Relations personnelles	0	0,0	27	68,4
	Directement auprès de l'employeur	0	0,0	4	10,5
	Créer mon entreprise	0	0,0	6	15,8
	Concours	0	0,0	0	0,0
	Petites annonces, médias	0	0,0	2	5,3
	Total	0	0,0	39	100,0
Mécanique	Relations personnelles	39	87,9	16	45,8
	Directement auprès de l'employeur	5	12,1	9	25,0
	Créer mon entreprise	0	0,0	10	29,2
	Concours	0	0,0	0	0,0
	Petites annonces, médias	0	0,0	0	0,0
	Total	45	100,0	34	100,0
Menuiserie	Relations personnelles	29	48,8	87	85,4
	Directement auprès de l'employeur	27	46,3	11	10,4
	Créer mon entreprise	3	4,9	4	4,2
	Concours	0	0,0	0	0,0
	Petites annonces, médias	0	0,0	0	0,0
	Total	59	100,0	102	100,0
Photovoltaïque	Relations personnelles	19	72,7	31	100,0
	Directement auprès de l'employeur	2	9,1	0	0,0
	Créer mon entreprise	1	4,5	0	0,0
	Concours	2	9,1	0	0,0
	Petites annonces, médias	1	4,5	0	0,0
	Total	26	100,0	31	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Annexe 5 : Statut dans l'emploi par vague et groupe de filières

Groupe de filières		Vague 2017		Vague 2018	
		Effectif	%	Effectif	%
Agriculture/élevage	Je travaille à mon propre compte	35	54,5	95	73,9
	Je travaille au compte d'une autre personne	27	42,4	31	23,9
	Je travaille dans l'entreprise familiale sans rémunération	2	3,0	3	2,2
	Total	64	100,0	129	100,0
Agroalimentaire	Je travaille à mon propre compte	5	33,3	24	56,5
	Je travaille au compte d'une autre personne	11	66,7	19	43,5
	Je travaille dans l'entreprise familiale sans rémunération	0	0,0	0	0,0
	Total	16	100,0	43	100,0
BTP	Je travaille à mon propre compte	20	33,3	74	43,3
	Je travaille au compte d'une autre personne	40	66,7	92	53,3
	Je travaille dans l'entreprise familiale sans rémunération	0	0,0	6	3,3
	Total	60	100,0	172	100,0
Couture/coiffure	Je travaille à mon propre compte	0	0,0	40	48,3
	Je travaille au compte d'une autre personne	0	0,0	43	51,7
	Je travaille dans l'entreprise familiale sans rémunération	0	0,0	0	0,0
	Total	0	0,0	83	100,0
Froid/climatisation	Je travaille à mon propre compte	0	0,0	4	15,0
	Je travaille au compte d'une autre personne	0	0,0	22	85,0
	Je travaille dans l'entreprise familiale sans rémunération	0	0,0	0	0,0
	Total	0	0,0	26	100,0
Maintenance informatique	Je travaille à mon propre compte	0	0,0	10	26,3
	Je travaille au compte d'une autre personne	0	0,0	29	73,7
	Je travaille dans l'entreprise familiale sans rémunération	0	0,0	0	0,0
	Total	0	0,0	39	100,0
Mécanique	Je travaille à mon propre compte	1	3,0	10	29,2
	Je travaille au compte d'une autre personne	43	97,0	21	62,5
	Je travaille dans l'entreprise familiale sans rémunération	0	0,0	3	8,3
	Total	45	100,0	34	100,0
Menuiserie	Je travaille à mon propre compte	6	9,8	11	10,4
	Je travaille au compte d'une autre personne	52	87,8	89	87,5
	Je travaille dans l'entreprise familiale sans rémunération	1	2,4	2	2,1
	Total	59	100,0	102	100,0
Photovoltaïque	Je travaille à mon propre compte	11	40,9	8	26,1
	Je travaille au compte d'une autre personne	14	54,5	23	73,9
	Je travaille dans l'entreprise familiale sans rémunération	1	4,5	0	0,0
	Total	26	100,0	31	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Annexe 6 : Durée hebdomadaire de travail par vague et groupe de filières

Groupe de filières		Vague 2017		Vague 2018	
		Effectif	%	Effectif	%
Agriculture/élevage	Moins de 35 heures	17	27,3	25	19,6
	35-48 heures	12	18,2	42	32,6
	Plus de 48 heures	35	54,5	62	47,8
	Total	64	100,0	129	100,0
Agroalimentaire	Moins de 35 heures	1	8,3	20	47,8
	35-48 heures	7	41,7	11	26,1
	Plus de 48 heures	8	50,0	11	26,1
	Total	16	100,0	43	100,0
BTP	Moins de 35 heures	10	16,7	20	11,7
	35-48 heures	33	55,6	120	70,0
	Plus de 48 heures	17	27,8	31	18,3
	Total	60	100,0	172	100,0
Couture/coiffure	Moins de 35 heures	0	0,0	23	27,6
	35-48 heures	0	0,0	34	41,4
	Plus de 48 heures	0	0,0	26	31,0
	Total	0	0,0	83	100,0
Froid/climatisation	Moins de 35 heures	0	0,0	1	5,0
	35-48 heures	0	0,0	14	55,0
	Plus de 48 heures	0	0,0	10	40,0
	Total	0	0,0	26	100,0
Maintenance informatique	Moins de 35 heures	0	0,0	4	10,5
	35-48 heures	0	0,0	17	42,1
	Plus de 48 heures	0	0,0	19	47,4
	Total	0	0,0	39	100,0
Mécanique	Moins de 35 heures	0	0,0	0	0,0
	35-48 heures	1	3,0	3	8,3
	Plus de 48 heures	43	97,0	31	91,7
	Total	45	100,0	34	100,0
Menuiserie	Moins de 35 heures	1	2,4	0	0,0
	35-48 heures	13	22,0	19	18,8
	Plus de 48 heures	45	75,6	83	81,3
	Total	59	100,0	102	100,0
Photovoltaïque	Moins de 35 heures	2	9,1	4	13,0
	35-48 heures	8	31,8	16	52,2
	Plus de 48 heures	15	59,1	11	34,8
	Total	26	100,0	31	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Annexe 7 : Type d'entreprise par vague et secteur économique

Type d'entreprise		Vague 2017		Vague 2018	
		Effectif	%	Effectif	%
Entreprise privée	Agriculture	6	2,3	17	2,6
	Artisanat	7	2,6	94	14,6
	Restauration	18	7,2	55	8,6
	Bâtiment	49	19,3	125	19,6
	Menuiserie	59	23,3	110	17,2
	Énergies nouvelles et renouvelables	14	5,6	12	1,9
	Mécanique	42	16,5	36	5,6
	Élevage	15	5,9	67	10,5
	Mines	2	,8	6	,9
	Commerce	16	6,5	76	12,0
	Services	25	10,0	42	6,6
	Total	253	100,0	639	100,0
ONG ou Association/Institution internationale	Agriculture	0	0,0	0	0,0
	Artisanat	0	0,0	0	0,0
	Restauration	0	0,0	0	0,0
	Bâtiment	0	0,0	0	0,0
	Menuiserie	0	0,0	0	0,0
	Énergies nouvelles et renouvelables	0	0,0	0	0,0
	Mécanique	0	0,0	0	0,0
	Élevage	0	0,0	0	0,0
	Mines	0	0,0	0	0,0
	Commerce	0	0,0	0	0,0
	Services	6	100,0	4	100,0
	Total	6	100,0	4	100,0
Publique ou parapublique	Agriculture	0	0,0	0	0,0
	Artisanat	0	0,0	1	8,8
	Restauration	0	0,0	3	19,3
	Bâtiment	0	0,0	1	8,8
	Menuiserie	0	0,0	0	0,0
	Énergies nouvelles et renouvelables	2	19,9	0	0,0
	Mécanique	0	0,0	0	0,0
	Élevage	0	0,0	0	0,0
	Mines	0	0,0	0	0,0
	Commerce	0	0,0	0	0,0
	Services	8	80,1	9	63,2
	Total	10	100,0	15	100,0
Total	Agriculture	6	2,1	17	2,6
	Artisanat	7	2,5	95	14,4
	Restauration	18	6,8	58	8,8
	Bâtiment	49	18,2	126	19,2
	Menuiserie	59	22,0	110	16,7
	Énergies nouvelles et renouvelables	16	6,0	12	1,8
	Mécanique	42	15,6	36	5,4
	Élevage	15	5,5	67	10,2
	Mines	2	,7	6	,9
	Commerce	16	6,1	76	11,6
	Services	39	14,4	55	8,4
	Total	269	100,0	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Annexe 8 : Secteur économique par vague et mode de paiement

Secteur économique		Vague 2017		Vague 2018	
		Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	0	0,0	0	0,0
	Bénéfices	2	33,3	11	66,7
	Commission	0	0,0	0	0,0
	À la tâche	4	66,7	3	16,7
	Au jour ou à l'heure de travail	0	0,0	0	0,0
	En nature (produits, nourriture, hébergement, etc.)	0	0,0	0	0,0
	N'est pas rémunéré	0	0,0	3	16,7
	Total	6	100,0	17	100,0
Artisanat	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	2	24,7	20	20,9
	Bénéfices	3	46,5	11	12,0
	Commission	0	0,0	0	0,0
	À la tâche	0	0,0	52	55,1
	Au jour ou à l'heure de travail	0	0,0	11	12,0
	En nature (produits, nourriture, hébergement, etc.)	2	28,8	0	0,0
	N'est pas rémunéré	0	0,0	0	0,0
	Total	7	100,0	95	100,0
Restauration	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	15	82,1	31	53,0
	Bénéfices	1	7,4	20	33,9
	Commission	0	0,0	0	0,0
	À la tâche	2	10,5	5	8,1
	Au jour ou à l'heure de travail	0	0,0	0	0,0
	En nature (produits, nourriture, hébergement, etc.)	0	0,0	3	5,0
	N'est pas rémunéré	0	0,0	0	0,0
	Total	18	100,0	58	100,0
Bâtiment	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	3	6,8	7	5,5
	Bénéfices	0	0,0	7	5,7
	Commission	0	0,0	0	0,0
	À la tâche	41	84,1	77	61,2
	Au jour ou à l'heure de travail	4	9,2	32	25,4
	En nature (produits, nourriture, hébergement, etc.)	0	0,0	0	0,0
	N'est pas rémunéré	0	0,0	3	2,3
	Total	49	100,0	126	100,0
Menuiserie	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	14	24,3	53	48,7
	Bénéfices	3	4,9	6	5,8
	Commission	3	4,9	0	0,0
	À la tâche	28	46,6	39	35,2
	Au jour ou à l'heure de travail	10	17,0	4	3,9
	En nature (produits, nourriture, hébergement, etc.)	0	0,0	2	1,9
	N'est pas rémunéré	1	2,4	5	4,5
	Total	59	100,0	110	100,0
Énergies nouvelles et renouvelables	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	8	48,6	1	11,1
	Bénéfices	1	7,3	0	0,0
	Commission	0	0,0	0	0,0
	À la tâche	7	44,0	11	88,9
	Au jour ou à l'heure de travail	0	0,0	0	0,0
	En nature (produits, nourriture, hébergement, etc.)	0	0,0	0	0,0
	N'est pas rémunéré	0	0,0	0	0,0
	Total	16	100,0	12	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Annexe 9 : Secteur économique par vague et mode de paiement (suite)

Secteur économique	Vague 2017		Vague 2018		
	Effectif	%	Effectif	%	
Mécanique	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	26	61,3	11	32,0
	Bénéfices	0	0,0	0	0,0
	Commission	1	3,2	0	0,0
	À la tâche	11	25,8	10	28,0
	Au jour ou à l'heure de travail	4	9,7	11	31,9
	En nature (produits, nourriture, hébergement, etc.)	0	0,0	0	0,0
	N'est pas rémunéré	0	0,0	3	8,0
	Total	42	100,0	36	100,0
Élevage	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	0	0,0	8	12,5
	Bénéfices	7	48,1	53	79,2
	Commission	0	0,0	0	0,0
	À la tâche	6	38,9	6	8,3
	Au jour ou à l'heure de travail	0	0,0	0	0,0
	En nature (produits, nourriture, hébergement, etc.)	0	0,0	0	0,0
	N'est pas rémunéré	2	13,0	0	0,0
	Total	15	100,0	67	100,0
Mines	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	0	0,0	0	0,0
	Bénéfices	0	0,0	0	0,0
	Commission	0	0,0	0	0,0
	À la tâche	2	100,0	3	50,0
	Au jour ou à l'heure de travail	0	0,0	3	50,0
	En nature (produits, nourriture, hébergement, etc.)	0	0,0	0	0,0
	N'est pas rémunéré	0	0,0	0	0,0
	Total	2	100,0	6	100,0
Commerce	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	4	26,1	17	22,1
	Bénéfices	7	43,4	35	45,8
	Commission	0	0,0	3	3,7
	À la tâche	5	30,5	15	19,4
	Au jour ou à l'heure de travail	0	0,0	4	5,2
	En nature (produits, nourriture, hébergement, etc.)	0	0,0	0	0,0
	N'est pas rémunéré	0	0,0	3	3,7
	Total	16	100,0	76	100,0
Services	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	22	56,0	41	74,6
	Bénéfices	1	3,1	1	2,4
	Commission	3	8,7	5	8,9
	À la tâche	9	24,3	5	8,9
	Au jour ou à l'heure de travail	2	5,0	3	5,2
	En nature (produits, nourriture, hébergement, etc.)	0	0,0	0	0,0
	N'est pas rémunéré	1	3,1	0	0,0
	Total	39	100,0	55	100,0
Total	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	94	34,9	190	28,9
	Bénéfices	26	9,6	145	22,1
	Commission	8	2,8	8	1,2
	À la tâche	114	42,6	225	34,1
	Au jour ou à l'heure de travail	21	7,6	69	10,4
	En nature (produits, nourriture, hébergement, etc.)	2	0,7	5	0,8
	N'est pas rémunéré	5	1,7	16	2,5
	Total	269	100,0	658	100,0

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Annexe 10 : Secteur économique par vague et revenu mensuel moyen par sortant

Secteur économique	Vague 2017	Vague 2018
	Revenu mensuel moyen par sortant	Revenu mensuel moyen par sortant
Agriculture	41 667	39 167
Artisanat	23 878	35 142
Restauration	38 460	58 554
Bâtiment	85 631	62 602
Menuiserie	36 295	25 856
Énergies nouvelles et renouvelables	68 352	33 556
Mécanique	30 935	37 995
Élevage	61 783	45 913
Mines	85 000	150 000
Commerce	37 455	53 252
Services	57 910	37 924
Ensemble	51 261	45 568

Source : Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par LuxDev, ONEF 2020

Annexe 11 : Effectif des sortants par centre de formation

Centre de formation	Effectifs
Arti Agri Faso	75
CAPS	20
Centre KIA	17
CERFITEX	72
CFP Hubert Kimparana	20
CFP Awa Lô	18
CFP Batoma SAMAKÉ	68
CFP Donisso	20
CFP Gaba	20
CFP Jigifa	20
CFP Kadia SANOGO	40
CFP Koulandougou	24
CFP Maridjè NIARÉ	40
CFP Multifonctionnelle	15
CFP Rokia TRAORÉ	33
CFP Samakoun KEITA	149
CFP Sana	18
CFP Wassa	20
CFP-S	69
Doniblo	38
EFPASP	73
ESAP	109
IFP Dialla DIARRA	60
IFP Garage Liban	63
IFP Ségou	40
Le Djenné	56
Muso Jigui	77
Niètasso	36
Silo	101
Total	1411

Source : Base de sondage des sortants de la vague 2017 et 2018

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ Rapport : Enquête annuelle de suivi de l'insertion professionnelle des apprenants sortis des centres de formation professionnelle appuyés par le projet LuxDev dans sa zone d'intervention, Décembre 2019.
- ✓ Rapport : Insertion des diplômés de l'enseignement technique et professionnel au Mali-promotion 2013, juillet 2016.
- ✓ Rapport : Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés EPFL de la promotion 2017, Mai 2019.
- ✓ Rapport : Enquête sur l'insertion professionnelle des titulaires de « Bachelor » de la filière ID : un état des lieux, Juin 2019
- ✓ UNESCO (1979). Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques de l'éducation, Actes de la Conférence générale, 20^e session, Volume 1, « Résolution », Paris : UNESCO.